Série : le meilleur de l'imam

Ibn Taymiyya

ADORATION et SERVITUDE

العبودية

éditions des SAVANTS

بسم الله الرحمن الرحيم

Adoration et servitude

Adaptation de la version française

Traduit de l'original en arabe :

رسالة العبودية لشيخ الإسلام ابن تيمية

1ère édition

Contact : editionsdessavants@gmail.com

ISBN : 978-2-9575400-1-3

Dépôt légal : 10/21

Préface

L'adoration est une des grandes notions de l'islam. La sagesse pour laquelle Allah a créé ce qui est. Des fidèles ont donc sollicité un savant pour l'expliquer : Qu'est-ce que l'adoration ? Ses différents types ? A quoi elle correspond ? Est-ce qu'elle comprend tous les aspects de la religion ? Est-ce la plus haute station spirituelle ?

Théologien érudit, shaykh al-Islam ibn Taymiyya s'efforce ici de clarifier le sens de l'adoration, de la servitude, de ses fondements et d'autres principes. Ces réponses font office de référence pour une juste compréhension de la religion.

Pour clarifier davantage les différentes notions abordées par l'auteur, nous avons puisé dans différentes versions et recensions pour ajouter, entre crochets, des titres aux différents chapitres. Notons que ces titres de chapitre ne figurent pas dans l'original. Tout ceci dans un souci de rendre cette explication la plus accessible au lectorat.

Aussi, nous avons pris soin de nous référer à plusieurs commentaires pour effectuer cette traduction. Nous en avons reproduits quelques courts passages, notamment dans les premières pages de l'épître. Voici ce que dit notamment l'un d'eux, shaykh Al-Fawzân, en introduction de l'ouvrage :

J'ai eu à expliquer aux étudiants l'épître de la servitude du shaykh al-Islam ibn Taymiyya – qu'Allah lui fasse miséricorde - dans laquelle il clarifie le sens de l'adoration et met en évidence qu'elle repose sur deux fondements qui sont : vouer ses adorations sincèrement et uniquement à Allah et les accomplir conformément à la sunna du prophète. Le premier comprend le délaissement du polythéisme et le second celui des hérésies et des innovations en religion. Les adorateurs des tombes se sont opposés au premier fondement et les soufis au

second. Quant aux adeptes de la sunna et du consensus de la communauté, Allah les a guidés, par sa permission, à se conformer à ces deux fondements, en dépit des divergences des gens face à la vérité.

…

La servitude

L'adoration est une des grandes notions de l'islam et dont la signification est noble. C'est la raison qui justifie la sagesse pour laquelle Allah a créé ce qui est, comme il est dit dans le verset : « *Je n'ai créé les hommes et les djinns uniquement pour qu'ils m'adorent.* » [dhariyat ;56]. Allah a donc créé ce qui est pour être adoré et qu'aucun culte ne soit voué à autre que lui ou avec lui. Il se charge de pourvoir à leurs subsistances et à leurs besoins afin qu'ils puissent y trouver une aide pour ce faire.

D'ailleurs le premier appel que l'on rencontre en lisant le coran est celui du verset 21 de la sourate al-Baqara : *« Ô les gens ! Adorez votre seigneur qui vous a créés ainsi que ceux qui vous ont précédé et vous ferez preuve de piété. C'est lui qui a fait pour vous de la terre un lit et du ciel un toit duquel il fait descendre la pluie grâce à laquelle sorte des fruits pour vous nourrir. Ne lui donnez donc pas d'égaux alors que vous savez. »* Ce premier appel s'adresse à tous les gens sans s'adresser plus à certains qu'à d'autres. Tous sont intimés de vouer leurs adorations à Allah. Et personne n'est excepté. Ni les messagers, ni les prophètes, ni les pieux et les saints et ni les gens de la masse. Cet appel s'adresse à tous sans exception.

Tous les gens sont asservis à Allah, que cette servitude soit volontaire ou contrainte et personne ne peut s'y soustraire quel que soit sa catégorie son rang ou son origine. Allah dit : « *Tous ceux qui sont dans le ciel ou sur terre se rendront auprès du Miséricordieux en*

serviteur. » [Miryam ; 93] En effet, puisque c'est Allah qui les a créés et leur a octroyé leur subsistance, c'est lui qui mérite que lui soit consacré les adorations et non pas autre que lui qui ne peut ni créer ni pourvoir à la subsistance des êtres.

Aussi, étant donné le statut qu'occupe l'adoration, il nous fait savoir à quoi elle correspond, car il ne convient pas que chacun adore Allah selon ses propres considérations et/ou ce qu'il pense être bon. L'adoration authentique répond à des critères religieux précis. C'est pourquoi le shaykh fut interrogé sur ce point. Et il est plus à même que d'autres de répondre à cette question si importante, vu son savoir et sa compréhension de la religion, et de sa clairvoyance. [Fawzan].

L’épître de l’adoration et de la servitude

Shaykh al-Islam ibn Taymiyya

La servitude et l'adoration

Louange à Allah. Nous Le louons et implorons Son aide, Son pardon et Sa protection contre le mal de nos âmes et contre nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide ne saurait être égaré, et celui qu'Il laisse s'égarer ne saurait être guidé. Je témoigne qu'il n'y a de divinité digne d'être adorée qu'Allah, seul et sans associés, et je témoigne que Muhammad (rrr) est Son serviteur et Messager.

Ceci étant dit :

Shaykh al-Islam ibn Taymiyya fut interrogé au sujet du verset suivant : ***« Ô les gens ! Adorez votre seigneur qui vous a créés ...*** [baqara ;21] :

- Qu'est-ce que l'adoration ?
- Quels sont les différents types d'adoration ?
- Est-ce que tous les aspects de la religion sont inclus dans cette notion d'adoration ou non ?
- A quoi correspond réellement la servitude ?
- Est-elle la plus haute station spirituelle dans ce monde et dans l'autre ou existe-t-il une station d'un rang supérieur ?
- Pourriez-vous développer et détailler votre réponse sur ces questions.

La réponse du shaykh : Louange à Allah le seigneur des mondes. « L'adoration » est un terme générique qui comprend tout ce qu'Allah aime et agrée des paroles et des actes intérieurs et extérieurs[1].

---

[1] Telle est la définition de l'adoration. Elle concerne les actes des membres, les actes des cœurs et les paroles prononcées par la langue. Elle comprend tout ce qu'Allah aime et agrée. Par contre, on ne peut pas désigner comme une adoration ce qu'Allah n'aime pas ni n'agrée. Quand bien même certains prétendraient qu'ils agissent ainsi pour se rapprocher d'Allah. Tant qu'un acte n'est ni aimé ni agréé d'Allah, ce n'est pas une adoration. Comment savoir ce qu'il

Ainsi, la prière, l'aumône légale, le jeûne, le pèlerinage, dire la vérité, restituer un dépôt à son ayant droit, être bon avec ses parents, entretenir les liens familiaux, tenir ses engagements, prescrire le bien et proscrire le mal, combattre les mécréants et les hypocrites, être bienfaisant envers ses voisins, l'orphelin, le pauvre, le voyageur, un servant, un animal, l'invocation et l'évocation, la lecture et autres faits font partie des adorations.

Ainsi en est-il de l'amour d'Allah et de son prophète, de la crainte d'Allah, du retour à lui, de vouer sincèrement et exclusivement son adoration à lui, patienter face à ses décrets, être reconnaissant envers ses bienfaits, être satisfait du destin, placer sa confiance en lui, espérer sa miséricorde et craindre son châtiment, ceci et d'autres actes encore font partie de l'adoration d'Allah[2].

L'adoration est la finalité qu'Allah aime et agrée et pour laquelle il a créé ce qui est comme il le dit dans le verset :

« ***Je n'ai créé les hommes et les djinns uniquement pour qu'ils m'adorent.*** » [dhariyat ;56].

Tous les messagers furent envoyés pour transmettre ce message. Noé dit à son peuple :

---

aime et agrée : S'il intime l'ordre de le faire et le légifère c'est qu'il aime cet acte et l'agrée. Et s'il ne l'a pas ordonné ni légiféré alors ni il ne l'aime ni l'agrée. [Fawzan].

2 Les premières adorations citées sont les actes du cœur. La plus sublime étant l'amour d'Allah et son prophète. C'est de cet amour qu'émergent l'obéissance d'Allah et la mise en application de ses préceptes. [...] Tous les actes extérieurs qui sont mentionnés ne le sont qu'à titre d'exemple. Ils sont en réalité bien plus nombreux et ce sont tous des actes d'adoration voués à Allah. A condition qu'il s'agisse de ce qu'Allah aime et agrée comme l'auteur l'a rappelé. Et ce qui le prouve est que l'acte en question fasse partie de ce qu'Allah a légiféré et ordonné, car on ne peut adorer Allah autrement que par ce qu'il nous a commandés de faire. [Fawzan].

« Adorez Allah, car vous n'avez pas de véritable divinité en dehors de lui. » [al-a'raf ; 59-65-73-85 et Hûd ; 5-61-84 et al-Muminûn 23-32].

Hud, Sâlih, Shu'ayb et les autres prophètes dirent la même chose à leurs peuples[3].

Allah dit :

« Nous *avons envoyé dans chaque communauté un Messager [pour leur dire] : "Adorez Allah et écartez-vous du Taghut". Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement.* » [an-nahl ;36].

Allah dit :

« *Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : "Point de divinité en droit d'être adorée en dehors de Moi. Adorez-Moi donc.* » [al-anbiya ;92].

Allah dit :

« *Cette communauté qui est la vôtre est une seule communauté et je suis votre seigneur craignez-moi donc !* » [al-muminun ; 59].

Comme Allah dit dans ce verset :

« Ô Messagers ! Mangez de ce qui est permis et agréable et faites du bien. Car Je sais parfaitement ce que vous faites. » [23 ; 51].

Allah imposa à son prophète de s'en tenir à cet engagement jusqu'à sa mort et dit :

---

3 Les messages des prophètes s'accordent tous en ce sens. Tous intimèrent l'ordre à leurs peuples de n'adorer qu'Allah et qu'ils n'avaient aucune divinité en droit d'être adorée en dehors de lui. C'est bien la preuve que l'adoration est requise chez l'ensemble des communautés, que tous les prophètes l'ont ordonnée à leurs peuples et qu'ils leur ont interdit de se rendre coupables de polythéisme. Puisqu'en effet, l'adoration d'une personne qui commet du polythéisme ne peut être valide. [fawzan].

« *Et adore ton seigneur jusqu'à ce que te vienne la mort.* » [al-hijr ; 99][4].[5]

C'est également en tant qu'adorateurs qu'il décrivit ses anges et prophètes en disant :

« ***À lui seul appartiennent tous ceux qui sont dans les cieux et sur terre. Les anges qui sont auprès de lui ne s'enflent pas d'orgueil et l'adorent sans se lasser. Ils le glorifient nuit et jour sans s'arrêter.*** » [al-anbiya ; 19-20].

Allah dit :

« ***Les anges qui sont auprès de ton seigneur ne dédaignent pas de l'adorer. Ils le glorifient et se prosternent devant lui.*** » [al-a'raf ; 206].

Par ailleurs, Allah condamne ceux qui dédaignent l'adorer et dit :

« ***Votre Seigneur a dit : « Invoquez-Moi, Je vous exaucerai. Quant à ceux qui, par orgueil, refusent de M'adorer, ils entreront couverts d'opprobre dans la Géhenne.*** » » [ghafir ; 60].

Il décrit l'élite de ses créatures par la servitude et dit :

---

[4] L'adoration du musulman doit se poursuivre jusqu'à sa mort. Il n'y a pas de limite à l'adoration après laquelle un homme pourrait délaisser l'adoration, et qu'il serait parvenu à Allah comme le prétendent les soufis extrémistes. Ceux qui prétendent qu'après avoir atteint un certain rang de sainteté, certains ne sont plus tenus de respecter les préceptes religieux et font partie de l'élite voire de l'élite de l'élite. Ils seraient, selon eux, parvenus à Allah. Or, cette assertion est contraire au verset cité. Y a-t-il un homme meilleur et d'un rang plus haut que le prophète ? Pourtant, Allah lui a intimé l'ordre de continuer à l'adorer jusqu'à sa mort sans lui fixer de limite après laquelle il pouvait s'arrêter. Ceci réfute la thèse de ces soufis puisque l'adoration s'étend durant toute la vie du musulman, les messagers et les autres musulmans. [Fawzan].

[5] Allah a imposé l'adoration à son messager sans qu'il ne puisse s'y soustraire. Tel est le statut de l'adoration pour chaque homme. Il se rapprochera d'Allah en fonction des actes d'adoration. Plus il en accomplira, plus il sera proche d'Allah. Et personne ne peut jamais s'y soustraire. [Râjihî].

« Une source à laquelle se désaltèreront les serviteurs d'Allah et qu'ils feront jaillir à leur gré. » [al-insan ; 6].

Et encore :

« Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement et dignement sur terre et qui, lorsque les ignorants leur adressent des mots blessants, leur répondent par des propos bienveillants. » [al-furqan ; 63].

Et les autres versets qui y font référence[6].

Et quand le diable dit à Allah, comme Il est dit dans le coran :

« Puisque Tu m'as égaré, Seigneur, je m'emploierai à égarer tous les hommes en embellissant à leurs yeux les plaisirs terrestres et le péché, excepté ceux de Tes serviteurs que Tu as élus pour leur sincérité. » » [al-hijr ; 39-40].

---

[6] « Ceux qui, pour plaire au Seigneur, passent la nuit, prosternés et debout en prière, ceux qui disent : « Épargne-nous, Seigneur, les tourments de la Géhenne, car son châtiment est sans fin. » La Géhenne est assurément la plus horrible des demeures et le plus affreux des séjours. Ce sont également ceux qui, dans leurs dépenses, ne se montrent ni prodigues, ni avares, mais savent garder le juste milieu, ceux qui n'invoquent pas d'autre divinité qu'Allah, n'enlèvent pas sans droit la vie qu'Allah a rendue sacrée et ne se livrent pas à la fornication. Ceux qui commettent de telles actions devront en subir la sanction. Leurs tourments seront redoublés le Jour de la résurrection. Voués à les subir éternellement, ils seront couverts d'humiliation. A l'exception de ceux qui se repentent, retournent à la foi et accomplissent de bonnes œuvres, dont Allah remplacera les péchés par de bonnes actions. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux. Quiconque se repent et accomplit de bonnes œuvres reviendra ainsi à Allah qui acceptera son repentir. Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont aussi ceux qui ne sont jamais les témoins complices du péché et qui, lorsqu'ils entendent des futilités, passent leur chemin avec dignité, ceux qui ne sont ni sourds à Nos versets qui leur sont récités, ni aveugles à Nos signes qui leur sont montrés, ceux qui disent : « Veuille, Seigneur, faire de nos épouses et de nos enfants une source de joie pour nous et faire de nous des modèles de piété. » Voilà ceux qui, en récompense de leur constance, seront admis dans les plus hauts degrés du Paradis où ils seront accueillis par des saluts et jouiront d'une entière sécurité. Ils vivront à jamais dans cette sublime demeure où ils jouiront du séjour le plus agréable. Dis : « Mon Seigneur vous a adressé ce message dans le seul souci de vous appeler à la foi que vous avez pourtant rejetée. Votre châtiment est donc inéluctable. » [al-furqan ; 63 - 77].

Ce à quoi Allah répondit :

« Tu n'auras aucune autorité sur Mes serviteurs, excepté ceux qui te suivront parmi les égarés. » [al-hijr ; 42].

Il décrit les anges en ces termes :

« Les idolâtres prétendent que le Tout Miséricordieux s'est donné des filles. Gloire à Lui ! Les anges sont au contraire des serviteurs honorés qui se gardent de prendre la parole avant Lui et de transgresser Ses ordres. Allah sait ce qui se trouve devant eux comme ce qui se trouve derrière eux. Ils n'intercèdent qu'avec Sa permission et sont remplis de crainte pour Lui. » [al-anbiya ;26-27-28].

Allah dit aussi :

« Ils prétendent que le Tout Miséricordieux s'est donné un enfant. Vous proférez là, assurément, un odieux blasphème. Peu s'en faut que les cieux ne s'entrouvrent à ces mots, que la terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent, parce qu'ils ont attribué au Tout Miséricordieux un enfant. Or, il ne sied pas au Tout Miséricordieux de se donner un enfant. Tous les êtres qui peuplent les cieux et la terre se présenteront en toute soumission devant le Tout Miséricordieux. Il les a recensés du premier au dernier, sans qu'un seul ne manque à l'appel. Chacun d'eux, le Jour de la résurrection, se présentera seul devant Lui. » [Miryam ; 88-95].

Allah dit au sujet de Jésus au sujet duquel on prétendit qu'il était Dieu ou le fils de Dieu :

« Jésus n'est en réalité qu'un de Nos serviteurs que Nous avons comblé de Nos faveurs et dont Nous avons fait un signe pour les fils d'Israël. » [az-zukhruf ;59].

C'est pourquoi le prophète dit dans un hadith authentique :

« ***N'exagérez pas à mon sujet comme on put le faire les chrétiens avec le fils de Marie. Je ne suis que le serviteur d'Allah ! Appelez-moi donc le serviteur d'Allah et son messager***[7]. »

Allah l'a décrit par la servitude alors qu'il était dans l'état le plus parfait qu'il ait pu connaitre. Et ce, lors du voyage nocturne :

« ***Pureté à celui qui fit voyager de nuit son serviteur.*** » [al-isra ;1].

Il dit concernant la révélation :

« ***Et il révéla à son serviteur sa religion.*** » [an-najm ;10].

Concernant ses invocations il dit :

« ***Et lorsque le serviteur d'Allah se leva pour l'invoquer les djinns faillirent se ruer en masse sur lui.*** » [al-djinn ;19].

Et quand il lança le défi d'apporter un seul verset semblable au coran, il dit :

« ***Et si vous doutez de ce que nous avons révélé à notre serviteur, alors produisez une sourate semblable aux nôtres.*** » [al-baqara ;23][8].

---

7 Bokhari (3445).

8 L'auteur a cité les plus nobles états qu'ait connus le prophète [C'est-à-dire durant le voyage nocturne, la révélation, l'invocation, comme le relatent les versets précités. L'éditeur.]. Pourtant, dans chacune de ces situations, Allah le décrit par la servitude qui le caractérise. Or, si une description plus valorisante et un rang plus noble pouvaient convenir au prophète alors nul doute qu'Allah l'aurait qualifié ainsi dans une de ces situations. [...] Il s'agit là des plus hautes stations spirituelles et des plus nobles états d'adoration dans lesquels le prophète fut décrit par son seigneur. Sachant qu'il est le plus parfait et le meilleur des créatures. Tout ceci prouve bien qu'aucun être ne peut jamais se soustraire à la servitude au seigneur. [Râjihî].

L'adoration inclut en son sein tous les aspects de la religion. Il est rapporté de source sûre que « Quand Jibril se présenta au prophète sous la forme d'un bédouin, il l'interrogea sur l'islam et il lui répondit :

« ***[l'islam consiste à] attester qu'aucune divinité autre qu'Allah n'est en droit d'être adorée et que Muhammad est son prophète, que tu accomplisses la prière et t'acquittes de l'aumône légal, jeûnes le mois de ramadan et effectues le pèlerinage s'il t'est possible de t'y rendre.*** **Ce à quoi Jibril reprit en demandant ce qu'est la foi ? Le prophète dit :** ***C'est avoir foi en Allah, ses anges, ses livres, ses prophètes, la résurrection après la mort et le destin qu'il soit bon ou mauvais.*** **Et la bienfaisance demanda enfin Jibril ?** ***Cela consiste à adorer Allah comme si tu le voyais, car si tu ne le vois pas, lui te voit.*** Et à la fin du hadith il dit : ***C'est Jibril qui est venu vous apprendre votre religion.*** » Il a donc considéré tous ces aspects comme partie intégrante de la religion.

En langue arabe, le terme religion – dîn – revêt une notion d'avilissement et d'humilité. On usera du terme pour dire de quelqu'un qu'on l'a rabaissé ou dire qu'on a obéi à Allah par humilité envers lui.

L'adoration a également pour origine le sens de rabaisser. Ainsi on dira d'une route qu'elle est « mu'abbad[9] » si elle a été aplatie et que les pieds l'ont foulée. Mais l'adoration au sens religieux revêt les notions d'humilité et d'amour. On dira même qu'elle comprend le comble de l'humilité envers Allah et le comble de l'amour pour Allah. Le dernier degré de l'amour est nommé en arabe « tatayyum[10] » et le premier

---

[9] Terme construit sur la même racine que le mot '*ibada* soit adoration. Le traducteur.

[10] L'auteur cite différents degrés de l'amour qui sont des notions dont la traduction en français ne peut se faire sans difficulté vu l'absence de correspondance exacte entre les deux langues. La définition qu'en donne l'auteur nous dispense d'avoir à expliquer chacune d'elle. Sachons qu'en arabe les degrés de l'amour peuvent aller jusqu'à dix variantes différentes. Le traducteur.

« ‘alâqa » soit l’attachement, car le cœur est attaché à l’être aimé. Puis « as-sabâba » qui correspond au fait que le cœur déverse son amour vers l’être aimé. Puis « al-gharâm » qui est un amour qui ne se défait jamais du cœur. Puis le « ‘ichq » et le dernier est le « tatayyum » qui correspond à un être avili devant l’objet de l’amour.

Quiconque s’humilie devant un homme tout en le détestant ne l’adore donc pas. Tout comme aimer quelque chose sans lui être soumis ne fais pas de soi un adorateur du dit objet. C’est comme aimer son enfant ou un ami. C’est pourquoi une seule de ces deux notions ne suffit pas pour concrétiser l’adoration d’Allah. Il faut nécessairement que l’individu aime Allah plus que tout et qu’il lui soit plus important que tout. Plus encore, rien ni personne ne mérite d’être l’objet de l’amour et de l’humilité parfaite si ce n’est Allah. Toute chose qui est aimée à rebours des préceptes de la religion d’Allah est un amour corrompu. Et toute importance accordée à rebours des préceptes de la religion d’Allah est vaine.

Allah dit :

« **Dis** ***: si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos tribus, les biens que vous avez gagnés, les commerces dont vous craignez la perte, les habitations que vous appréciez sont plus chères à vos cœurs qu’Allah et son messager et le combat sur son chemin, alors attendez-vous à un châtiment divin que rien ne pourra repousser.*** » [Tawba ;24][11].

11 L’homme aime naturellement toutes ces choses et il n’est pas blâmable pour cela. Par contre, s’il les fait passer avant l’amour d’Allah, soit l’amour de ce qu’aime son âme avant l’amour d’Allah, il lui a alors désobéi. Ceux qui n’ont pas émigré en terre d’islam par avarice pour leur terre d’origine (chuhhan bi awtanihim p28) ou par amour pour leurs biens, Allah les a menacés de son châtiment. C’est pourquoi les immigrés (al-muhajirûn) ont laissé leurs biens et leurs maisons et sont partis sans rien prendre avec eux. Ils aimaient pourtant toutes ces choses, mais ils les ont délaissées pour Allah. Ils ont fait passer ce qu’Allah aime avant ce

L'amour peut être voué à Allah, mais également à son prophète. Tout comme on peut obéir et satisfaire l'un comme l'autre :

« ***Allah et son prophète sont plus à même d'être satisfaits.*** » **[Tawba ;62].** Ainsi en est-il des ordres : « ***S'ils s'étaient contentés de ce qu'Allah et son prophète leur avaient ordonné.*** » [Tawba ;59].

Par contre, l'adoration et ses différents aspects comme la confiance en Allah, la peur et autres, elle ne peut être vouée qu'à Allah seul. Comme le dit Allah :

« ***Dis : « Gens du Livre ! Professons tous ensemble cette foi authentique qui consiste à n'adorer qu'Allah sans rien Lui associer et à ne pas prendre certains d'entre nous pour maîtres en dehors d'Allah. » S'ils se détournent, dites-leur : « Soyez témoins que, pour notre part, nous sommes entièrement soumis au Seigneur. » »*** [âl-'imran ;64].

Il dit aussi :

« ***Si seulement, se contentant de la part qu'Allah et Son Messager leur ont attribuée, ils disaient : « Allah nous suffit. Il nous accordera encore de Ses faveurs, de même que Son Messager. C'est en Allah que nous plaçons tous nos espoirs. » »*** [Tawba ;59].

On peut recevoir des ordres d'Allah ou de son prophète comme dans le verset :

« ***Faites ce que le prophète vous ordonne et abstenez-vous de ce qu'il vous interdit.*** » [al-hashr ;7].

---

qu'aiment leurs âmes. C'est pourquoi ils eurent l'honneur de recevoir les éloges et d'être récompensés par Allah qui en fit mention dans le coran. Ceci parce qu'ils ont délaissé leurs enfants, leurs terres et leurs biens et ont préféré satisfaire Allah avant tout. Ils ont une foi sincère et auront une bonne rétribution d'Allah. Alors que ceux qui lui préfèrent les biens de ce monde sont directement concernés par sa menace. [Fawzan].

En revanche, seul Allah suffit comme protecteur à ses serviteurs :

« Ceux qui, lorsqu'il leur fut dit : « Prenez garde ! Vos ennemis ont rassemblé leurs forces contre vous », n'en furent que plus raffermis dans leur foi, affirmant : « Allah, notre plus sûr appui, nous suffit. » » [âl-'imrân ;173][12].

Allah dit :

« Sache qu'Allah est pour toi un soutien bien suffisant, de même que ceux des croyants qui te suivent au combat. » [al-anfal ;64].

Ceux qui pensent que les croyants font office de protecteurs avec Allah se fourvoient dans la compréhension du verset. Et nous avons mentionné cela dans le détail ailleurs. Allah a dit :

« Allah ne suffit-Il pas pour protéger Son serviteur ? » [az-zumar ;36].

[Clarification de ce qui précède]

Pour résumer ce qui précède, disons que nous entendons par le terme serviteur celui que Allah a asservi comme il l'entend, et de ce point de vue, toutes les créatures sont des serviteurs d'Allah qu'ils soient pieux ou non, croyants ou mécréants, destinés au paradis ou

---

[12] Suite à la bataille de Uhud, les polythéistes retournèrent à La Mecque et les musulmans à Médine. Les premiers voulurent effrayer les seconds et envoyèrent un émissaire qui leur promit qu'ils reviendraient tuer tous les survivants de la bataille. Le prophète intima l'ordre à tous ceux qui avaient participé au combat de se préparer et ils sortirent à nouveau jusqu'à les attendre sur le lieu du combat. En entendant cette nouvelle, les polythéistes eurent peur et s'enfuirent. C'est alors que les musulmans dirent dans cette situation délicate : « Allah nous suffit et quel meilleur garant ! » Ils ne prirent pour garant et protecteur qu'Allah seul. Tel fut leur conviction et elle ne changea point. La menace des mécréants ne les impressionna point puisqu'Allah est leu protecteur. Et qu'advenait-t-il au final : « ... ... » [âl-'imran ;174]. C'est le résultat de la confiance en Allah et de la sincérité ainsi que l'absence totale de considération envers les menaces des ennemis. [Fawzan].

condamnés à l'enfer. En effet, il est leur seigneur et ils lui appartiennent. Ils ne peuvent se soustraire à sa volonté et à son pouvoir. Pieux ou pervers, ils ne peuvent échapper à ses décrets. Il advient ce que lui veut même si eux ne le veulent pas. Et s'ils veulent qu'une chose survienne, elle ne pourra survenir si lui ne le veut pas. Comme il le dit :

« Désirent-ils une autre religion que celle d'Allah alors que tous les êtres qui peuplent les cieux et la terre se soumettent de gré ou de force à Lui et que c'est à Lui qu'ils seront ramenés ? » [âl-imran ;83].

Pureté à lui, il est le seigneur des mondes, leur créateur, le pourvoyeur de leur subsistance, qui leur donne vie et les fait mourir, il retourne leurs cœurs, gère leurs affaires. Ils n'ont d'autre seigneur, maitre et créateur autre que lui. Qu'ils reconnaissent cela ou le nient. Qu'ils en aient connaissance ou l'ignorent. Mais parmi tous ces êtres, ceux qui ont la foi le savent et le reconnaissent. Contrairement à ceux qui l'ignorent ou le nient par orgueil. Ils refusent de se soumettre alors qu'ils savent qu'Allah est leur seigneur et créateur.

Si après avoir pris connaissance de la vérité cela s'accompagne du refus de l'accepter par orgueil, il s'ensuit un châtiment pour qui s'en rend coupable de l'avoir rejeté. Comme le dit Allah dans ce verset :

« Bien que convaincus au fond d'eux-mêmes de leur authenticité, ils rejetèrent injustement ces miracles, poussés par leur fierté. Considère donc la fin de ceux qui répandent le mal sur terre. » [an-naml ;14].

Allah dit aussi :

« Ceux auxquels Nous avons confié les Ecritures le connaissent comme ils connaissent leurs propres enfants. Pourtant, une partie d'entre eux dissimule sciemment la vérité. » [al-baqara ;146].

Et aussi :

« Nous savons à quel point leurs paroles t'affligent. Mais, au fond, ce n'est pas ta sincérité qu'ils contestent, mais ce sont bien les signes d'Allah que les impies rejettent. » [al-an'âm ;33].

[Le monothéisme est de trois catégories][13]

En reconnaissant qu'Allah est son seigneur et créateur, qu'il dépend entièrement de lui et qu'il a besoin de lui, il a alors connaissance de sa servitude liée au premier type de monothéisme, celui de la seigneurie. Ce serviteur peut invoquer son seigneur, faire preuve d'humilité et s'en remettre à lui. Il peut lui obéir comme il peut aussi lui désobéir. Il peut l'adorer comme il peut aussi adorer le diable ou des idoles à côté de son adoration à Allah. Or, ce type de servitude ne permet pas de distinguer

---

13 Le premier est le monothéisme de la seigneurie (tawhid ar-rubûbiyya). Il consiste pour le serviteur à reconnaitre qu'Allah est celui qui l'a créé et pourvoit à sa subsistance. Que c'est lui qui lui a donné la vie et le fera mourir et qu'il gère ses affaires comme il l'entend. Tout le monde reconnait qu'Allah est seul et sans associé à réaliser cela. Les versets en ce sens sont légion.
Le deuxième est le monothéisme de l'adoration (tawhid al-ulûhiyya). Il consiste à ne vouer tout acte d'adoration qu'à Allah. Personne d'autre ne peut être adoré, invoqué ou sollicité pour une aide ou du secours concernant des faits qu'il est le seul capable de réaliser. De même, les vœux et les sacrifices sont des adorations qui ne doivent être vouées qu'à lui : « Dis : « Mes prières, mes actes de dévotion, ma vie tout entière et ma mort sont voués à Allah, Seigneur de la Création auquel je rends, comme cela m'a été ordonné, un culte exclusif et sincère et auquel je suis le premier à faire acte de soumission. » » [al-an'âm ;162-163]. Les croyants reconnaissent ce monothéisme et le mettent en application alors que les polythéistes le rejettent.
Le troisième est le monothéisme des noms et attributs divins (tawhid al-asmâ' wa as-sifât). Il fait partie de la première catégorie. Il consiste à décrire Allah et le nommer par les attributs et les noms par lesquels il s'est lui-même décrit ou nommé, ou par la description qu'en a fait son prophète et les noms par lesquels il l'a nommé à travers les hadiths authentiques, et attester de cela sans établir de ressemblance complète ou partielle entre lui et sa création, ni en donnant une interprétation abusive de ses noms et attributs ou les dépouiller de leurs sens : « Rien ne lui ressemble et il entend et voit parfaitement toute chose. » [ash-shûra ;11]. [Fawzan].

les personnes destinées au paradis de celles vouées à l'enfer. Pas plus qu'elle ne permet de faire d'un homme un croyant comme le dit Allah :

« ***La plupart d'entre eux ne croient en Allah qu'en associant de fausses divinités à Son adoration.*** » [yousouf ;106].

En effet, les polythéistes reconnaissaient qu'Allah était leur créateur et qu'il pourvoyait à leur subsistance. Pourtant, ils vouaient leurs adorations à autre que lui. Allah dit :

« ***Et si tu leur demandes qui a créé les cieux et la terre, ils répondront que c'est Allah.*** » [az-zumar ;38].

Il dit aussi :

« ***Demande-leur : « À qui appartiennent la terre et tous ceux qui la peuplent, si vous le savez ? » « À Allah », répondront-ils. Dis-leur : « Ne réfléchissez-vous donc pas ? » Demande-leur : « Qui est le Seigneur des sept cieux et le Maître du Trône glorieux ? » « C'est Allah », reconnaîtront-ils. Dis-leur : « N'allez-vous donc pas Le redouter ? » Demande-leur encore : « Qui règne en Maître absolu sur la Création ? Qui accorde Sa protection à qui Il veut, mais dont nul ne peut être protégé, si vous le savez ? » « C'est Allah », admettront-ils. Dis-leur : « Comment avez-vous pu ainsi perdre toute raison ? » »*** [al-mu'minûn ;84-89].

La plupart des gens qui parlent de cette réalité la reconnaissent et attestent qu'Allah est le créateur et le pourvoyeur de toute chose. C'est une réalité cosmique que connaissent et reconnaissent aussi bien le croyant que le mécréant, le pieux que le pervers. Même le diable et les damnés de l'enfer. Comme il est dit dans le coran :

« ***Satan dit : « Accorde-moi, Seigneur, un sursis jusqu'au Jour où les hommes seront ressuscités. » »*** [al-hijr ;36].

« Satan jura : « Puisque Tu m'as égaré, Seigneur, je m'emploierai à égarer tous les hommes. » [al-hijr ;39].

« Satan jura : « Par Ta toute-puissance, je m'emploierai à tous les égarer. » [sad ;82].

« Si Tu m'accordes un sursis jusqu'au Jour de la résurrection, je ne manquerai pas de dévoyer, à l'exception d'un petit nombre, la descendance de cet être que Tu as honoré plus que moi. » » [al-isra ;62].

Ainsi en est-il de ce type de discours reconnaissant qu'Allah est le seigneur, le créateur de toute chose. Même les damnés de l'enfer le reconnaissent :

« Ils diront : « Seigneur ! Notre funeste destin a été plus fort que nous. Nous étions totalement égarés. » [al-mu'minun ;106].

« Si tu pouvais les voir lorsqu'ils comparaîtront devant leur Seigneur qui leur demandera : « Cette résurrection n'est-elle pas la vérité ? » « Si, par notre Seigneur », reconnaîtront-ils. » [al-an'âm;30].

Or, certains s'arrêtent au simple constat de cette réalité reconnaissant qu'Allah est le créateur de toute chose, mais ne mettent pas en application ce qui leur a été ordonné de faire et correspond à la réalité religieuse : l'adoration due à Allah qui relève du monothéisme de l'adoration, lui obéir et obéir à son prophète. Ceux-là appartiennent à la catégorie du diable et des damnés de l'enfer. Et si avec cela ils pensent faire partie de l'élite des saints, des gnostiques et être parvenus au summum de la connaissance. Ils considèrent ne plus avoir à se conformer aux obligations et interdits religieux. Ils font partie des pires mécréants et renégats.

[Ceux qui prétendent que les saints ne sont pas soumis aux préceptes religieux]

Qui prétend qu'al-Khadir n'est pas dans l'obligation de se conformer aux préceptes religieux parce qu'il aurait connaissance directement de la volonté divine soutient une position plus mauvaise que celle des mécréants[14].

Le statut de ces gens ne changera pas tant qu'ils n'auront pas mis en application la deuxième acception du terme « serviteur » qui correspond à celle de l'adorateur d'Allah et de personne d'autre, qui obéit à ses ordres et à ceux de ses prophètes, qui prend pour alliés les croyants et pieux serviteurs et se désavouent de ses ennemis.

Cette adoration correspond à son droit à être divinisé. C'est pourquoi l'emblème du monothéisme est la formule « lâ ilâha illa Allah » qui signifie : il n'y de divinité en droit d'être adorée qu'Allah. C'est en opposition avec ceux qui reconnaissent la seigneurie d'Allah, qu'il est

---

14 Al-Khadir est un pieux serviteur mentionné dans la sourate de la caverne (al-kahf :18 verset 65) dans lequel Allah dit à son sujet : « ils [Moïse et son valet] trouvèrent un de nos serviteurs auquel nous avions donné une miséricorde et enseigné un savoir émanant de nous. » Certains prétendent qu'il n'est pas obligé de suivre les préceptes religieux puisqu'il ne s'est pas conformé à ceux de Moïse et qu'il n'a pas besoin de suivre les enseignements des prophètes. Or, cela est un mensonge forgé puisqu'Allah dit qu'il lui a enseigné un savoir. C'est un des pieux serviteurs d'Allah. Certains savants ont soutenu que c'est un prophète et que des miracles se sont réalisés par son biais. C'est donc un pieux serviteur et non pas une personne qui serait parvenu à Allah et puiserait son savoir directement de lui comme le prétendent les soufis. Ils ajoutent à cela qu'al-Khadir n'a pas besoin de se conformer aux lois de Moïse et en est dispensé.
À cela nous répondons : La loi de Moïse ne concerne pas tout le monde, mais elle est spécifique à son peuple. Seule la loi de Muhammad englobe tous les peuples. Celle des autres prophètes est restreinte aux peuples auxquels ils furent suscités. C'est pourquoi le prophète a dit en énumérant les spécificités qu'Allah lui a fait don : « Les prophètes avant moi furent envoyés uniquement à leurs peuples alors que je fus envoyé à l'ensemble des gens. » Al-Khadir n'a pas reçu l'ordre de suivre la loi de Moïse et elle ne le concerne pas. [Fawzan].

le créateur de toute chose, et qui ne l'adorent pas, ou qui l'adorent, mais adorent également d'autres choses. La divinité est celle que le cœur divinise par amour, vénération, glorification, crainte et espoir et autres. C'est ce type d'adoration qu'Allah aime et agrée et par laquelle il décrit ceux qu'il a élus parmi ses serviteurs. Il a envoyé ses messagers pour la mettre en application. Par contre, le terme serviteur peut concerner autant le croyant que le mécréant si on entend par là qu'il est soumis aux lois cosmiques, qu'il le reconnaisse ou non.

En établissant clairement la distinction entre ces deux types de servitude, on peut distinguer la réalité religieuse de la réalité cosmique. La première est incluse dans l'adoration d'Allah, sa religion et ses préceptes qu'il aime et agrée. Il prend pour alliés ceux qui les mettent en application et les récompense par le paradis. La deuxième est commune au croyant et au mécréant, au pieux et au pervers. Ceux qui se contentent de reconnaitre cette réalité cosmique sans se conformer aux injonctions de la réalité religieuse auront suivi les traces du diable maudit et des mécréants au seigneur des mondes. Quant à ceux qui n'auront appliqué qu'en partie les préceptes de la religion, ou uniquement dans un état ou une situation particulière, leur foi et leur alliance à Allah seront affectées en fonction de leurs manquements aux applications des réalités religieuses.

La compréhension de ce point est de la plus haute importance. Nombreux sont ceux qui se sont fourvoyés sur cette question. Elle reste confuse pour beaucoup d'aspirants au cheminement spirituel. Si bien que même de grands maitres qui prétendent pourtant avoir atteint un haut degré de connaissance du monothéisme et de spiritualité se sont trompés. Et seul Allah connait leur nombre, lui qui sait tout autant ce qui est caché de ce qui nous apparait.

C'est à cela que faisait allusion le shaykh 'abd al-Qâdir selon ce qui est rapporté de lui : *« Beaucoup d'hommes, lorsqu'ils commettent un péché le justifient en disant que cela était prédestiné. Pas moi, une lucarne s'est ouverte pour moi et je repousse les destins de la vérité par la vérité pour la vérité. Le véritable homme digne de ce nom est celui qui repousse le destin par une nouvelle action, non pas celui qui se contente de ce qui lui est arrivé sans réagir*[15].[16] »

Ce que le shaykh mentionne est cela même qu'Allah et son prophète ont ordonné[17]. Malheureusement, nombreux sont ceux qui se sont fourvoyés ici. Ils peuvent être témoins d'un péché décrété à l'un d'entre eux ou à une personne quelconque. Il peut même s'agir de mécréance. Malgré cela, ils attestent que cela a eu lieu selon la volonté d'Allah, selon son décret et son destin, que cela entre dans le cadre de Sa Seigneurie et ce qu'implique sa volonté. Ils finissent donc par croire que se résigner et accepter ce péché fait partie de la religion, que c'est la voie à suivre et que c'est une adoration. Ils agissent donc comme les polythéistes dont le coran relate les propos :

---

15 Le shaykh 'abd al-Qâdir al-Jîlânî est un des grands savants de l'école hanbalite. C'est aussi un dévot. Son livre sur la jurisprudence intitulé « al-ghunia » est publié et est bien connu. Les soufis ont exagéré à son sujet, sur sa piété et son savoir. Et les adorateurs des tombes soutiennent même qu'il a le pouvoir de nuire ou d'apporter une utilité comme les autres saints et hommes pieux. Les soufis lui ont même attribué une voie spirituelle qu'ils nomment al-qâdiriyya. Il en est complètement innocent puisqu'il avait une méthodologie saine. [Fawzan].

16 Le shaykh 'abd al-Qâdir al-Jîlânî explique qu'il ne se soumet pas au destin lorsqu'il lui arrive de commettre un péché. Il réagit plutôt en disant : certes, ce péché était prédestiné, mais je ne reste pas silencieux sans rien faire, Je me repens à Allah et repousse ce destin par un autre en obéissant à Allah. [...] Si le péché est prédestiné, la repentir l'est également. Ne reste pas muet et résigné. Si tu as commis un péché, repens-toi. Ne te contente pas de dire que c'est le destin ! Dis plutôt que te repentir est ton destin ! Si tu commets un péché, fais-le suivre par une bonne action. « et fais suivre la mauvaise action par une bonne action qui l'effacera . » Ne te contente pas de regarder ce qui est arrivé. Tu es religieusement responsable de faire ce qui t'est ordonné et d'éviter les interdits. Ne t'arrête pas à ce qui t'est arrivé sans réagir. [Râjihî].

17 C'est-à-dire avoir foi au destin tout en continuant à appliquer les injonctions religieuses sans considérer qu'il y ait une contradiction. Le traducteur.

« ***Les idolâtres diront : « Si Allah l'avait voulu, ni nous ni nos ancêtres ne Lui aurions associé de faux dieux et n'aurions rien interdit de nous-mêmes.*** » » [al-an'âm ;148].

« ***Allons-nous nourrir ceux qu'Allah, s'Il le voulait, pourrait Lui-même nourrir ?*** » » [yasin ;47].

« ***Ils dirent si Allah l'avait voulu nous n'aurions pas adoré ces idoles.*** » [az-zukhruf ;20].

Or, s'ils avaient été guidés vers une saine croyance, ils auraient su que nous devons accepter et patienter face au destin quand il s'agit d'une calamité comme la pauvreté la maladie ou la peur. Allah dit :

« ***Aucune calamité ne nous atteint si ce n'est par la permission d'Allah. Et qui croit en Allah il guide son cœur.*** » [Taghâbun ;11].

Un ancien a dit : ce verset fait référence à un homme atteint par une calamité. Il sait que cela vient d'Allah, il l'accepte et se résigne.

Allah dit :

« ***Nul malheur ne s'abat sur terre ou sur vos personnes qui ne soit consigné dans un livre avant même qu'il ne se produise par Notre volonté[18], chose des plus aisées pour Allah. Sachant cela, vous ne serez pas affligés par ce qui vous a échappé et ne vous réjouirez pas avec insolence de ce que vous avez obtenu.*** » [al-hadid ;22-23].

---

[18] Ou : avant même que Nous procédions à la création (de la terre ou de ces personnes).

[Quand peut-on s'appuyer sur le destin pour argumenter ?]

Dans les recueils de Bokhari et Muslim[19], le prophète a dit :

« Aussi, lorsque Moïse - celui auquel Allah a parlé sans intermédiaire - et Adam furent réunis dans les sphères supérieures et eurent une discussion, Moïse lui dit : « **Tu es Adam, le père de l'humanité, qu'Allah a créé de Ses Mains. Il a insufflé en Toi de Son Esprit, Il a ordonné à Ses anges de se prosterner devant toi, et Il t'a enseigné les noms de toute chose ! Pour quelle raison nous as-tu fait sortir, ainsi que toi-même, du Paradis. »** *Adam répliqua :* **"Moïse ! "Tu es celui qu'Allah a élu pour transmettre Son Message et lui adresser la parole. Me reproches-tu un acte qui me fut prédestiné par Allah avant même qu'Il ne me crée ?!" »**

Le Messager d'Allah ajouta :

« Adam l'emporta donc sur Moïse dans leur discussion. »

Adam ne s'est pas appuyé sur l'argument du destin en pensant que l'auteur d'un péché peut agir ainsi pour justifier son acte. Aucun musulman ni même un homme sensé ne le pense. Et si cela était une excuse valable pour se disculper de toute responsabilité, elle l'aurait été pour le diable et les peuples de Noé Hud et pour tous les mécréants. Moïse n'a pas non plus blâmé Adam en raison du péché qu'il a commis. Adam s'en est repenti auprès de son seigneur qui l'a choisi et guidé. Il l'a blâmé en raison du malheur qui s'est abattu sur toute l'humanité en raison de sa faute. C'est pourquoi il lui dit : Pourquoi nous as-tu sortis ainsi que toi-même du paradis ? Ce à quoi répondit Adam que cela était écrit bien avant qu'il ne soit créé.

---

[19] Bokhari (2409) Muslim (2652).

L'acte commis et le malheur qui en a résulté ont été prédestinés. Il est obligatoire d'accepter tout malheur prédestiné. C'est accepter pleinement Allah en tant que seigneur. Quant aux péchés, le serviteur n'a pas le droit d'en commettre. Et s'il en commet, il doit implorer le pardon divin et se repentir. En somme, il doit se repentir de tout péché et patienter face à chaque calamité. Allah a dit :

« Supporte donc patiemment leurs attaques, car la promesse d'Allah s'accomplira inéluctablement. Implore le pardon de tes péchés » [ghafir ;55].

Allah a dit :

« Si toutefois vous vous armez de patience et craignez Allah, leurs manœuvres resteront sans effet. » [âl-'imrân ;120].

Allah a dit : ***« Vous armer de patience et craindre Allah est sans aucun doute la meilleure résolution à prendre. »*** [âl-'imrân ;186].

Yousouf a dit comme le relate le coran :

« Que celui qui craint le Seigneur et supporte patiemment les épreuves sache qu'Allah ne laisse jamais se perdre la récompense des hommes de bien. » [Yousouf ;90].

Ainsi en est-il des péchés que commettent les gens en général. Face à cela, le serviteur doit prescrire le bien et proscrire le mal selon ses capacités. Il doit combattre sur le chemin d'Allah les mécréants et les hypocrites. S'allier avec les alliés d'Allah et se désavouer de ses ennemis. Aimer et détester pour Allah, comme Allah dit :

[L'obligation de prescrire le bien]

« Vous qui croyez ! Ne vous liez pas à Mes ennemis, qui sont également les vôtres, leur offrant votre amitié alors qu'ils ont renié la vérité qui vous a été apportée et forcé le Messager et vous-mêmes à l'exil, vous reprochant uniquement de croire en Allah, votre Seigneur. Si vraiment vous avez émigré pour Ma cause et pour obtenir Mon agrément, ne leur donnez pas secrètement des marques d'amitié. Je connais, en effet, aussi bien ce que vous dissimulez que ce que vous exprimez. Quiconque, parmi vous, agirait ainsi s'écarterait du droit chemin. Si jamais ils prenaient le dessus sur vous, ils vous traiteraient en ennemis, n'hésitant pas à lever la main sur vous et à vous blesser de leurs langues acérées. Ils aimeraient tant vous voir renier la foi. Vos proches parents et vos propres enfants ne vous seront d'aucune utilité le Jour de la résurrection. Ce Jour-là, Allah vous séparera d'eux. Allah voit parfaitement ce que vous faites. Vous avez un bel exemple en Abraham et en ses compagnons, lorsqu'ils dirent aux leurs : « Nous vous désavouons et vous renions, vous et les fausses divinités que vous adorez en dehors d'Allah. Inimitié et haine sont à jamais déclarées entre nous tant que vous ne croirez pas en Allah seul. » » [al-mumtahana ;1-4].

Et Allah dit :

« Tu ne trouveras personne, parmi ceux qui croient en Allah et au Jour dernier, qui témoigne de l'affection à ceux qui s'opposent à Allah et Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou leurs proches parents. Voilà ceux dont Allah a rempli le cœur de foi, auxquels Il a apporté Son soutien. » [al-mujâdala ;22].

Allah dit : *« Pourrions-Nous réserver à ceux qui Nous sont soumis le même sort qu'aux impies ?»* [al-qalam ;35].

Allah dit : *« Allons-Nous réserver à ceux qui croient et accomplissent le bien le même sort qu'à ceux qui répandent le mal sur terre ? Traiterons-Nous de la même manière ceux qui craignent le Seigneur et les pécheurs ?»* [sad ;28].

Allah dit : *« Ceux qui vivent dans le péché pensent-ils que Nous allons leur réserver, de leur vivant et après leur mort, le même sort qu'à ceux qui croient et accomplissent le bien ? Comme leur jugement est erroné !»* [al-jâthiya ;21].

Allah dit : *« L'aveugle ne saurait être comparé au clairvoyant, pas plus que les ténèbres ne sont comparables à la lumière, ou la fraîcheur de l'ombre à la chaleur d'un vent brûlant. De même, les vivants ne sauraient être comparés aux morts. »* [fâtir ;19-22].

Allah dit : *« Allah propose en parabole un esclave appartenant à plusieurs maîtres qui se disputent sans cesse ses services et un autre, propriété exclusive de son maître : les deux esclaves sont-ils comparables ? Non !»* [az-zumar ; 29].

Allah dit : *« Allah propose en parabole un esclave totalement impuissant et un homme libre auquel Nous avons accordé des biens abondants qu'il distribue comme il l'entend. Ces deux hommes sont-ils égaux ? Non ! Louange à Allah ! Mais la plupart d'entre eux n'en sont pas conscients. Allah propose également en parabole deux hommes, l'un muet et totalement impuissant, vivant à la charge des autres, incapable de remplir la moindre tâche qu'il se voit confier. Cet homme est-il comparable à celui qui prône la justice et suit lui-même le droit chemin ? »* [an-nahl ;75-76].

Allah dit : *« Les damnés de l'Enfer ne sont en rien comparables aux élus du Paradis. Seuls les élus du Paradis ont gagné leur salut. »* [al-hachr ;20].

Les versets semblables sont légions dans lesquels Allah met en évidence ce qui sépare les adeptes de la vérité de ceux du faux, ceux qui lui obéissent des pécheurs, les pieux des pervers, ceux qui furent guidés de ceux qui se sont fourvoyés, les gens droits des déviants, les gens sincères des menteurs.

[En conclusion de ce qui précède]

Celui qui atteste de la réalité cosmique sans attester de la réalité religieuse que cela implique aura mis sur un pied d'égalité des catégories qu'Allah s'est efforcé de différencier avec force. Il finira par mettre sur le même plan Allah et des idoles comme le dit Allah en relatant les propos des damnés de l'enfer s'adressant à leurs idoles :

« Par Allah ! Nous étions de toute évidence égarés en vous mettant vous et le Seigneur de la Création sur un pied d'égalité. » [ash-shu'ara ;98-99].

Ces gens peuvent même aller jusqu'à mettre sur un même plan Allah et toute la création. Et, partant, faire de l'adoration et des actes d'obéissance un droit revenant à la création alors qu'ils sont dus à Allah. Et ceci, parce qu'ils considèrent qu'Allah correspond à toute la création. C'est la plus grande forme de mécréance et de déviance concernant le seigneur.

Ils peuvent même aller plus loin dans la mécréance et ne pas reconnaitre leur condition de servitude. Pas plus dans le sens cosmique que religieux. Ils considèrent faire partie intégrante de l'entité divine comme l'ont dit clairement leurs plus grands tyrans – *tawâghît* – comme ibn 'arabî l'auteur du livre «*fussus al-hikam*» et autres déviants comme ibn sab'în et ses semblables. Ils considèrent être à la fois adorateur et adoré. Une telle croyance est la négation même de toute réalité, tant cosmique que religieuse. Plus encore, c'est un

égarement et le refus de voir la réalité cosmique vu qu'ils n'établissent aucune distinction entre le créateur et ce qu'il a créé et qu'ils sont pour eux une seule et même chose. La description de toute chose blâmable ou louable s'applique autant au créateur que ce qui est créé, vu que selon eux, l'existence de l'un correspond à l'existence de l'autre, elles se confondent.

[Le désaveu des croyants concernant cette croyance]

Quant à ceux qui ont foi en Allah et son prophète, tant les gens de la masse que l'élite attachée au coran, comme l'a dit le prophète :

« **Il** ***y a des gens qu'Allah aime.*** *Qui sont-ils ô prophète ?* ***Ce sont ceux qui apprennent et appliquent le coran, ce sont les bien-aimés d'Allah et son élite***[20]. »

Ils savent qu'Allah est le seigneur de toute chose, le maitre et le créateur. Il est le créateur et est distinct de ce qu'il a créé. Il ne s'est pas incarné en sa création ni ne se confond avec elle. Son existence est différente de celle de sa création. Allah a taxé les chrétiens de mécréants parce qu'ils soutiennent qu'Allah s'est incarné en sa création ou qu'il s'est confondu en la personne de Jésus. Alors que doit-on dire de ces gens qui soutiennent qu'Allah s'est incarné et se confond dans toute la création ?

Les croyants savent qu'Allah leur a intimé l'ordre de lui obéir ainsi qu'à son prophète. De même qu'il leur a interdit de leur désobéir. Ils savent qu'il n'aime pas la corruption, qu'il n'agrée pas la mécréance pour ses serviteurs, qu'ils doivent l'adorer et obéir à ses ordres et solliciter son aide pour appliquer tout cela. Comme Allah a dit :

---

[20] Rapporté par ibn Mâjah (215) et authentifié par Albani dans sahih ibn Majah.

« C'est toi seul que nous adorons et de toi seul dont nous implorons l'aide. » [al-fatiha ;5].

Et participent de son adoration et de son obéissance les faits suivants : prescrire le bien et proscrire le mal selon ses capacités. Combattre sur le chemin d'Allah les mécréants et les hypocrites.

Les croyants s'efforcent autant que faire se peut de mettre en application les préceptes de la religion en sollicitant l'aide divine. Ils repoussent autant que possible les péchés qu'ils sont susceptibles de commettre et essaient de ne pas s'en rendre coupables pour rester distants de ceux qu'ils redoutent. À l'image d'un homme qui mange quand il a faim, il peut aussi manger pour ne pas avoir faim dans un futur proche. Pareillement quand on a froid, on se couvre avec des vêtements chauds. Ainsi en est-il de tout ce qu'on cherche pour se prémunir d'un méfait.

Les compagnons dirent au prophète :

« *Ô messager d'Allah ! Que dis-tu des médicaments et des formules d'exorcisation que nous utilisons pour nous soigner et des armures pour nous protéger. Repoussent-ils le décret divin ?* Le prophète répondit : ***ils font partie du décret divin***[21]. »

Il dit dans un hadith :

« ***L'invocation et le malheur se rencontrent entre ciel et terre et se combattent***[22]. »

Telle est la situation des hommes de foi en Allah et son prophète, ceux qui l'adorent. Et tout cela participe de son adoration.

---

21 Ibn Majah (3437) jugé faible par Albani dans da'if ibn Majah(686).

22 Majma' az-zawâ'id (7/209- 1/146). Albani juge bon un hadith dont les termes sont similaires dans sahih al-jâmi'.

Ceux qui attestent de la réalité cosmique, et reconnaissent donc le premier aspect du monothéisme, celui de la seigneurie stipulant qu'Allah est le seigneur et créateur de toute chose et qu'il agit sur celle-ci comme bon lui semble, et qui érigent cette reconnaissance comme obstacle les empêchant de se conformer aux préceptes religieux. Ils sont de divers degrés d'égarement.

Les plus extrémistes ne se conforment à aucun précepte. Dès qu'ils transgressent la loi divine, ils arguent du destin pour justifier leurs forfaits. Leur thèse est pire que celle des juifs et des chrétiens. Elle s'apparente à celle des polythéistes qui dirent :

« Si Allah l'avait voulu, ni nous ni nos ancêtres ne Lui aurions associé de faux dieux et n'aurions rien interdit de nous-mêmes[23]. » [al-an'âm ;148].

Et aussi : ***« Ils affirment : « Si le Tout Miséricordieux l'avait voulu, nous n'aurions pas adoré ces divinités. » »*** [az-zukhruf ;20].

De tous les habitants de la terre, ils sont ceux qui sont les plus contradictoires. Et tous ceux qui s'appuient sur le destin pour justifier leurs forfaits sont contradictoires. En effet, ils ne peuvent acquiescer des actes de tous les hommes. Dans le cas où ils subissent ou sont témoins d'une injustice, de quelqu'un qui répand la corruption sur terre, commet un meurtre, l'adultère, détruit champs et cheptels et autres types de transgression qui arrivent nécessairement dans une société, ils tenteront de repousser ces méfaits et punir les coupables pour mettre un terme aux agissements de ces individus. Nous leur disons donc : *« si on peut se servir du destin comme prétexte pour justifier toutes les*

[23] La fin du verset est : « Argument fallacieux semblable à celui invoqué par leurs devanciers, jusqu'au jour où ces derniers durent affronter Nos rigueurs. Dis-leur : « Auriez-vous quelque preuve à nous présenter ? » Vous n'avez, en réalité, aucune certitude. Vous vous perdez simplement en conjectures et ne faites que mentir. »

mauvaises actions, alors laissez chacun vous faire du mal et en faire aux autres. Mais si ce n'est pas le cas, alors c'est votre argumentation qui est fausse. »

Malgré cela, les tenants de cette thèse ne la mettent pas en application dans tous les cas, mais uniquement quand bon leur semble et quand cela s'accorde avec leur passion. Un savant les interpela en ce sens : *« Toi, quand c'est pour obéir à Allah tu dis que ce n'est pas ton destin, mais dès que tu lui désobéis tu cries haut et fort que c'est ton destin. Tu adoptes la position qui convient à tes passions ! »*

Par ailleurs, on trouve parmi eux des gens qui prétendent avoir atteint un haut degré de savoir et de connaissance. Ils divisent les êtres en deux catégories. Les gens du commun qui doivent respecter les préceptes religieux, car ils attestent être maitres de leurs actes. Et l'élite qui considère que leurs actes sont créés malgré eux et qu'ils sont contraints de les faire, qu'Allah les leur fait faire comme il fait faire ce qu'il veut à qui il veut. Ceux-là se considèrent comme dispensés d'avoir à se conformer aux préceptes religieux et ne pensent pas être concernés par la promesse de récompense et les menaces de châtiment venant d'Allah.

Ils soutiennent la thèse suivante : ceux qui sont témoins de la volonté divine sont dispensés d'appliquer les préceptes religieux. Certains prétendent même que c'est le cas d'al-Khadir. Ils établissent une distinction entre les gens du commun et l'élite qui atteste de la réalité cosmique et reconnait Allah comme créateur des actes des serviteurs et maitre du fonctionnement de toute la création.

Par contre, ils peuvent différencier ceux qui ont une simple connaissance de la volonté divine de ceux qui en sont réellement témoins. Les premiers ne seraient pas dispensés d'accomplir les obligations religieuses contrairement aux seconds qui pensent que leurs

actes n'émanent pas de leur propre initiative. Et de ce point de vue, le fait que, selon eux, Allah les contraint d'œuvrer comme ils le font n'est pas la raison qui les dispense des obligations religieuses, mais plutôt le fait qu'ils soient témoins de la volonté divine. Nombre de ceux qui pensent avoir atteint un haut degré de connaissance du monothéisme et de spiritualité ont adhéré à cette thèse erronée. La raison à cela est que leur vision des choses n'a pu saisir le fait qu'un homme puisse recevoir un ordre alors qu'autre chose lui est prédestiné. Et les rationalistes (al-mu'tazila) n'ont pu saisir cela également.

Ces rationalistes reconnaissent l'obligation de se conformer aux préceptes religieux, mais pas la prédestination qui correspond à la volonté divine de façon générale. Ils ne reconnaissent pas que c'est Allah qui a créé les actes des hommes, mais que ces derniers créent leurs propres actes. Contrairement à eux, les jabarites, partisans du déterminisme, attestent du principe du destin, mais considèrent que ceux qui sont témoins de la volonté divine et connaissent donc ce qu'Allah a prédestiné sont dispensés des obligations religieuses. Seule cette catégorie en est dispensée, car il leur est impossible de soutenir que tout le monde en est dispensé. Leur thèse est d'ailleurs pire que celle des rationalistes. D'ailleurs, aucun musulman des premières générations n'a tenu de tels propos.

Ils considèrent que les obligations religieuses concernent ceux qui n'ont pas eu accès et n'ont pu attester de la réalité cosmique. Un voile s'interpose entre eux et la vision de cette réalité. C'est pour cela que selon eux, ceux qui ont pu voir cette réalité en sont dispensés et font partie de l'élite. A ce sujet, ils peuvent donner une interprétation abusive au verset suivant :

« Et adore ton seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude. » [al-hijr ;99].

Ils expliquent le terme certitude en disant que cela correspond à la connaissance de cette réalité. Or, une telle assertion est une mécréance évidente. Quand bien même plusieurs groupes l'ignoreraient. En effet, il est nécessairement connu de la religion musulmane que chacun est tenu de se conformer aux obligations et interdits religieux tant qu'il est sain d'esprit, et ce jusqu'à sa mort. Rien ne l'en dispense. Ni le fait qu'il soit témoin et connaisse la volonté divine ni autre chose. Celui qui ignore ce point on devra le lui enseigner et le lui expliquer. Mais s'il persiste à croire qu'il peut être dispensé des obligations religieuses alors on devra appliquer la peine capitale.

Ces thèses se sont largement répandues chez nos contemporains alors qu'elles étaient inconnues chez nos prédécesseurs. Elles s'opposent frontalement à Allah et son messager. Elles s'interposent sur son chemin et y font obstacle, démentent les messagers et sont contraires aux jugements divins. Et si quelqu'un qui soutient une telle thèse ignore qu'elle est fausse et considère qu'il ne fait qu'emprunter la voie du prophète et des saints, alors celui-ci est comme un homme qui croit ne pas être obligé de faire la prière et pouvoir s'en dispenser en vertu des états spirituels que son cœur connaitrait. Ou, que boire de l'alcool lui serait licite parce qu'il ferait partie de l'élite et que cela ne lui nuirait en rien. Ou, que la fornication lui serait permise parce que les péchés ne le souilleraient pas vu qu'il serait comme la mer, trop vaste pour qu'une impureté n'ait une influence sur lui.

[Leur similitude avec les polythéistes]

Il ne fait aucun doute que les polythéistes qui ont taxé les prophètes de menteurs oscillent entre l'hérésie contraire à la religion et la référence au destin pour justifier leurs transgressions des lois divines. Les adeptes des thèses que nous avons mentionnées peu avant ressemblent donc sur ce point aux polythéistes : soit coupable

d'hérésie, ou prenant le destin comme prétexte, ou encore les deux à la fois. Comme le dit Allah au sujet des polythéistes :

« Lorsqu'ils commettent un acte infâme, ils disent : « Nous avons hérité cette pratique, d'ailleurs prescrite par Allah, de nos ancêtres. » Dis : « Allah ne saurait prescrire une infamie. Attribuez-vous à Allah des prescriptions sans être certains qu'elles émanent de Lui ? » » [al-a'râf ;28].

« Les idolâtres diront : « Si Allah l'avait voulu, ni nous ni nos ancêtres ne Lui aurions associé de faux dieux et n'aurions rien interdit de nous-mêmes. » » [al-an'âm ;148].

[Les polythéistes sont coupables d'hérésie et apportent à la religion ce qu'Allah n'a pas légiféré et les soufis et autres scolastiques font de même]

Le shaykh poursuit : Allah a mentionné les hérésies des polythéistes. Notamment, le fait qu'ils aient considéré licite ce qui est illicite et des adorations qu'il n'a pas légiféré comme il le relate dans ce verset :

« Telle bête ou telle récolte, assurent-ils, est taboue, sa consommation étant interdite sans leur autorisation. Certaines de ces bêtes, selon eux, ne doivent servir ni de montures, ni de bêtes de somme, tandis que sur d'autres le nom d'Allah ne doit pas être prononcé. Autant de mensonges forgés par eux et attribués à Allah, mais pour lesquels Il saura les châtier comme il se doit. » [al-an'âm ;138].

« Fils d'Adam ! Nous vous avons pourvus de vêtements qui couvrent votre nudité et d'autres qui vous servent de parures. Mais rien ne vaut le vêtement de la piété. Ce sont là certains signes d'Allah qu'ils sauront peut-être méditer. Fils d'Adam ! Que Satan ne vous séduise surtout pas comme il a séduit vos premiers ancêtres qu'il fit

chasser du Paradis et auxquels il fit perdre leurs vêtements afin de leur dévoiler leur nudité. Il vous observe, lui et ses suppôts, tandis que vous-mêmes ne pouvez les voir. Nous avons fait des démons les maîtres des impies. Lorsqu'ils commettent un acte infâme, ils disent : « Nous avons hérité cette pratique, d'ailleurs prescrite par Allah, de nos ancêtres. » Dis : « Allah ne saurait prescrire une infamie. Attribuez-vous à Allah des prescriptions sans être certains qu'elles émanent de Lui ? » Dis : « Allah, au contraire, a prescrit la vertu. Tournez-vous donc vers Lui en chaque lieu de prière et invoquez-Le en Lui vouant un culte exclusif et sincère. De même qu'Il vous a tirés du néant, Il vous ramènera à la vie. » Certains ont été guidés par Lui, tandis que d'autres sont voués à la perdition. Ils ont en effet obéi à leurs démons plutôt qu'à Allah, tout en étant persuadés de suivre la bonne direction. Fils d'Adam ! Revêtez vos plus beaux habits en tout lieu de prière. Mangez et buvez, mais sans, toutefois, tomber dans l'excès. Allah n'aime pas les êtres excessifs. Dis : « Qui donc a interdit les vêtements et les nourritures pures et saines qu'Allah a mis à la disposition de Ses serviteurs ? » Dis : « Ils sont destinés aux croyants ici-bas et leur seront exclusivement réservés dans l'au-delà. » C'est ainsi que Nous exposons clairement Nos enseignements à des gens capables de les comprendre. Dis : « Mon Seigneur vous interdit seulement de commettre publiquement ou secrètement des actes infâmes, de vous livrer au péché, de vous attaquer injustement à autrui, de Lui associer de fausses divinités sans vous fonder sur la moindre preuve révélée par Lui et de Lui attribuer des prescriptions sans être certains qu'elles émanent de Lui. » » [al-a'râf ;26-33].

Ils peuvent donner à leurs innovations le terme de « réalité ». De même qu'ils peuvent nommer par ce même terme leur vision du destin et la connaissance de la volonté divine. Selon eux, la voie de la réalité correspond à ne pas s'astreindre au respect des ordres et interdits religieux, mais plutôt agir en fonction de ses considérations, de ses

jouissances et de ce qu'on aime. Ils ne se réfèrent en aucun cas au destin. Leur seul référent est leur raison, leur passion, et nommer cela « réalité ».

Se conformer à ce qu'il nomme réalité au détriment des enseignements divins est semblable aux hérésies des jahmites et autres scolastiques. Ceux qui érigent leurs thèses hérétiques au rang de réalités rationnelles auxquelles il faut obligatoirement ajouter foi sans se soucier des préceptes enseignés par le coran et la sunna. D'ailleurs, ils peuvent en altérer le sens en le sortant de son contexte, ou s'en détourner complètement. Ils ne le méditent pas ni ne le comprennent. Ils avancent que c'est Allah qui connait le véritable sens de ses propos. Malgré cela, leurs croyances sont contraires à ce qu'implique le coran.

Aussi, en faisant la synthèse de leurs arguments qu'ils présentent comme rationnels et irréfutables, et qui sont, en réalité, en opposition avec le coran et la sunna. On s'aperçoit que derrière ces prétentions se cache un ensemble de méconnaissances et de croyances erronées. Et il en est de même quand on se penche sur la « réalité » des saints. Leurs enseignements sont en réalité contraires à ceux du coran et de la sunna et derrière eux se cachent des passions que ne suivent que les ennemis d'Allah et non pas ses alliés.

L'origine de leur égarement et sa cause principale est que ces gens font prévaloir leur conception des choses sur les textes révélés d'Allah. Ils choisissent de suivre leurs passions plutôt que de se conformer aux ordres divins. Les préférences et les jouissances varient selon les aspirations de chacun. Celles des croyants sont telles que l'a signifié le prophète dans un hadith authentique :

« Quiconque possède ces trois vertus goûtera grâce à elles à la douceur de la foi : aimer Allah et Son Messager plus que tout au monde, aimer une personne uniquement en Allah et préférer être jeté

au feu plutôt que de retomber dans l'impiété après en avoir été sauvé par Allah[24]. »

Dans un autre hadith :

« Goûtera à la douceur de la foi qui agrée Allah comme seigneur, l'islam comme religion et Muhammad comme prophète[25]. »

Quant aux mécréants, aux hérétiques et ceux qui se complaisent dans leurs passions, chacun se satisfait de son cas. On demanda à Sufiyan ibn 'Uyayna : Pourquoi les adeptes des passions aiment-ils si ardemment l'objet de leur passion ? Ce à quoi il répondit : as-tu oublié le verset

« Leurs cœurs, marqués par l'impiété, furent abreuvés de l'amour du Veau. » [al-baqara ;93].

Telle fut, en substance, sa réponse. Les adorateurs des idoles aiment leurs divinités comme le dit Allah :

« Il est pourtant des hommes qui ont décidé d'adopter en dehors d'Allah de fausses divinités qu'ils aiment à l'égal du Seigneur. » [al-baqara ;165].

« S'ils sont incapables de relever ce défi, sache qu'ils suivent simplement leurs passions. Or, qui est plus égaré que celui qui obéit à ses passions sans suivre une sûre direction venant d'Allah ?» [al-Qasas ;50].

« Ils ne font que se perdre en conjectures et suivre leurs passions. Pourtant, le droit chemin leur a été clairement indiqué par leur Seigneur. » [an-najm;23]

---

24 Bokhari (16 Muslim (43).

25 Muslim (34).

C'est pourquoi ils aiment écouter des poèmes et des chants qui stimulent le désir et l'amour. Or, cet amour n'est pas spécifique aux croyants. Il concerne aussi bien ceux qui aiment Allah, les idoles, la croix, un pays, les frères, les imberbes, les femmes. Et ceux que nous dénonçons se délectent de leurs jouissances et de leur amour pour ces choses sans prendre en considération les enseignements du coran et de la sunna ou la voie qu'ont empruntée les pieux prédécesseurs.

Ceux qui ne se conforment pas aux préceptes pour lesquels Allah a suscité son messager, pour l'adorer et lui obéir ainsi qu'à son prophète, ne peuvent affirmer suivre les préceptes d'une religion qu'Allah a instituée :

« Puis Nous t'avons prescrit une religion aux enseignements tout aussi clairs. Suis-la donc sans jamais te plier aux désirs des ignorants qui ne te seront d'aucun secours contre Allah. Les impies se soutiennent les uns les autres, tandis qu'Allah est le soutien des pieux croyants. » [al-jâthiya ;18-19].

En réalité, ils se conforment à leurs passions sans se tenir sur la voie droite qu'Allah a définie :

« Auraient-ils des divinités qui leur auraient prescrit un culte qu'Allah n'a pas établi ?» [ash-shûra ;21].

En fait, ils oscillent entre deux attitudes. Une fois ils sont coupables d'hérésie qu'ils nomment « réalité » en lui donnant la primauté sur la loi divine. Ou alors, ils se réfugient derrière l'argument du destin pour justifier leurs péchés. Tout comme les versets que nous avons cités le relatent au sujet des polythéistes.

Parmi les gens que nous venons de citer, on trouve une catégorie de personne qui est d'un rang supérieur par rapport à leur pair. Ils veillent à appliquer les plus grandes obligations religieuses et éviter les

interdictions les plus connues. Malgré cela, ils commettent l'erreur de délaisser certaines adorations comme l'invocation ou la confiance en Allah. Or, Allah nous a intimé l'ordre de les mettre en pratique et les a instituées en tant que moyen permettant de réaliser nos objectifs. Mais ils se méprennent. Selon eux, un gnostique étant parvenu à la connaissance du destin et de la volonté divine doit se détourner de ce type d'adoration. Ils considèrent que ces adorations concernent le commun des gens et non pas l'élite qui, connaissant ce qui est prédestiné, n'a nul besoin de mettre en œuvre lesdits moyens. Et c'est là une grave erreur.

Allah a institué une loi universelle impliquant une relation de cause à effet. C'est le cas du bonheur et du malheur qui ont tous deux des causes qui produisent leurs effets respectifs. Comme l'a dit le prophète :

« ***Allah a créé des gens pour le paradis. Et il a créé le paradis pour eux alors qu'ils étaient encore dans les reins de leur père. Ils accomplissent les œuvres qui les mèneront au paradis. Et Ila créé des gens pour l'enfer. Il a d'ailleurs créé l'enfer pour eux alors qu'ils étaient encore dans les reins de leur père. Ils accomplissent les œuvres qui les mèneront en enfer***[26]. »

Il dit également :

« ***La place de chacun de vous est déjà inscrite, soit en Enfer, soit au Paradis.*** » Les compagnons dirent : « *Messager d'Allah ! Ne devons-nous pas alors nous en remettre à notre destin ?* » Il répondit : « ***Au contraire, œuvrez ! Car à chacun sera facilité ce pour quoi il a été créé***[27]. » »

---

[26] Muslim (2662).
[27] Bokhari (1362) Muslim (2647).

Aussi, tout ce qui constitue une cause qu'Allah nous ordonne de faire est en soi une adoration. Placer sa confiance en Allah est lié à l'adoration comme il le dit dans le verset :

« Adore-le et place ta confiance en lui. » [Hud ;123].

Et dans celui-ci :

« Dis : c'est mon seigneur, il n'y a pas de divinité en droit d'être adoré que lui. C'est en lui que je place ma confiance et me repens. » [ar-ra'd ;30].

Et comme l'a dit le prophète Shu'ayb :

« En lui je place ma confiance et me repens. » [ash-shura ;10].

[Il n'est pas permis de se baser sur les miracles pour délaisser l'adoration]

Il existe un groupe qui, bien qu'accomplissant les actes obligatoires, délaisse ceux qui sont recommandés[28]. Leurs œuvres sont donc défaillantes en fonction de ce qu'ils délaissent de ces actes. Un autre groupe fut pris de vanité après qu'un prodige se soit déroulé via leur personne, que ce soit suite à un dévoilement spirituel ou après qu'une de leur invocation fut exaucée de façon extraordinaire. Ils se retrouvent préoccupés à d'autres activités au lieu de faire preuve de constance dans l'adoration et la reconnaissance des bienfaits divins. Ce sont le plus souvent les soufis qui se rendent coupables de ce genre de comportement. Le serviteur en réchappe uniquement s'il s'attache à chaque instant aux préceptes religieux que le prophète a enseignés. Comme l'a dit l'imam az-Zuhrî : Nos anciens disaient : *le salut se gagne en s'attachant à la sunna*. Puisque la sunna, comme l'a dit

---

[28] Le jugement légal de chaque acte peut être un des cinq suivants : obligatoire, recommandé, permis, déconseillé, interdit. Le traducteur.

l'imam Malik, est comme l'arche de Noé : *qui est monté à bord est sauvé, et qui est resté sur le port s'est noyé.*

[Les conditions de validité d'une adoration]

L'adoration, l'obéissance, la droiture, se tenir sur le droit chemin et toutes les autres appellations qui désignent cette notion dont la finalité est la même repose sur deux principes fondamentaux :

Le premier est que seul Allah doit être adoré. **Le deuxième** est qu'il doit être adoré uniquement par ce qu'il a ordonné et légiféré et non pas en fonction de ses passions, de conjectures et par d'autres pratiques innovées.

Allah a dit : ***« Que celui donc qui espère rencontrer son Seigneur accomplisse de bonnes œuvres et n'associe nulle divinité au culte de son Seigneur. »*** [al-kahf ;110].

Allah a dit : ***« Ce sont, au contraire, ceux qui se soumettent à Allah, tout en faisant le bien, qui obtiendront leur récompense auprès de leur Seigneur et seront préservés de toute crainte et de toute affliction. »*** [al-baqara ;112].

Allah a dit : ***« Qui professe meilleure religion que celui qui se soumet à Allah tout en faisant le bien et qui suit la voie d'Abraham, monothéiste pur et sincère qu'Allah a élu et entouré de Son amour ?»*** [an-nissa ;125].

Allah et son prophète aiment les bonnes actions. Allah intime l'ordre à Ses serviteurs d'en faire et cet ordre peut avoir une portée obligatoire ou simplement recommandée. Par contre, Allah et son prophète n'aiment pas les pratiques innovées qu'il n'a pas légiféré et que les gens accomplissent comme si elles faisaient partie de la religion. Ce ne

sont pas de bonnes actions au même titre que les interdits comme la fornication ou l'injustice.

Pour ce qui est des deux versets mentionnés :

« Que celui donc qui espère rencontrer son Seigneur accomplisse de bonnes œuvres et n'associe nulle divinité au culte de son Seigneur. » [al-kahf ;110]. Et ***« Ce sont, au contraire, ceux qui se soumettent à Allah, tout en faisant le bien, qui obtiendront leur récompense auprès de leur Seigneur et seront préservés de toute crainte et de toute affliction. »*** [al-baqara ;112] :

Ils font référence à la pureté du culte voué sincèrement et exclusivement à Allah. Omar ibn al-Khattâb avait pour habitude d'invoquer Allah en ces termes : *« Ô Allah ! fais que toutes mes œuvres soient pieuses, qu'elles te soient toutes exclusivement vouées, et que rien n'en soit consacré à autre que toi. »*

Quant à al-Fudayl ibn 'iyâd, il expliqua le verset suivant ainsi :

« Afin de vous mettre à l'épreuve et de voir qui de vous accomplira les œuvres les plus méritoires. » [Hud ;7] :

Les meilleures œuvres signifient les plus sincères et les plus correctes. Qu'est-ce que tu entends en disant cela, lui demanda-t-on. Il dit : *Si une œuvre est accomplie sincèrement pour Allah, mais pas correctement, elle n'est pas acceptée. Et si elle est correctement accomplie, mais ne l'est pas sincèrement pour Allah, elle n'est pas acceptée non plus. Elle ne sera acceptée uniquement si elle est sincèrement accomplie pour Allah et conformément à la sunna du prophète.*

Dans le cas où certaines personnes venaient à faire l'objection suivante : Si tout ce qu'Allah aime est inclus dans la notion

d'adoration, alors pourquoi il mentionne, après avoir ordonné de l'adorer, d'autres choses qu'il aime, comme c'est le cas dans les versets suivants :

« ***C'est toi seul que nous adorons et de toi seul dont nous implorons l'aide.*** » [al-fatiha ;5].

« ***Adore-le et place ta confiance en lui.*** » [Hud ;123].

« ***Adorez Allah, craignez-le et obéissez-lui.*** » [Nuh ;3].

Et d'autres prophètes ont tenu les propos de Noé.

À cette objection, nous répondons : ce type de procédé linguistique a des équivalents comme dans les versets suivants :

« ***La prière empêche de commettre la turpitude et le blâmable.*** » [al-'ankabût ;45].

Or, la turpitude fait partie du blâmable.

« ***Allah prescrit l'équité, la bonté et la charité envers les proches, et Il proscrit tout acte infâme, tout comportement répréhensible et toute forme d'injustice.*** » [an-nahl ;90].

Or, donner à un proche fait partie de la justice et de la bienfaisance tout comme la turpitude et la transgression font partie du blâmable.

« ***Ceux qui s'attachent aux préceptes du coran et accomplissent la prière.*** » [al-a'raf ;170].

Or, accomplir la prière fait partie des plus grands aspects de l'attachement porté aux préceptes du coran.

« ***Ils s'empressaient d'accomplir de bonnes actions et nous invoquaient avec envie et crainte.*** » [al-anbiya ;90].

Or, leurs invocations font partie des bonnes actions. Et on trouve de nombreuses occurrences à ce type de procédé dans le coran.

En fait, dans chacun de ces exemples, la deuxième notion est partiellement incluse dans la première, mais elle est spécifiquement citée à la suite pour signifier que c'est elle qu'on visait à travers le sens général de la première notion.

Dans d'autres cas, c'est un autre procédé qui est employé. Le sens d'une notion peut en recouvrir un autre selon le contexte, si elle est citée seule elle englobe les deux, mais si elles sont citées conjointement alors chacune revêt son propre sens. Le pauvre et l'indigent sont cités dans deux versets[29]. « Aux indigents (fuqara, pluriel de faqir) qui sont contraints sur le chemin d'Allah. » et dans un autre verset, il est dit : « nourrir dix pauvres (masâkin, pluriel de miskin) ». Dans chacun de ces versets, le terme employé revêt le sens du second. Mais quand ils sont cités conjointement, chacun retrouve le sens qui lui est propre comme dans ce verset : « Les aumônes ne sont dues uniquement aux indigents (fuqara) et aux pauvres (masâkîn) ».

Mais certains ne sont pas d'accord et formulent une objection à cette affirmation. Selon eux, quand deux termes sont cités conjointement, le terme spécifique n'est pas forcément inclus dans le sens du terme général. Pour synthétiser ces avis, nous disons que ce n'est pas toujours le cas, comme dans les versets suivants :

« Qui est l'ennemi d'Allah, de ses anges, de ses prophètes, de Jibril et Michaël. » [al-baqara ;97].

---

[29] En arabe le miskin est celui qui n'a pas de quoi suffire à ses besoins alors que le faqir est encore plus pauvre, comme l'explique shaykh ibn Baz. Les termes pauvre et indigent restituent approximativement ces notions. Le traducteur.

« Nous avons pris un engagement des prophètes, de toi-même, de Noé, d'Abraham, de Moïse et de Jésus, fils de Marie. Nous avons pris d'eux un engagement solennel. » [al-ahzâb ;7].

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce procédé consistant à citer un terme au sens spécifique suite à un terme dont la portée est plus générale. Il se peut que le terme en question ait une particularité que le sens général ne recouvre pas, comme c'est le cas des quatre prophètes mentionnés dans le verset que l'on vient de citer[30].

Il se peut aussi qu'on ne saisisse pas la portée d'un terme générale utilisée. On emploie alors un terme plus spécifique pour le mettre en évidence, comme dans les versets suivants :

« Un guide pour les pieux. Ceux qui ont foi en l'invisible, accomplissent la prière et dépensent de ce que nous leur avons pourvu. Ceux qui ont foi en ce que nous t'avons révélé et à ceux qui t'ont précédé. » [al-baqara ;2-4].

Ceux qui ont foi en l'invisible fait référence à l'invisible auquel il nous est obligatoire d'ajouter foi, certes. Mais cette expression conserve un sens général qui ne permet pas de saisir qu'on inclut un des aspects plus spécifiques de cette foi : *Ceux qui ont foi en ce que nous t'avons révélé et à ceux qui t'ont précédé.* L'objectif du procédé peut aussi être le suivant : ils ajoutent foi au contenu des informations concernant l'invisible, et également au fait que cela a bien été révélé aux prophètes.

Dans la même perspective, on citera les versets suivants :

30 Leur spécificité et qu'ils sont connus comme étant les prophètes doués de fermeté, loués pour leur patience. Caractéristique absente dans les mêmes proportions chez les autres prophètes. Le traducteur.

« Récite ce qui t'est révélé du Livre et veille à l'accomplissement de la prière. » [al-'ankabût ; 45].

« Quant à ceux qui s'attachent fermement aux Ecritures et accomplissent assidûment la prière. » [al-a'râf ; 170].

La lecture du coran signifie ici se conformer à ses préceptes comme le dit ibn Mas'ûd dans le verset suivant :

« Ne croient vraiment aux Ecritures que Nous leur avons confiées que ceux qui en suivent scrupuleusement les enseignements. » [al-baqara ; 121].

C'est-à-dire qu'ils considèrent comme licite et illicite ce que le coran déclare comme tel. Ils ajoutent foi aux versets dont les significations sont équivoques et mettent en application ceux dont les termes sont clairs. Suivre le coran comprend aussi bien accomplir la prière que d'autres actes, mais la prière a été citée spécifiquement au vu de sa particularité. Comme dans ce verset ou Allah s'adresse à Moïse :

« Je suis Allah. Il n'est de divinité en droit d'être adorée que Moi. Veille à me vouer un culte exclusif et sincère et à accomplir la prière afin d'y mentionner Mon nom et de te souvenir de Moi. » [taha ; 14].

Accomplir la prière pour l'évoquer est un des actes de culte les plus grandioses. Il en est de même dans ces versets :

« Vous qui croyez ! Craignez Allah ! Tenez des propos justes !» [al-ahzâb ; 70].

« Vous qui croyez ! Craignez Allah, cherchez à vous rapprocher de Lui. » [al-mâ'ida ; 35].

« Vous qui croyez ! Craignez Allah et comportez-vous en hommes véridiques et sincères ! » [at-tawba ; 119].

Ces actes sont tous inclus dans la notion de piété. Dans ce verset également :

« Voue-Lui donc un culte exclusif et sincère, et place ta confiance en Lui. » [Hûd ; 123].

Placer sa confiance en Allah et solliciter son aide participent de l'adoration. Mais le mentionner en particulier a pour objectif qu'on lui accorde davantage de considération dans ce contexte. En effet, cette aide permet d'accomplir toutes les autres adorations, et sans son aide, on ne peut adorer Allah.

Cela étant clarifié, on peut affirmer qu'un être approchera de la complétude en fonction de son aptitude à concrétiser son état de servitude. Plus il y parviendra, plus son rang sera élevé. Et quiconque se méprend et croit qu'une créature peut sortir de sa condition de servitude, ou qu'en sortir lui donnerait un statut supérieur, celui-là fait partie des plus ignorants et des plus égarés.

Allah dit :

« Les idolâtres prétendent que le Tout Miséricordieux s'est donné des filles. Gloire à Lui ! Les anges sont au contraire des serviteurs honorés qui se gardent de prendre la parole avant Lui et de transgresser Ses ordres. Allah sait ce qui se trouve devant eux comme ce qui se trouve derrière eux. Ils n'intercèdent qu'avec Sa permission et sont remplis de crainte pour Lui. » [al-anbiya ; 26-28].

« Ils prétendent que le Tout Miséricordieux s'est donné un enfant. Vous proférez là, assurément, un odieux blasphème. Peu s'en faut que les cieux ne s'entrouvrent à ces mots, que la terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent, parce qu'ils ont attribué au Tout Miséricordieux un enfant. Or, il ne sied pas au Tout Miséricordieux de se donner un enfant. Tous les êtres qui peuplent les cieux et la

terre se présenteront en toute soumission devant le Tout Miséricordieux. Il les a recensés du premier au dernier, sans qu'un seul ne manque à l'appel. Chacun d'eux, le Jour de la résurrection, se présentera seul devant Lui. » [Miryam ; 88-95].

Au sujet du Messie il dit :

« Jésus n'est en réalité qu'un de Nos serviteurs que Nous avons comblé de Nos faveurs et dont Nous avons fait un signe pour les fils d'Israël. » [az-zukhruf ; 59].

« Il est le Maître de tous les êtres qui peuplent les cieux et la terre. Les anges qui se trouvent auprès de Lui ne refusent jamais par orgueil de L'adorer et ne se lassent jamais de Le vénérer. Ils célèbrent nuit et jour, avec la même ferveur, la gloire de leur Seigneur. » [al-anbiya ; 19-20].

« Le Messie ne trouvera jamais indigne d'être le serviteur d'Allah, pas plus que les anges rapprochés. Quant à ceux qui, par orgueil, trouvent indigne d'adorer Allah, Il les rassemblera tous vers Lui. À ceux qui auront cru et accompli de bonnes œuvres, Il accordera leur entière récompense et leur ajoutera même de Ses faveurs. Quant à ceux qui auront refusé, par orgueil, de se soumettre à Lui, Il les châtiera douloureusement, sans qu'ils puissent trouver contre Son châtiment ni soutien, ni protecteur. » [an-nissa ; 172-173].

« Votre Seigneur a dit : « Invoquez-Moi, Je vous exaucerai. Quant à ceux qui, par orgueil, refusent de M'adorer, ils entreront couverts d'opprobre dans la Géhenne. » » [ghâfir ; 60].

« Au nombre des signes de Sa toute-puissance figurent le jour et la nuit, et le soleil et la lune. Ne vous prosternez ni devant le soleil, ni devant la lune, mais devant Allah qui les a créés, si c'est vraiment Lui que vous adorez ! S'ils s'y refusent par orgueil, qu'ils sachent que les

anges, auprès d'Allah, célèbrent jour et nuit Sa gloire, sans jamais se lasser. » [Fussilat ; 37-38].

« ***Invoque à mi-voix, avec humilité et crainte, le nom de ton Seigneur. Invoque-Le matin et soir, sans jamais te laisser distraire. Les anges qui se tiennent auprès de ton Seigneur ne refusent jamais par fierté de L'adorer. Ils ne cessent de célébrer Sa gloire et Sa sainteté et, devant Lui, de se prosterner.*** » [al-a'râf ; 205-206].

Ces versets décrivent les plus grands hommes en matière de dévotion et d'adoration et condamnent ceux qui s'y soustraient. Ils sont légion dans le coran. Allah nous informe d'ailleurs qu'il a envoyé tous les prophètes pour transmettre ce message, comme dans les versets suivants :

« ***Nous n'avons envoyé avant toi nul Messager sans lui révéler qu'il n'est de divinité en droit d'être adorée qu'Allah qui, seul, doit être vénéré.*** » [al-anbiya ; 25].

« ***Nous avons suscité à chaque peuple un Messager qui l'a exhorté à adorer Allah et à fuir les fausses divinités.*** » [an-nahl ; 36].

Il dit aux enfants d'Israël :

« ***Vous, Mes serviteurs qui avez la foi, sachez que Ma terre est suffisamment vaste. C'est donc Moi seul que vous devez adorer.*** » [al-'Ankabût; 56]. §§§ revoir de 111 à

« ***C'est Moi seul que vous devez craindre.*** » [al-baqara ;41].

« ***Ô hommes ! Adorez votre Seigneur - qui vous a créés vous et vos devanciers - afin de vous préserver de Son châtiment.*** » [al-baqara ;21].

« Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. » [adh-dhâriyât ; 56].

« Dis : « Il m'a été ordonné de vouer à Allah un culte exclusif et sincère et j'ai reçu l'ordre d'être le premier à me soumettre au Seigneur. » Dis : « Je crains, si je désobéis à mon Seigneur, de subir le châtiment d'un jour terrible. » Dis-leur : « C'est Allah que j'adore en Lui vouant un culte exclusif et sincère. Adorez, quant à vous, ce que vous voudrez en dehors de Lui ! » » [az-zumar ; 11-15].

Aussi, chaque messager a débuté sa prédication en appelant à l'adoration d'Allah seul. C'est le cas du prophète Nûh et de ceux qui lui ont succédé, comme cela est mentionné dans la sourate ash-shu'arâ' et d'autres :

« Mon peuple, adorez Allah ! Vous n'avez d'autre divinité que Lui. » [al-a'râf ; aux versets 59-65-73-85. Hûd ; aux versets 50-61-84. Al-muminun ; aux versets 23-32][31].

Et dans le musnad de l'imam Ahmad, selon ibn Omar, le prophète (r) a dit ***: « J'ai été dépêché, précédant l'avènement de l'Heure, l'épée à la main, afin que seul Allah soit adoré sans aucune forme de polythéisme. Ma subsistance se trouve à l'ombre de ma lance. L'humiliation totale couvrira ceux qui désobéissent à mes ordres. Ceux qui imitent un peuple en font partie[32]. »***

[31] Dans la sourate ash-shu'ara, les versets sont les suivants, de 106 à 109 : « lorsque l'un des leurs, Noé, leur dit : « Ne craignez-vous pas le Seigneur ? Je suis envoyé à vous en Messager digne de foi. Craignez donc Allah et obéissez-moi ! Je ne vous réclame en échange aucun salaire. Ma récompense incombe uniquement au Seigneur de l'univers. » On les retrouve aux versets 124-142-161-177.

[32] Ahmad (5116-5661) et jugé authentique par d'autres voies par Albânî dans al-irwâ' (1269).

Allah a clairement expliqué que ses serviteurs sincères sont ceux qui échappent aux péchés que le diable a embellis, comme il le dit ainsi que cela est rapporté dans le coran :

« Satan jura : « Puisque Tu m'as égaré, Seigneur, je m'emploierai à égarer tous les hommes en embellissant à leurs yeux les plaisirs terrestres et le péché, excepté ceux de Tes serviteurs que Tu as élus pour leur sincérité. » » [al-hijr ; 39-40].

Ce à quoi Allah répond :

« Le Seigneur dit : « Voici une règle d'une parfaite équité que Je me suis imposée : tu n'auras aucune autorité sur Mes serviteurs, excepté ceux qui te suivront parmi les égarés. » [al-hijr ; 41-42].

« Satan jura : « Par Ta toute-puissance, je m'emploierai à tous les égarer, à l'exception de Tes fidèles serviteurs que Tu auras préservés. » » [sad ; 82-83].

Au sujet de Yusuf, Il dit :

« C'est ainsi que Nous l'avons préservé du péché et de l'infamie, lui que Nous avons élu parmi Nos serviteurs. » [Yusuf ;24].

« Gloire donc à Allah que leurs blasphèmes ne peuvent atteindre. Blasphèmes que les croyants sincères ne sauraient prononcer. » [as-sâffât ;159-160].

« Ce dernier n'a en effet aucun pouvoir sur les croyants qui, à leur Seigneur, s'en remettent entièrement. Son pouvoir s'exerce uniquement sur ceux qui, en l'associant à Allah, en font leur maître. » [an-nahl;99-100].

C'est par le qualificatif de serviteur qu'Allah décrit les hommes qu'Il a choisis, comme dans ces versets :

« Mentionne également Nos serviteurs Abraham, Isaac et Jacob, adorateurs fervents du Seigneur et si clairvoyants. Nous les avions pourvus d'une rare vertu : un attachement sincère à la Demeure dernière. Ils sont, auprès de Nous, parmi Nos élus les plus vertueux. » [sad ;45-47].

« Supporte patiemment leurs paroles en te souvenant de Notre serviteur David, plein de force, de ferveur et de repentir. » [sad ;17].

Au sujet de Sulayman, Il dit :

« À David, Nous avons fait don d'un fils, Salomon, serviteur plein de dévotion et enclin au repentir. » [sad ;30].

C'est aussi ce qu'Il dit de Ayyûb :

« Il fut un serviteur plein de dévotion et de repentir. » [sad ;44].

« Mentionne également cette prière que Notre serviteur Job adressa à son Seigneur. » [sad ;41].

Au sujet de Nûh :

« Vous les descendants de ceux que Nous avons transportés dans l'Arche avec Noé, qui était en vérité un serviteur hautement reconnaissant. » [al-isrâ ; 3].

Au sujet du sceau des messagers, Muhammad (r), il dit :

« Gloire à Celui qui, de nuit, fit voyager Son serviteur de la Mosquée sacrée de la Mecque à la Mosquée éloignée de Jérusalem. » [al-isrâ ; 1].

C'est la première des deux mosquées en direction de laquelle les musulmans se sont dirigés pour accomplir la prière. Allah a accordé

une particularité à cette mosquée, les adorations qui y sont accomplies comptent pour cinq cents fois celles qui sont accomplies dans les autres. Entendons-nous bien, le lieu dans lequel la récompense est décuplée est la mosquée qui a été brûlée par les juifs, qu'Allah les éloigne de Sa miséricorde. Or, certains pensent que la mosquée de Jérusalem à laquelle il est fait référence correspond au rocher qui est entouré par un dôme. Mais ce n'est pas le cas.

Allah dit aussi :

« Lorsque le serviteur d'Allah s'est levé pour L'invoquer, ils ont failli se jeter sur lui. » [al-jinn;19].

« Si vous avez des doutes au sujet de ce que Nous avons révélé à notre serviteur. » [al-baqara ;23].

« Allah révéla alors à Son serviteur ce qu'Il voulut lui révéler. » [an-najm ;10].

« Puisé à une source à laquelle se désaltèreront les serviteurs d'Allah et qu'ils feront jaillir à leur gré. » [al-insân ;6].

« Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement et dignement sur terre. » [al-furqân;63].

Les versets de ce genre sont nombreux dans le coran.

Chapitre [des différents degrés de la foi]

Maintenant que nous avons clarifié que personne ne peut se soustraire à sa condition de servitude, nous poursuivons en disant : Il est bien connu que les gens sont à différents degrés de servitude, et des degrés très variables. Cette différence s'établit en fonction de la véritable nature de leur foi. A ce sujet, les gens sont de deux catégories : certains ont une foi générale. D'autres une foi plus

spécifique[33]. C'est pourquoi le polythéisme est au sein de cette communauté aussi subtile que les pas d'une fourmi.

Dans le recueil de hadiths authentiques, le prophète a dit : ***« Malheur à l'esclave du dinar, du dirham, de la Qatîfah et de la Khamîsah[34]. Malheur à lui, il en perd la raison, il ne supporte pas d'en être privé. Si une épine se plante sous son pied il ne peut l'enlever. Satisfait, s'il en reçoit, il affiche son mécontentement dans le cas contraire[35]. »*** Le prophète l'a nommé l'adorateur du dirham, du dinar, du *qatifa* et du *khamisa*. Par ces propos, il formule une invocation et donne une information par l'expression : « si une épine se plante sous son pied il ne peut l'enlever » Telle est la situation de celui qui est touché par un mal. Il ne peut s'en défaire ni réussir puisqu'il est devenu esclave de ces objets. Il n'a en définitive ni pu obtenir ce qu'il convoitait, ni se défaire du mal ressenti par la servitude à autre qu'Allah.

Telle est la situation de celui qui voue une adoration à l'argent. Il a d'ailleurs été décrit en ces termes : « il est content quand on lui en donne, mécontent quand on l'en prive. » Le coran le mentionne en ces termes : *« Certains, parmi eux, te critiquent ouvertement au sujet du partage de l'aumône. Satisfaits, s'ils en reçoivent une bonne part, ils expriment leur colère dans le cas contraire. »* [at-tawba ; 58]. Leur bonheur et leur malheur ne dépendent pas de critères religieux.

Il en est de même pour ceux dont le cœur est attaché au pouvoir ou aux femmes ou à toute autre passion que son âme ressent. Il est heureux

---

33 Les premiers reconnaissent l'entité divine en tant que créateur et pourvoyeur de ce qui existe même s'ils peuvent le nier verbalement, ils se se savent asservis à ses lois naturelles. Les seconds, en plus de la foi générale du premier groupe, ils vouent le culte uniquement au créateur. Cf. Sharh Al-'Ubudiyya de Shaykh Abd Ar-Razzâq Al-Badr.

34 Deux vêtements luxueux.

35 Bokhari (6435).

s'il obtient ce qu'il désire, désappointé s'il en est privé. Il est esclave de ses passions, complètement asservi à celles-ci. Puisqu'en réalité, la véritable servitude est celle du cœur. L'homme est esclave de tout ce que son cœur convoite. Et comme le dit l'adage :

un homme est libre tant qu'il se contente de ce qu'il a

et un homme libre est esclave tant qu'il convoite ce qu'il n'a pas

Un autre dit :

j'ai obéi à mes désirs et ils m'ont asservi

si je m'étais contenté j'en serai libéré

On dit de la convoitise qu'elle est un carcan au cou et des chaines aux pieds. En se libérant de sa convoitise, on se libère de sa condition d'esclave à l'image des carcans et des chaines que l'on ôterait d'un esclave. On rapporte que Omar ibn al-Khattab a dit : « la convoitise est pauvreté et l'apathie une richesse. Et si l'un d'entre vous ne nourrit aucunement l'espoir d'obtenir une chose, il s'en dispense. » Chacun peut éprouver ce sentiment en son for intérieur. Quand on n'a même pas l'espoir d'obtenir un objet, on ne se met pas en quête de celui-ci et on ne le convoite pas non plus. Le cœur n'en ressent plus le besoin et n'attend rien de ceux qui le possèdent. Par contre, son cœur s'y attachera s'il désire cet objet et espère l'obtenir. Il en ressentira le besoin, et le besoin de ceux dont ils pensent qu'ils peuvent contribuer à le lui procurer. Ceci est valable tant pour l'argent que la notoriété ou les femmes et bien d'autres choses.

Le coran relate les propos d'Ibrahim : ***« Recherchez donc votre subsistance auprès d'Allah. Vouez-Lui un culte exclusif et rendez-Lui grâce. C'est à Lui que vous serez ramenés. »*** [al-'ankabût ; 17].

Chaque homme a nécessairement besoin de sa subsistance. S'il la sollicite d'Allah, il est serviteur d'Allah et dépend de lui. Mais s'il la demande à un autre homme, il sera son serviteur et dépendra de lui. C'est pourquoi la mendicité est à priori interdite. Elle n'est permise uniquement en cas de nécessité. Cette interdiction est rapportée dans de nombreux hadiths que l'on trouve dans différents recueils. Par exemple :

« Certains d'entre vous ne cessent de mendier jusqu'au Jour où ils rencontreront Allah le Très Haut sans le moindre lambeau de chair sur leur visage[36]. »

Et : ***« Celui qui demande aux gens la charité alors qu'il peut s'en dispenser, sa demande viendra lui érafler la peau le jour de la résurrection[37]. »***

Et : ***« Il n'est pas permis de demander la charité sauf pour une personne qui est lourdement endettée, doit régler un prix du sang qu'il n'arrive pas à assumer, ou est extrêmement pauvre[38]. »***

Et : ***« Il est préférable pour vous de ramasser du bois, puis de le porter sur le dos pour le vendre, que de solliciter les gens qui peuvent aussi bien accéder à votre demande que vous éconduire[39]. »***

Et : ***« Tout bien qui t'est proposé sans que tu l'aies recherché ou demandé, accepte-le. Mais, en dehors de cela, ne convoite aucun bien[40]. »***

---

[36] Bokhari (1474).
[37] Ahmad (4207) et jugé authentique par Albânî dans as-sahiha (499).
[38] Rapporté par Abu Daoud avec une chaine faible comme le soutient Albânî dans al-irwâ. Une version en des termes très proches est rapportée par Tirmidhi (653) et qu'Albânî juge authentique dans sahih at-targhîb (802).
[39] Bokhari (1471).
[40] Bokhari (7164) Muslim (1045).

Le prophète ® a donc répugné le fait de prendre l'argent des gens en leur demandant oralement, en le convoitant de son cœur. Dans un autre hadith authentique, il dit :

« Mais que celui qui recherche l'abstinence sache qu'Allah le fera vivre dans l'abstinence, que celui qui s'abstient de tendre la main sache qu'Allah le mettra au-dessus du besoin et que celui qui s'arme de patience sache qu'Allah l'aidera à patienter. Or, nul n'a reçu de don meilleur et plus grand que la patience[41]. »

Il recommanda à ses compagnons de ne rien demander à personne : « Il arrivait que le bâton d'Abu Bakr lui tombe des mains et il ne demandait à personne de le lui ramasser. Il ajoutait : *Mon ami intime m'a ordonné de ne rien demander à personne[42].* »

Et dans le recueil de Muslim et dans d'autres, selon 'Awf ibn Malik, le prophète reçut son serment d'allégeance en présence d'un groupe de personnes et leur murmura en secret : ***« Ne demandez rien à personne. »*** Certains de ceux qui reçurent ce conseil ne demandaient pas à ce qu'on leur donne leur bâton tombé de leur main [alors qu'ils étaient sur leur monture].

De nombreux textes du coran et de la sunna intiment l'ordre de formuler ses demandes au créateur et interdisent de les diriger aux créatures. C'est le cas dans les versets et hadiths suivants :

« Une fois donc libéré de tes occupations, consacre-toi au culte avec ferveur, te tournant sincèrement vers ton Seigneur, convoitant humblement Ses faveurs. » [ash-sharh ; 7-8].

Le prophète dit à ibn 'Abbass :

---

41 Bokhari (1469) Muslim (1053).

42 Ahmad (65) mais jugé faible par Al-Albânî dans Da'îf at-Targhîb (492).

« Si tu dois demander quelque chose, demande-le à Allah. Et si tu dois solliciter l'aide de quelqu'un, sollicite celle d'Allah[43]. »

Dans le coran, Ibrahim dit :

« Et recherchez, auprès d'Allah, votre subsistance. » [al-'ankabût ; 17].

Et il n'a pas formulé sa phrase ainsi : *et recherchez votre subsistance auprès d'Allah.* En recourant à ce procédé qui consiste à citer Allah avant l'objet requis, il vise à nous faire comprendre qu'Allah est le seul auprès de qui on puisse le faire. C'est comme s'il disait : Recherchez votre subsistance uniquement auprès d'Allah.

Allah a dit : ***« Demandez à Allah de sa grâce. »*** [an-nissa ; 32].

Aussi, chaque homme doit nécessairement subvenir à ses besoins et repousser tout ce qui peut lui nuire. Et pour chacun de ces deux besoins, Allah lui a légiféré de l'invoquer. Il peut lui demander ce qu'il veut et se plaindre à lui. Comme l'a dit Ya'coub :

« Je me plains à Allah de mes peines et de ma tristesse. » [Yousouf ; 86].

Par ailleurs, Allah mentionne dans le coran la beauté de trois choses : le beau délaissement, le beau pardon et la belle patience. Le beau délaissement consiste à délaisser une personne sans nuisance. Le beau pardon à pardonner sans blâmer. Et la belle patience à patienter sans se plaindre. C'est pourquoi, quand on lut à l'imam Ahmad que Tâous répugnait à ce qu'on entende le malade gémir en disant que cela s'apparentait à une forme de plainte, on ne l'entendit plus gémir jusqu'à sa mort.

---

[43] Tirmidhi (2516) et jugé authentique par Al-Albânî.

En revanche, se plaindre au créateur ne contredit nullement la belle patience. Ya'coub dit :

« Je ferais montre de belle patience. » Mais aussi :

« Je me plains à Allah de mes peines et de ma tristesse. » [Yousouf ; 86].

Au cours de la prière d'al-fajr, Omar ibn al-Khattab lisait les sourates Younous, Yousouf et an-nahl. Au cours de sa lecture, il passa par le verset en question. Il pleura tant que ses sanglots s'entendaient au dernier rang des fidèles[44].

Dans une de ces invocations, le prophète Moïse dit : ***« Ô Allah, à toi les louanges. C'est auprès de toi que nous nous plaignons et nous en remettons. Et de toi que nous sollicitons l'aide et le secours. Il n'y a de force et de puissance que par toi. »***

Quand le prophète fut persécuté par les habitants de Taîf il invoqua son seigneur ainsi :

« Ô Seigneur, je me plains auprès de Toi de ma faiblesse, mes peu de moyens, le mépris des gens à mon égard. Ô Allah Tu es le seigneur des faibles et le plus miséricordieux. Tu es mon seigneur. À qui me laisses-Tu ? À un étranger rude avec moi ? Ou à un ennemi ayant une emprise sur moi ? Cela m'importe peu tant que Tu n'es pas en colère contre moi. Ton pardon m'est préférable. Je me réfugie auprès de Ta noble face, qui illumine les ténèbres et permet à ce monde et l'autre d'exister, que s'abatte sur moi Ta colère ou Ton châtiment. À Toi toutes les excuses jusqu'à Ton agrément. Il n'y a de pouvoir ni de force que par Toi[45]. »

---

44 Bokhari (715).

45 La chaine de transmission de ce hadith est jugée faible par Albânî dans Da'îf al-jâmi' (1182).

La servitude à Allah est d'autant plus forte à mesure que l'homme convoite sa grâce, sa miséricorde, espère qu'il comblera ses besoins et le protègera des diverses nuisances. Parallèlement à cela, il sera d'autant plus libre face aux hommes. Tout comme il serait asservi aux hommes en convoitant ce qu'ils possèdent, son cœur se dispense d'eux dès qu'il ne nourrit aucun espoir en ce qu'ils possèdent. Et comme le dit l'adage : *« Dispense toi de qui tu veux tu seras son égal. Et donne à qui tu veux tu seras son maitre. Aie besoin de quiconque et tu seras son prisonnier. »*

Convoiter les grâces d'Allah et espérer qu'il nous comble accroit forcément notre servitude à son égard. A l'inverse, détourner son cœur et le diriger vers un autre être en le sollicitant et espérer qu'il nous comble nous en éloigne. Et à plus forte raison, quand on place son espoir non plus en son créateur, mais vers des hommes parce qu'ils occupent un rang d'autorité, que des hommes sont sous ses ordres, qu'il a des adeptes et des serviteurs. Ou parce qu'il place son espoir en sa famille, ses amis, ses biens et son argent. D'autres convoitent leurs notables, leur roi, leur shaykh, leur supérieur et autres. Or, ces gens sont morts ou finiront par mourir. Allah a dit :

« Place ta confiance dans le Dieu Vivant et Eternel et, par les louanges, célèbre Sa gloire. Il n'a besoin de personne pour connaître les péchés de Ses serviteurs. » [al-furqan ; 58].

Tous ceux qui attachent leur cœur à des hommes – ou toute créature – en pensant qu'ils peuvent les secourir, pourvoir à leur subsistance et les guider s'avilissent forcément devant eux. Et plus son cœur sera attaché à eux, plus il leur sera asservi. Quand bien même il serait leur chef, aurait autorité sur eux et gèrerait leurs affaires. Un homme sensé considère la réalité des faits et non leurs formes.

Quand le cœur d'un homme est attaché à une femme, même si c'est sa conjointe légitime, son cœur reste prisonnier d'elle. Elle obtient de lui ce qu'elle veut et le gère comme elle l'entend. Alors qu'en apparence, c'est censé être le contraire, puisque c'est son mari. Mais dans la réalité des faits, il est prisonnier de sa femme, c'est son esclave. Surtout si elle sait qu'il a besoin d'elle, qu'il l'aime et qu'aucune autre femme ne pourrait le satisfaire comme elle le fait. Alors là, elle se comporte avec lui comme le fait un tyran injuste avec son esclave soumis qui ne peut lui échapper. C'est même bien plus inique puisqu'il est plus grave que son cœur soit prisonnier et asservi plutôt que son corps. Peu importe s'il est fait prisonnier, tant que son cœur est serein. On peut d'ailleurs user d'un stratagème pour s'échapper. Mais quand il s'agit du cœur, le maitre de tous les membres, qui est asservi et épris d'un amour fou pour autre qu'Allah, c'est une véritable humiliation. On est prisonnier au vrai sens du terme, asservi.

De plus, la récompense et le châtiment d'une personne dépendent du sentiment de servitude de son cœur. Si un musulman est fait prisonnier par un mécréant, ou serf par un pervers sans qu'il n'ait le droit de le faire. Ceci ne lui causerait aucun tort – sur le plan strictement religieux – s'il accomplit comme il le peut les obligations qui lui incombent. Et s'il est serf et s'acquitte de ses devoirs envers Allah et son maitre, il aura deux récompenses. S'il est contraint à prononcer une parole de mécréance, mais que son cœur est serein, apaisé par la foi qui l'anime, cette parole ne lui nuira en rien.

Par contre, quiconque asservi son cœur à autre qu'Allah en subira les conséquences néfastes même si en apparence il est un roi. La véritable liberté est celle du cœur tout comme la véritable servitude est celle du cœur et la véritable richesse celle de l'âme. C'est ce qu'a dit le prophète :

« La véritable richesse ne consiste pas en l'abondance des biens, mais c'est celle de l'âme[46]. »

Je le dis et j'insiste. Tout ce que nous venons de dire concerne un homme dont le cœur est asservi à son épouse avec laquelle ses rapports sont licites et légitimes. Mais celui qui aime une femme qui lui est interdite et dont le cœur lui est asservi, il vit un vrai malheur qui n'a pas d'équivalents. Il compte d'ailleurs parmi ceux qui souffrent le plus et sont le moins récompensés. Quand un homme aime une femme, si son cœur reste attaché à elle et lui est asservi, seul Allah peut dénombrer les types de maux et de corruption qui le touchent. Et s'il échappe à la fornication qui le guette et que son cœur reste continuellement attaché à cette femme sans toutefois passer à l'acte, cela lui sera encore plus nuisible qu'un homme qui aura commis un péché et s'en sera repenti puis que les traces de cet amour disparaissent. Ces gens sont en réalité semblables aux ivrognes et aux fous. Comme l'ont dit des poètes :

passion et boisson voilà deux types d'ivresse

À quand le réveil de qui souffre d'une double ivresse

Et aussi :

On me dit : tu es fou de ta passion je leur répondis

l'amour est bien plus grave que la folie

un amoureux ne s'en relève pas toute sa vie

alors qu'un fou peut avoir un répit

---

[46] Bokhari (6446).

Détourner son cœur d'Allah est la principale cause de ce malheur. Rien ne peut être plus doux, plus jouissif et meilleur pour le cœur une fois qu'il a goûté à la saveur de l'adoration sincèrement vouée à Allah. Un homme ne peut quitter l'objet de son amour que par un autre qu'il aime encore plus ou pour se prémunir d'un mal. Ce n'est que pour un amour sain que le cœur peut se détourner d'un amour corrompu, ou alors parce qu'on redoute qu'un mal ne nous touche.

Allah dit au sujet de Yousouf :

« Ainsi nous le protégeons du mal et de la turpitude. Il est du nombre de nos serviteurs sincères. » [Yousouf ; 24].

Allah protège donc son serviteur de ce qui lui nuit comme penchant envers les femmes et à l'attachement que son cœur ressent pour elles. Il le protège de tomber dans le péché de par sa sincérité envers son seigneur. Son âme avait le dessus sur lui et se conformait à ses passions avant qu'il ne goute la saveur de la servitude et la sincérité des actes voués à Allah. Mais une fois que la sincérité de ses actes est une habitude ancrée en son cœur, ses passions se soumettent à lui sans remède. Allah dit :

« La prière empêche de tomber dans la turpitude et le péché. Et le rappel d'Allah est bien plus grand. » [al-'ankabût ; 45].

La prière repousse donc les méfaits qui sont ici la turpitude et le blâmable. Elle permet aussi, ce qui est plus important, d'obtenir un bienfait qui est le rappel d'Allah. C'est en soi une adoration du cœur voué à Allah et c'est un objectif qui est initialement visé en tant que tel alors que le méfait dont on se prémunit en est un corollaire.

De façon innée, le cœur aime son créateur. Il aspire à l'adorer et est en quête de sa satisfaction. Il cherche à se prémunir de toute tentation malsaine quand elle se présente, car il sait qu'elle peut le corrompre

comme les mauvaises herbes le font avec les plantations. C'est pourquoi Allah dit :

« ***Il a certes réussi, celui qui purifie son âme. Et c'est égaré celui qui l'a souillée.*** » [ash-shams ; 9-10]. Et aussi :

« ***Qui s'est purifié a certes réussi, celui qui a mentionné le nom de son seigneur et accompli la prière.*** » [al-a'la ; 14-15]. Et aussi :

« ***Dis aux croyants de détourner leur regard de l'interdit et de préserver leur chasteté. C'est plus pur pour eux.*** » [an-nûr ; 30]. Et aussi :

« Si ***ce n'était la grâce d'Allah et sa miséricorde à votre égard, aucun d'entre vous n'aurait été purifié.*** » [an-nûr ; 21].

Détourner son regard de l'interdit et préserver sa chasteté sont des actes qu'Allah a rendus plus purs pour l'âme. Il a expliqué que délaisser la turpitude participe de la purification des âmes. Cette purification comprend l'éradication de tous les maux que sont la turpitude, mais aussi l'injustice, le polythéisme, le mensonge et autre mal.

Ainsi en est-il de celui qui convoite le pouvoir et les hautes fonctions. Son cœur est asservi à tous ceux qui l'aident à atteindre son objectif. Et même s'il est en apparence leur supérieur et qu'ils lui obéissent, en réalité, il place son espoir en eux et les redoute. Il leur fait de larges dons et leur attribue des fonctions. Il passe outre leurs erreurs pour qu'ils lui obéissent et l'aident. S'il est leur chef en apparence, il est, dans la réalité des faits, un serviteur qui leur obéit. Pour être tout à fait objectif, on peut faire la synthèse de leur relation en disant que chacune des deux parties est asservie à l'autre. Et chacune délaisse la véritable adoration d'Allah. Aussi, s'il s'avérait qu'ils ont recours à des moyens illicites pour parvenir à leurs fins, ils seraient à l'image de ceux

qui s'entraident pour commettre un péché ou un acte de brigandage. Chacun se met en position de servitude pour l'autre afin de réaliser sa passion à laquelle son cœur est asservi.

On peut dire la même chose de l'argent. L'homme peut y être asservi. On peut diviser l'argent en deux catégories.

La première concerne les besoins primaires. Se nourrir, boire, se loger, avoir des rapports intimes et autres. Il sollicite son seigneur en ce sens et aspire à les obtenir. Il doit utiliser son argent pour ses besoins comme une bête qui nous sert de monture, un tapis sur lequel on s'assoit, des toilettes dans lesquels on fait ses besoins. Il n'a pas à s'asservir à l'argent pour autant au point d'être inquiet et avide. Abattu quand il n'a pas d'argent, avare quand il en a.

La deuxième concerne les autres besoins qui ne lui sont pas indispensables. Un homme ne devrait pas attacher son cœur à ces besoins. En le faisant, il s'asservirait. Il pourrait même s'en remettre à autre qu'Allah. On ne trouverait plus chez lui de véritable adoration pour Allah. Ni de véritable confiance en Allah. Mais plutôt une infime partie d'adoration et de confiance pour autre qu'Allah. Il serait donc le plus en droit d'être concerné par le hadith suivant : « ***Malheur à l'esclave du dinar, du dirham, de la Qatîfah et de la Khamîsah***[47]. »

Tel est l'homme qui est asservi à ces objets. S'il les avait demandés à Allah et les avait reçus, il aurait été satisfait. Et s'il l'en avait privé, il serait désappointé. Le véritable serviteur d'Allah est celui qui est satisfait de ce qui satisfait son seigneur et qui est courroucé de ce qui le courrouce. Il aime ce qu'Allah et son prophète aiment, déteste ce qu'ils détestent, prend pour alliés ceux qui les aiment et se désavouent de

---

47 Deux vêtements luxueux.

leurs ennemis. C'est un croyant dont la foi est complète. Comme le dit le hadith :

« Qui aime, déteste, donne et prive pour Allah aura une foi complète[48]. »

Et celui-ci :

« Les liens de la foi les plus solides sont l'amour et la haine pour Allah[49]. »

Dans le recueil de hadiths authentiques de Bokhari, figure ce hadith :

« Quiconque possède ces trois vertus goûtera grâce à elles à la douceur de la foi : aimer Allah et Son Messager plus que tout au monde, aimer une personne uniquement en Allah et préférer être jeté au feu plutôt que de retomber dans l'impiété après en avoir été sauvé par Allah[50]. »

Un tel croyant est en harmonie avec ce que son seigneur aime et déteste. Il aime Allah et son prophète plus que tout et aime les gens et les choses en fonction de ce qu'Allah aime et pas pour une autre raison. Et cela témoigne de son amour complet pour Allah. Autrement dit : J'aime ce qu'aime celui que j'aime. Si j'aime les prophètes et les saints parce qu'ils mettent en pratique tout ce qu'aime mon seigneur et pour rien d'autre alors je les aime pour Allah.

Allah dit : ***« Allah fera venir à leur place des hommes qu'Il aimera et qui L'aimeront. Humbles et cléments envers les croyants, fiers et implacables à l'égard des mécréants. »*** [al-mâ'ida ; 54].

---

[48] Abu Daoud (4681) et authentifié par Albani dans sahih al-jâmi' (5965).
[49] Ahmad (18524) jugé bon par Albani dans sahih at-targhib (3030).
[50] Bokhari (16) Muslim (43).

Et c'est pourquoi Allah dit :

« Dis : si vous aimez Allah, suivez-moi ! » [âl-'Imrân ; 31].

Le prophète intime l'ordre aux gens de faire ce qu'Allah aime et leur interdit de faire ce qu'il déteste. Le prophète fait ce qu'Allah aime et nous enseigne la foi en laquelle Allah aime nous voir adhérer. En conséquence de quoi, qui aime Allah doit nécessairement suivre le prophète : croire que ce qu'il dit est la vérité, obéir à ses ordres et le prendre pour modèle dans ses actes. Celui qui agit ainsi aura fait ce qu'Allah aime, et Allah l'aimera.

Allah a établi deux critères pour reconnaitre ceux qui l'aiment : le suivi du prophète et le combat sur le chemin d'Allah. Ce combat correspond à tout effort accompli pour réaliser d'une part ce qu'Allah aime, qu'il s'agisse de la foi ou d'œuvres pieuses. Et, d'autre part, éviter autant que possible ce qu'il déteste, comme la mécréance, la perversité et les péchés.

Allah a dit : ***« Dis : « Si vos pères, vos fils, vos frères, vos épouses, votre clan, les richesses que vous avez amassées, les marchandises que vous craignez de ne pouvoir écouler et les demeures qui vous sont agréables vous sont plus chers qu'Allah, Son Messager et la lutte pour Sa cause, alors attendez qu'Allah prononce Son jugement. »*** [at-tawba; 24].

Ainsi Allah menace ceux qui préfèrent leurs familles et leurs biens à Allah et son prophète et au combat sur son chemin. Il est même rapporté de source sûre dans le recueil de hadith authentique que le prophète a dit :

« Par Celui qui tient mon âme dans Sa main, aucun d'entre vous n'aura une foi complète tant que je ne serais pas plus cher à ses yeux que son fils, son père et tous les gens[51]. »

Et dans le recueil de Bokhari, un récit mentionne que Omar ibn Al-Khattâb dit :

« Ô messager d'Allah, je t'aime plus que quiconque sauf ma personne. » Ce à quoi le prophète (rrr) répondit : ***« Non Omar, jusqu'à ce que je sois plus cher à tes yeux que ta propre personne. »*** Il dit alors : *Par Allah, je t'aime encore plus que ma propre personne.* Il dit : ***Maintenant ô Omar. »***

On ne peut atteindre le véritable amour sans s'allier à celui qu'on aime. En aimant ce qu'il aime et détestant ce qu'il déteste. Allah aime la foi et la piété et déteste la mécréance, la perversité et le péché. Et puisque c'est l'amour qui stimule la volonté du cœur comme cela est bien connu, plus le sentiment d'amour est ressenti avec force dans le cœur, plus celui-ci s'évertuera à faire ce qu'il aime. Si le cœur est empli d'amour, il sera animé par une volonté sans failles. Et l'homme obtiendra ce qu'il aime s'il en a la capacité. Et s'il ne le peut, il fera ce qu'il pourra, tout en bénéficiant de la même récompense que celui qui a pu le faire. Comme l'a dit le prophète :

« Quiconque appelle les autres à accomplir une bonne action obtiendra la récompense de tous ceux qui répondront à son appel, sans que cela ne diminue en rien leur récompense. A l'inverse, quiconque appelle les autres à commettre une mauvaise action se chargera des péchés de tous ceux qui répondront à son appel, sans que cela n'allège en rien leurs péchés[52]. »

---

[51] Bokhari (15) Muslim (44).
[52] Muslim (2674).

Il dit aussi :

« Nous avons laissé à Médine des hommes qui, à chaque défilé que nous avons emprunté, à chaque vallée que nous avons traversée, étaient à nos côtés. Ils avaient, en effet, des raisons valables de ne pas nous accompagner[53]. »

Combattre consiste à fournir tous les efforts possibles. C'est la capacité à faire tout ce qu'Allah aime et repousser tout ce qu'il déteste. Délaisser un acte de ce combat qu'on à la possibilité de faire est une preuve de la faiblesse de l'amour d'Allah et de son prophète dans son cœur. Et que notre amour soit sain ou non, on sait bien que, la plupart du temps, on ne peut obtenir ce qu'on aime qu'en supportant certaines choses qui nous sont désagréables. Ceux qui aiment l'argent, le pouvoir et les femmes ne peuvent parvenir à réaliser leur désir sans être touchés par certains méfaits en ce monde, sans compter ceux qui s'abattront sur eux dans l'au-delà.

Si un croyant qui aime Allah et son prophète n'est pas capable d'endurer plus que ce qu'endurent les polythéistes pour obtenir l'objet de leur amour, alors c'est une preuve de la faiblesse de son amour pour Allah. En effet, ces polythéistes considèrent que le chemin qu'ils empruntent est, selon eux, celui que la raison leur demande d'emprunter. Pourtant, l'amour des croyants pour Allah est plus fort que celui des polythéistes[54] comme le dit Allah :

« Il est pourtant des hommes qui ont décidé d'adopter en dehors d'Allah de fausses divinités qu'ils aiment à l'égal du Seigneur. Quant à ceux qui ont la foi, ils vouent à Allah un amour bien plus ardent. » [al-baqara ; 165].

53 Bokhari (2839) Muslim (1911).

54 Les croyants sont donc censés être capables d'endurer plus de difficultés pour l'amour d'Allah que les polythéistes pour l'objet de leur amour. NdT.

Effectivement, il se peut qu'on emprunte une voie qui ne nous permette pas d'atteindre notre objectif. Parce qu'on manque de lucidité ou qu'on ait une mauvaise représentation de la réalité par exemple. Et on ne peut recommander d'emprunter cette voie même si l'objectif est louable et l'amour qui nous motive est sain. Mais qu'en est-il si l'amour en question est corrompu et que la voie est une impasse ! C'est ce que font de façon inconsidérée ceux qui sont en quête d'argent, de pouvoir et des femmes en aimant des choses qui leur seront nécessairement nuisibles et ne leur permettront pas d'atteindre leurs objectifs. Notre but ici étant de définir les voies que doit emprunter un homme sensé pour y parvenir.

Ceci étant clarifié, on peut affirmer que plus le cœur aime Allah, plus il lui est asservi. Et plus il lui est asservi, plus il l'aime et se libère d'autant plus de toute servitude à autre qu'Allah. Le besoin d'Allah est consubstantiel au cœur. Et ce, pour deux raisons. La première est que le cœur a besoin d'adorer Allah, car c'est la finalité pour laquelle il a été créé. Et la deuxième est qu'il a besoin de solliciter son aide et de placer en lui sa confiance, qui sont des moyens de réaliser le premier besoin. Le cœur ne peut être bon, heureux, se délecter, se réjouir, se bonifier, être serein, apaisé, si ce n'est par l'adoration d'Allah, son amour et en revenant à lui. Si le cœur obtenait toutes les jouissances de la terre, il ne pourrait être serein et apaisé. Il a, par nature, besoin de son seigneur. C'est lui qu'il adore, aime et cherche à satisfaire. Et ce n'est qu'ainsi qu'il pourra être heureux et se réjouir des bienfaits, être serein et apaisé.

Tout ceci ne peut être obtenu sans l'aide d'Allah. Il ne peut le faire autrement. L'homme aura continuellement besoin de revenir à cette réalité énoncée dans le verset : « *C'est toi seul que nous adorons et de toi seul dont nous implorons l'aide.* » C'est lui l'objectif ultime de son adoration. Sa véritable finalité qu'il vise à satisfaire dès qu'il

entreprend un acte. Tout le reste n'est aimé qu'en fonction de lui. Seul Allah est aimé pour sa personne.

Si on l'aidait à obtenir tout ce qu'il désire et convoite sans qu'il n'ait adoré son seigneur, il n'aurait pas mis en pratique la véritable signification de l'attestation de foi : « lâ ilâha illa Allah » il n'y a de divinité en droit d'être adoré qu'Allah. Ni mis en pratique le monothéisme, la servitude et l'amour d'Allah. Les manquements et les failles de sa foi ainsi que ses peines et ses souffrances seront fonction de son degré d'adoration.

Un homme ne pourrait obtenir ce qu'il convoite sans solliciter l'aide d'Allah, placer en lui sa confiance et lui faire sentir son besoin. Tout ce qui arrive en ce monde dépend de la volonté d'Allah. L'homme a besoin de lui vu qu'il est celui qu'il aime et cherche à la satisfaire, il l'adore. Il est aussi celui dont il sollicite l'aide et en lequel il place sa confiance. Il le divinise et nulle divinité autre que lui n'est en droit d'être adorée.

Sa servitude ne peut se réaliser intégralement que si elle comprend ces deux aspects. S'il voue son amour à un autre qu'Allah, sollicite son aide et place ses espoirs en lui, il sera son serviteur en fonction de l'intensité de ses sentiments. Par contre, quand c'est Allah qui reste l'objet ultime de son amour, il l'aime pour ce qu'il est, il ne place ses espoirs qu'en lui. Tout ce qu'il peut aimer en parallèle ne l'est qu'en fonction de l'amour d'Allah. Il atteste que tous les moyens qu'il met en œuvre pour atteindre ses objectifs sont créés par Allah qui les a prédestinés. Il a créé tout ce qui est dans les cieux et sur terre, il est leur seigneur et maître. En ayant conscience de tout cela et en reconnaissant son besoin d'Allah, il aura mis en application la servitude due à son seigneur en fonction de sa connaissance de ces faits.

Le degré de servitude varie en fonction des gens. Seul Allah a connaissance de l'amplitude qui les sépare. De ce point de vue, les hommes les plus complets, les meilleurs, au plus haut rang, les plus proches d'Allah, les plus droits, sont ceux dont la servitude est la plus accomplie. C'est la véritable nature de la religion de l'islam pour laquelle furent suscités les prophètes et révélés les livres. Elle consiste à ce que le serviteur se soumette à Allah et non à qui que ce soit d'autre. Celui qui se soumet à Allah et à un autre est polythéiste. Celui qui refuse de se soumettre est un orgueilleux.

Il est rapporté de source sûre dans le recueil de hadith authentique que le prophète a dit :

« N'entrera pas au paradis qui a dans le cœur le poids d'un atome d'orgueil. »

L'orgueil s'oppose donc à la foi et contredit la véritable servitude comme il est rapporté dans le recueil de hadiths authentiques :

« Allah Tout-Puissant a dit : *"La gloire est mon pagne et l'orgueil, ma cape. Quiconque Me dispute l'un de ces deux attributs subira Mon châtiment".* »

La gloire et l'orgueil sont des caractéristiques spécifiques au seigneur. L'orgueil étant d'un degré supérieur à la gloire, c'est pour cela qu'il a cité comme étant sa cape et la gloire comme son pagne.

Pour cela, les rites de la prière, de l'appel à la prière et des fêtes de l'aïd se manifestent par la proclamation de la grandeur d'Allah[55]. Il est recommandé de le dire en des lieux surélevés comme sur les collines de Safa et Marwa, au-dessus de sa monture et dans des situations similaires. Cette formule contribue également à éteindre le feu même

[55] Par la formule du takbir c'est-à-dire prononcer Allahu Akbar ! Le traducteur.

s'il est immense. En l'entendant à travers l'appel à la prière, le diable s'enfuit[56].

Allah dit :

« Votre Seigneur a dit : « Invoquez-Moi, Je vous exaucerai. Quant à ceux qui, par orgueil, refusent de M'adorer, ils entreront couverts d'opprobre dans la Géhenne. »» [ghâfir ; 60].

Tous ceux qui refusent d'adorer Allah par orgueil se retrouvent nécessairement à adorer quelqu'un d'autre. L'homme est, par nature, animé par sa volonté. Dans un hadith rapporté de source sûre le prophète dit :

« Les prénoms les plus véridiques sont Hârith et Hammâm[57].»

Ce qui signifie respectivement : celui qui obtient un gain, et celui qui est très angoissé. L'homme est soit en train d'agir soit en train de penser à agir. Penser à agir étant les prémices de la volonté. Et chaque volonté finit nécessairement par une action pour obtenir l'objet de son amour. Et si ce n'est pas Allah qui est l'objet de son adoration, la finalité de son amour et de sa volonté, mais qu'il s'enorgueillit, il sera obligatoirement asservi à un autre. Il sera donc son serviteur. Cette servitude peut être dirigée vers l'argent, la notoriété ou les femmes. Il se peut que ce soit toute autre forme de divinités que les gens prennent pour seigneur en dehors d'Allah et qui peuvent être adorées. Le soleil, la lune, les astres, les idoles, les tombes des prophètes et des saints, les anges et les prophètes.

---

56 Toutes ces affirmations sont attestées par différents hadiths authentiques. NdT.
57 Abou daoud (4950) et déclaré faible par al-albânî dans da'îf al-jâmi' (2435).

En étant asservi à autre qu'Allah on devient polythéiste. Et tout orgueilleux est polythéiste. C'est pourquoi pharaon était des plus orgueilleux à refuser d'adorer Allah. C'était un polythéiste. Allah dit :

« Nous avons envoyé Moïse, assisté de Nos signes et de preuves éclatantes, à Pharaon, Haman et Coré qui le traitèrent de magicien et d'imposteur. Malgré les miracles produits de Notre part sous leurs yeux, ils dirent : « Que soient tués les fils de ses coreligionnaires et que leurs filles soient épargnées ! » Mais les manœuvres des impies sont toujours vouées à l'échec. Pharaon dit : « Laissez-moi tuer Moïse ! Qu'il invoque donc son Seigneur. J'ai bien peur en effet qu'il ne corrompe votre religion ou ne répande le mal dans le pays. » Moïse dit : « J'implore la protection de mon Seigneur, qui est aussi le vôtre, contre tout être orgueilleux qui renie le Jour du jugement. » Un croyant de la famille de Pharaon, qui dissimulait sa foi, intervint alors : « Allez-vous tuer un homme simplement parce qu'il affirme que son Seigneur est Allah, alors qu'il vous a apportés de la part de votre Seigneur toutes les preuves de sa sincérité ? S'il ment, il subira lui-même les conséquences de son mensonge. Mais s'il dit la vérité, alors vous subirez une partie du châtiment dont il vous a menacés. Allah ne saurait d'ailleurs guider un imposteur qui transgresse Ses lois. Mon peuple ! Nous détenons aujourd'hui le pouvoir dans ce pays qui nous est totalement soumis. Mais qui pourrait nous protéger du châtiment d'Allah s'il devait s'abattre sur nous ? » Pharaon dit : « Je ne vous recommande que ce que j'estime bénéfique pour vous et vous indique seulement la meilleure décision à prendre. » Le croyant reprit : « Mon peuple ! Je crains pour vous un sort identique à celui subi par les peuples impies, à l'image du peuple de Noé, des 'Ad, des Thamoud et des nations qui vécurent après eux. Allah n'entend pas traiter injustement Ses serviteurs. Mon peuple ! Je crains pour vous les tourments du Jour où les hommes s'interpelleront les uns les autres, Jour où vous tenterez de fuir, mais sans que nul ne puisse

vous protéger des rigueurs d'Allah. Nul ne saurait guider celui qu'Allah laisse s'égarer. Déjà, avant Moïse, Joseph vous avait apportés des preuves parfaitement claires dont vous n'avez cessé de douter. Puis, à sa mort, vous avez prétendu qu'Allah n'enverrait plus jamais de Messager. » C'est ainsi qu'Allah laisse s'égarer ceux qui se montrent rebelles à la vérité et qui ne cessent de douter, ceux qui, sans preuves, contestent les signes du Seigneur, attitude qu'Allah et les croyants ont en horreur. C'est ainsi qu'Allah appose un sceau sur le cœur de tout tyran pétri d'orgueil. » [ghafir ; 23-35].

Il dit aussi :

« Nous avons également châtié Coré, Pharaon et Haman auxquels Moïse avait pourtant apporté des preuves éclatantes. Mais, pour les avoir rejetées avec fierté, ils ne purent échapper à Nos rigueurs. » [al-'ankabut ; 39]

Et : *« Se comportant en tyran arrogant et en être malfaisant dans son pays, Pharaon avait réparti ses sujets en castes, opprimant le groupe le plus faible dont il avait ordonné que les fils soient égorgés, seules les filles devant être épargnées. »* [al-qassas ; 4].

Les versets allant dans ce sens sont nombreux. Pharaon y est d'ailleurs décrit en tant que polythéiste :

« Les grands d'Egypte dirent à Pharaon : « Vas-tu laisser Moïse et son peuple corrompre le pays et délaisser ton culte et celui de tes divinités ? » » [al-a'râf ; 127].

On peut déduire d'une analyse globale des textes scripturaires que plus un homme refuse d'adorer Allah par orgueil, plus il est polythéiste. Et plus son besoin essentiel de l'objet de son amour s'accroit. Il sera d'autant plus polythéiste qu'il s'asservira à d'autres qu'Allah. Et son cœur ne sera jamais comblé par tout ce qui peut exister. Sauf si bien

sûr, il fait d'Allah son bien-aimé et n'adore que lui, ne sollicite que son aide, ne place sa confiance qu'en lui, ne se réjouit que de ce qu'il aime et le satisfait, ne déteste que ce qu'il déteste, ne s'allie qu'avec ses alliés et ne se désavoue que de ses ennemis. Qu'il aime, déteste, donne et prive qu'en fonction de lui. La force de sa sincérité permettra, selon son intensité, de parfaire sa servitude. Et de se dispenser d'autant plus des êtres et ainsi, se désavouer de l'orgueil et du polythéisme.

Le polythéisme étant une caractéristique prédominante chez les chrétiens et l'orgueil chez les juifs. Allah dit au sujet des chrétiens :

« Ils ont élevé au rang de divinités en dehors d'Allah leurs docteurs de la loi et leurs moines, de même que le Messie, fils de Marie, alors qu'ils ont simplement reçu l'ordre de n'adorer qu'un seul dieu. Il n'est de divinité digne d'être vénérée que Lui. Gloire à Lui ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils Lui associent. » [Attawba ; 31].

Et au sujet des juifs : ***« Faut-il que chaque fois qu'un prophète vous apporte un message ne répondant pas à vos désirs vous l'accueilliez orgueilleusement, le traitant d'imposteur ou le mettant à mort ?»*** [al-baqara ; 87].

Et aussi : ***« Je détournerai de Mes signes ceux qui, sans droit, s'élèvent orgueilleusement sur terre. Seraient-ils témoins de tous les signes qu'ils n'y croiraient pas pour autant. Verraient-ils la voie du salut qu'ils refuseraient obstinément de la suivre. Mais lorsque leur apparaît la voie de l'égarement, ils s'y engouffrent résolument. »*** [al-a'râf ; 146].

Et puisque l'orgueil mène nécessairement au polythéisme qui est le contraire de l'islam, le péché qu'Allah ne pardonne pas, Allah dit :

« Allah ne saurait pardonner que d'autres divinités Lui soient associées, mais Il peut pardonner à qui Il veut tout autre péché de

moindre gravité. Quiconque associe d'autres divinités au culte d'Allah commet en effet un péché extrêmement grave. » [an-nissa ; 48].

Et ***« Allah ne saurait pardonner que d'autres divinités Lui soient associées, mais Il peut pardonner à qui Il veut tout autre péché de moindre gravité. Quiconque associe d'autres divinités au culte d'Allah s'est gravement écarté de la vérité. »*** [an-nissa ; 116].

La religion de l'islam est celle par laquelle tous les prophètes furent suscités. Allah n'accepte aucune autre religion. Ni des premières communautés ni des dernières.

Nuh dit : ***« Si vous vous détournez, sachez que je ne vous ai réclamé aucun salaire, celui-ci incombe uniquement à Allah, et qu'il m'a été ordonné d'être de ceux qui se soumettent à Sa volonté. » »*** [Younous ; 72].

Il dit au sujet d'Ibrahim : ***« Qui donc peut se détourner de la voie d'Abraham sinon un être insensé, indifférent au salut de son âme ? Nous l'avons, en vérité, élu ici-bas et il sera, dans l'au-delà, parmi les vertueux. À son Seigneur qui lui ordonna de se soumettre à Sa volonté, Abraham répondit : « Je me soumets au Seigneur de la Création. » Abraham exhorta également ses fils à se soumettre à Allah - comme le fit Jacob avec les siens - disant : « Mes fils ! Allah a choisi pour vous cette religion. Que la mort ne vous prenne donc qu'en état de totale soumission. » »*** [al-baqara ; 130-132].

Et Yousouf : ***« Fais-moi rejoindre, à ma mort, les croyants vertueux en homme entièrement soumis à Ta volonté ! » »*** [Yousouf ; 101].

Et Moïse : ***« Moïse dit : « Mon peuple ! Si vous croyez vraiment en Allah et si vous Lui êtes réellement soumis, alors placez votre***

confiance en Lui. » Ils répondirent : « Nous nous en remettons entièrement à Allah. » [Younous ; 84-85].

Et aussi : ***« Nous avons révélé la Torah qui renferme une bonne direction et une lumière. Ce fut d'après ce Livre que les prophètes soumis à la volonté d'Allah rendaient justice aux juifs. »*** [al-mâ'ida ; 44].

Balqis dit : ***« La reine dit : « Seigneur ! J'ai été injuste envers moi-même. Je me soumets donc, avec Salomon, à Allah, Seigneur de la Création. » »*** [an-naml ; 44].

Et : ***« Souviens-toi encore lorsque J'ai inspiré aux apôtres de croire en Moi et en Mon Messager et qu'ils ont répondu : "Nous croyons. Sois témoin que nous Te sommes entièrement soumis". » »*** [al-mâ'ida ; 111].

Et : ***« La seule religion acceptée par Allah est l'islam. »*** [âl-'imrân ; 19].

Et : ***« Que celui qui désire une autre religion que l'islam sache que son culte ne sera jamais accepté. »*** [âl-'imrân ; 85].

Et : ***« Désirent-ils une autre religion que celle d'Allah alors que tous les êtres qui peuplent les cieux et la terre se soumettent de gré ou de force à Lui. »*** [âl-'imrân ; 83].

Allah a mentionné dans ces versets la soumission – l'islam – de tous les êtres de gré ou de force. Car tout ce qui existe a été créé par Allah et est forcément soumis à lui dans le sens général du terme. Qu'on le reconnaisse ou le nie. Il gère ce qu'il a créé comme bon lui semble et tous les êtres lui sont soumis qu'ils le veuillent ou non. Personne ne peut se soustraire à ce qu'il a décrété et prédestiné. Il n'y a de force et de puissance qu'en lui. C'est le seigneur des mondes. Le maitre et

créateur de toute chose qu'il dirige comme il le veut. C'est lui qui les a sortis du néant et les a façonnées. Tout en dehors de lui est un être qui a un maitre, qui est créé, dépendant et dans le besoin, asservi et contraint. Alors que lui est l'unique contraignant, le créateur qui leur a donné forme.

Et si toutes choses qu'il a créées l'ont été selon le rapport de cause à effet qu'il a institué, c'est lui qui a créé lesdites causes et les a décrétées. Et tant les causes que leurs effets dépendent de sa volonté. Aucune cause ne peut produire un effet indépendamment d'Allah, ni même repousser un mal. Toute cause dépend d'une autre qui lui permet de produire l'effet escompté ou d'empêcher qu'il se produise.

Allah est le seul qui se dispense de tout. Il n'a pas d'associés qui l'aideraient ou s'opposeraient à sa volonté. Il dit dans ce verset :

« Si tu leur demandes qui a créé les cieux et la terre, ils répondront certainement : « C'est Allah ! » Dis-leur : « Si Allah me destinait un malheur, ces fausses divinités que vous invoquez en dehors de Lui pourraient-elles l'écarter ? Et s'Il me destinait un bonheur, pourraient-elles m'en priver ? » Dis : « Allah me suffit ! C'est à Lui que doivent s'en remettre ceux qui cherchent un appui sûr. » » [az-zumar ; 38].

Et : ***« Si Allah t'afflige d'un mal, nul autre que Lui ne saura t'en délivrer, et s'Il te dispense quelque bienfait, nul ne saura t'en priver, car Il a pouvoir sur toute chose. »*** [al-an'âm ; 17].

Il dit au sujet d'Ibrahim : ***« Voyant alors le soleil se lever, il dit : « Voici mon Seigneur ! Celui-ci est plus grand. » Mais lorsque le soleil se fut couché, il dit : « Mon peuple ! Je désavoue ce que vous associez au culte d'Allah. Je tourne mon visage, en monothéiste pur et sincère, vers Celui qui a créé les cieux et la terre, et ne suis point du***

nombre des païens. » Devant les objections de son peuple, il dit : « Vous opposez-vous à moi au sujet d'Allah alors que c'est Lui qui m'a guidé ? Je ne redoute pas les fausses divinités que vous Lui associez, mais uniquement les décrets de mon Seigneur dont la science embrasse toute chose. Ne réfléchissez-vous donc pas ? Comment d'ailleurs pourrais-je redouter ces idoles que vous Lui associez, alors que vous-mêmes ne redoutez pas d'associer à Allah de fausses divinités sans vous fonder sur la moindre preuve révélée par Lui ? Qui, de vous ou de moi, est plus en droit de se sentir en sécurité ? Répondez, si vous le savez. » Ceux qui croient sans entacher leur foi d'une quelconque injustice, voilà ceux qui sont en sécurité et bien guidés. » [al-an'âm ; 78-82].

Dans les recueils authentiques de Bokhari et Muslim[58], selon ibn Mas'ûd, lorsque ce verset fut révélé[59], il posa problème aux compagnons qui interrogèrent le prophète en ces termes :

« Et qui d'entre nous n'a-t-il pas déjà entaché sa foi par une injustice ? Ce à quoi le prophète (rrr) répondit : ***« Il s'agit du polythéisme. N'avez-vous pas entendu ce verset du vertueux serviteur : « Louqman exhorta un jour son fils : « Mon fils ! Garde toi d'associer de fausses divinités à Allah, car tu commettrais une grave injustice. » »*** [Louqman ; 13]. »

Et Ibrahim, l'ami intime d'Allah, l'imam des monothéistes sincères. Il fut suscité alors que le polythéisme était présent sur la terre entière. Allah dit à son sujet :

« Mentionne ces paroles adressées par son Seigneur à Abraham qui, mis à l'épreuve par certaines prescriptions, s'en était parfaitement acquitté : « Je vais faire de toi un guide pour

[58] 3429 et 124.
[59] Ceux qui croient sans entacher leur foi d'une quelconque injustice. NdT.

l'humanité. » Abraham dit : « Que cette promesse s'applique aussi à une partie de ma postérité. » Allah répondit : « Il en sera ainsi, mais Mon alliance ne saurait s'appliquer à ceux qui vivront dans l'impiété[60]. » » [al-baqara ; 124].

Allah explique que sa promesse de donner l'imamat à la descendance d'Ibrahim ne comprend pas ceux d'entre eux qui se montreront injustes. Allah ne peut ordonner qu'un homme injuste soit imam. Et la pire des injustices est bien le polythéisme.

Allah dit : ***« Abraham fut un modèle de vertu et de soumission à Allah, et un monothéiste pur et sincère. Il ne fut point du nombre des païens. »*** [an-nahl ; 120].

Le terme « modèle de vertu » désigne dans ce verset celui qui enseigne le bien, que les gens prennent pour modèle. Aussi, Il donna à la descendance d'Ibrahim la prophétie et les livres révélés. Tous les prophètes qui l'ont suivi annoncèrent la même confession.

Allah dit : ***« Puis Nous t'avons révélé de suivre la religion d'Abraham, monothéiste pur et sincère qui ne fut point du nombre des païens. »*** [an-nahl ; 123].

Et : ***« Les hommes les plus en droit de se réclamer d'Abraham sont ceux qui ont suivi fidèlement sa voie, ainsi que ce prophète et ceux qui ont la foi. Allah est le Maître et Protecteur des croyants. »*** [âl-'imrân ; 68].

Et : ***« Abraham ne fut ni juif, ni chrétien, mais un monothéiste pur et sincère entièrement soumis au Seigneur. Il ne fut point du nombre des païens. »*** [âl-'imrân ; 67].

---

60 Littéralement, l'injustice. NdT.

Et : *« Ils disent : « Soyez juifs ou chrétiens, vous suivrez le droit chemin. » Réponds-leur : « Nous professons, au contraire, la religion d'Abraham, monothéiste pur et sincère qui ne fut point du nombre des païens. » Dites : « Nous croyons en Allah, en ce qui nous a été révélé, en ce qui a été révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et aux fils d'Israël, mais aussi en ce qui a été confié à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été confié aux autres prophètes par leur Seigneur. Nous ne faisons aucune distinction entre eux et nous Lui sommes entièrement soumis. » »* [al-baqara ; 135-136].

Il est rapporté de source sûre dans le recueil de Muslim que le prophète a dit :

« Ibrahim est le meilleur des hommes[61]. »

Il est le meilleur des prophètes après Muhammad et il est l'ami intime d'Allah. Il est rapporté de source sûre dans le recueil de Muslim que le prophète a dit :

« Allah m'a pris pour ami intime comme il l'a fait avec Ibrahim[62]. » Il dit aussi : ***« Si j'avais dû prendre sur terre un ami intime, ç'aurait été Abu Bakr mais votre compagnon est l'ami intime d'Allah[63]. »*** il visait sa propre personne.

Il dit par ailleurs :

« Qu'il ne reste aucune porte donnant sur la mosquée sans qu'elle ne soit fermée, sauf la porte d'Abu Bakr[64]. »

---

[61] Muslim (2369).
[62] Muslim (532).
[63] Muslim (2383).
[64] Bokhari (467).

Et aussi : « ***Les nations qui vous ont précédées faisaient des tombes des lieux de culte. Ne prenez pas les tombes comme lieux de culte, car je vous l'interdis***[65]. »

Tous ces hadiths figurent dans les recueils authentiques. Certaines versions mentionnent que ces propos ont été tenus quelques jours seulement avant sa mort. Ce qui indique qu'il a achevé de transmettre le message qui lui avait été confié. Cela relève de l'amour intime et parfait qui le lie à Allah et qui fut réalisé. Il a pour origine un amour réciproque entre Allah et son prophète. La secte des Jahmites adopte un avis différent sur ce point.

Quoiqu'il en soit, ceci montre que le prophète a bien appliqué le monothéisme en n'adorant qu'Allah. Ces hadiths réfutent également ceux qui s'apparentent à des polythéistes, aux chiites rafidites qui portent atteinte aux droits d'Abu Bakr. Ces chiites sont les pires des polythéistes de tous ceux qui se prétendent musulmans. En effet, ils vouent un culte à Ali et à d'autres hommes.

L'amour intime cité dans ces hadiths – al-Khulla – correspond à un amour parfait impliquant du croyant une complète servitude à Allah. Et du seigneur, un caractère seigneurial parfait envers ses serviteurs qu'il aime et qu'eux aiment.

Le terme « servitude » comprend un avilissement et un amour complet comme cela découle de plusieurs expressions arabes. Cet amour intime n'a été le fait que d'Ibrahim et Muhammad. C'est pourquoi il n'eut aucun ami intime sur terre puisque ce degré d'amour ne peut être dû qu'à une personne.

Un poème dit en jouant sur les mots :

---

65 Muslim (532).

tu es aussi proche de moi que mon âme

c'est pourquoi on dit d'un ami qu'il est intime

Ce n'est pas la même chose pour le terme amour que le prophète a employé dans plusieurs hadiths dont ceux-ci :

« ***Ô Allah, je les aime tous les deux. Aime les et aime ceux qui les aiment***[66]**.** »

'Amr ibn al-'As lui demanda quelle est la personne qu'il aime le plus et il dit : ***'Aïcha.*** Il poursuit : et parmi les hommes : ***Son père,*** répondit-il[67].

Il dit en visant 'Alî : ***« Je donnerai l'étendard à un homme qui aime Allah et son prophète et qu'Allah et son prophète aiment***[68]***. »***

Allah nous a informés qu'il aime les pieux, les bienfaisants, les justes, ceux qui se repentent et se purifient. Il aime aussi ceux qui combattent sur son chemin en rangs serrés comme s'ils formaient une solide construction[69].

Allah dit : ***« Allah fera venir un peuple qu'il aime et qui l'aime. »*** [al-mâ'ida ; 54].

Allah nous informe donc de l'amour des croyants pour leur seigneur et du sien à leur égard. Il nous informe également que :

« Les croyants aiment Allah encore plus intensément.» [al-baqara ; 165].

---

[66] Bokhari (3747).
[67] Bokhari (3672).
[68] Bokhari (3009).
[69] Ces expressions sont toutes empruntées à divers versets du coran. NdT.

Par contre, l'amour intime – qui se dit khulla en arabe – est beaucoup plus spécifique. L'avis de certains disant que Muhammad est « habib Allah » et que Ibrahim est « khalil Allah »[70] pensant que le premier est supérieur au second n'est pas pertinent. Muhammad est également « khalil Allah », l'ami intime d'Allah au même titre qu'Ibrahim, comme cela est rapporté dans de nombreux hadiths authentiques. Et pour ce qui est des hadiths qu'on rapporte disant que al-'Abbass sera ressuscité entre un habib et un khalil, et autres récits similaires, ce sont des mensonges au sujet desquels il ne convient pas de se référer.

Nous avons déjà évoqué le fait qu'aimer ce qu'Allah aime participe de l'amour d'Allah. Comme il est dit dans le hadith :

« Quiconque possède ces trois vertus goûtera grâce à elles à la douceur de la foi : aimer Allah et Son Messager plus que tout au monde, aimer une personne uniquement en Allah et préférer être jeté au feu plutôt que de retomber dans l'impiété après en avoir été sauvé par Allah[71]. »

Le prophète nous informe que celui qui réunit ces trois critères goûtera à la saveur de la foi, car celle-ci dépend de notre amour pour la foi. Quand on aime une chose ou la désire, ou s'en réjouit et on est heureux une fois qu'on l'a.

La jouissance est une sensation que l'on ressent juste après avoir vu l'objet de notre désir. Ceux qui soutiennent qu'elle correspond à la vision même du dit objet se trompent de façon évidente, comme c'est le cas des philosophes et des médecins. Le voir est une étape intermédiaire entre l'amour de cet objet et la jouissance que l'on

---

70 La première expression renvoie au sens de l'amour et la deuxième de l'amour intime qui est le plus haut degré d'amour. Le traducteur.
71 Bokhari (16 Muslim (43).

ressent. Un homme peut aimer un plat et ressentir du plaisir en le mangeant. Il est content une fois qu'il l'a vu, mais son plaisir ne correspond pas à sa vision en elle-même. Allah nous dit :

« Il s'y trouve tout ce que les âmes désirent et réjouit les yeux. » [az-zukhruf ; 71].

Ainsi en est-il de toutes les sensations que l'âme éprouve. Jouissance ou peine, bonheur ou tristesse. C'est en ressentant l'objet que l'âme aime ou répugne qu'elle éprouve ses sensations. Ce n'est pas la sensation en soi qui est bonheur ou tristesse. Goûter à la saveur de la foi, qui comprend le plaisir et le bonheur que ressent le croyant à travers cela, est un résultat de l'amour parfait d'Allah. Cela a lieu par trois biais : parfaire son amour Allah, Le vider de tout amour pour autre que lui et repousser tout ce qui s'y oppose.

Parfaire son amour consiste à aimer Allah et son prophète plus que tout. Un simple amour n'est pas suffisant, mais il faut obligatoirement que leur amour soit au-dessus de tout autre.

Le deuxième consiste à aimer et détester uniquement pour Allah.

Le troisième, c'est détester le contraire de la foi plus que d'être jeté en enfer.

L'amour du prophète et des croyants fait partie de l'amour d'Allah. Le prophète aimait les croyants qui eux, aiment Allah. Le prophète ayant le plus grand amour pour Allah est plus en droit que les compagnons d'aimer ce qu'Allah aime et de détester ce qu'il déteste. Et sachant que le degré de l'amour intime – al-khulla – ne comporte aucune part d'amour pour autre qu'Allah, on déduit de tout cela que l'amour intime est d'un degré supérieur au simple amour. Comme l'a dit le prophète : ***« Si j'avais dû prendre sur terre un ami intime,***

ç'aurait été Abu Bakr mais votre compagnon est l'ami intime d'Allah[72]. »

Notre propos consiste ici à dire que l'amour sous ses deux formes contribue à réaliser la servitude due au seigneur. Or, certains commettent l'erreur de considérer que la servitude ne comprend qu'un aspect qui se limiterait à l'avilissement et l'humilité, sans que ces sentiments ne soient accompagnés de l'amour d'Allah. Ils considèrent aussi que l'amour d'Allah amène l'homme à se pavaner dans les passions, ou commettre des actes qui ne sont pas requis par le seigneur.

C'est pourquoi on rapporte que Dhu an-Nûn exigea qu'on n'évoque pas cette question de l'amour d'Allah de peur que certains se mettent à prétendre qu'ils sont amoureux d'Allah. Certains savants et gnostiques répugnaient à ce que des gens mentionnent cette question sans en maîtriser les tenants et les aboutissants. Citons également ce pieux prédécesseur qui déclara :

« Qui adore Allah seulement en l'adorant est un égaré. Et qui l'adore seulement par espérance est un murji. Et qui l'adore seulement par crainte est un Hârûrî. Et qui l'adore par amour, espoir et crainte est croyant monothéiste[73]. »

Pour ces raisons, certains contemporains se sont mis à fortement revendiquer l'amour d'Allah au point de les mener à des comportements irréfléchis, contraires à la servitude. Ces prétentions les poussent à revendiquer certaines caractéristiques qui ne siéent qu'au seigneur. Certains ont des prétentions qui les placent au-dessus du rang des prophètes et messagers. Ils peuvent même formuler des demandes

---

72 Muslim (2383).

73 Les murjites sont une secte égarée qui prétendent que la foi ne peut ni augmenter ni diminuer. Les haruri aussi sont une secte égarée, autrement appelé les Khawârij, ils prétendent que si un musulman commet un péché majeur alors cela l'exclut de la sphère des musulmans. Voir Al-'Aqîda Al-Wâsitiyya de l'auteur. NdT.

qui ne conviennent à aucune personne en dehors d'Allah. Même les messagers ne se le permettraient pas. Beaucoup de maitres soufis sont tombés dans ce piège. La raison en est qu'ils n'ont que très peu mis en application la servitude que les prophètes ont expliquée. Ils en ont pourtant posé les jalons à travers les ordres et les interdits qu'ils ont édictés. Ces soufis n'étaient peut-être pas suffisamment éveillés à cette réalité. Aussi, quand un homme est peu raisonnable et qu'il ne dispose que de peu de connaissances religieuses, et qu'en plus de cela son âme est déviante et ignorante, il finira par bêtise par sombrer dans ces travers. Comme un homme un homme peut en aimer un autre par bêtise et ignorance. Il finit par dire : *étant donné que je fais preuve d'amour, on ne peut me reprocher mes forfaits et mon ignorance.* C'est là l'égarement même. C'est en substance ce que disent les juifs et les chrétiens : ***« Nous sommes les enfants d'Allah et ses bien-aimés. »*** Ce à quoi on leur répondit :

« Dis : « Pour quelle raison alors vous punit-Il pour prix de vos péchés ? Vous n'êtes en réalité que des êtres humains comme les autres. » Il pardonne à qui Il veut et châtie qui Il veut. » [al-mâ'ida ; 18].

S'il les châtie pour leurs péchés, cela signifie qu'il ne les aime pas et ils ne peuvent prétendre être ses enfants. Ils ne sont que des êtres qu'il a créés. Quand Allah aime quelqu'un, il lui permet de faire ce qu'il aime et non pas ce qui le courrouce des actes de mécréance de perversité et de péchés. Qui commet de grands péchés de façon incessante sans se repentir. Allah déteste ce fait tout comme il aime le bien qui émane de cette même personne. Puisqu'Allah aime une personne en fonction de sa foi et de sa piété. Et quiconque considère que les péchés qu'il commet régulièrement ne lui portent pas préjudice parce qu'Allah l'aime est à l'image de quelqu'un qui prétend que consommer

régulièrement du poison sans se soigner ne lui est pas nocif parce qu'il est de bonne humeur.

Si cet idiot avait médité les récits qui nous sont contés dans le coran. Ceux des prophètes notamment. Comment ils se sont repentis et ont imploré le pardon divin. Les malheurs qui les ont touchés et qui furent pour eux une épreuve et une purification selon leurs situations. Il aurait su quels sont les méfaits des péchés pour tous ceux qui s'en rendent coupables. Quand bien même ils occuperaient les plus hauts rangs parmi les gens.

Quand on aime une personne. Si on agit sans savoir ni vouloir ce qui relève de son intérêt. Mais uniquement selon son amour – même si on agit par ignorance ou injustice – cela provoquera la haine de la personne même qu'on aime. Elle nous répugnera, voire nous punira.

Beaucoup d'initiés sur le chemin d'une spiritualité ont emprunté cette voie sur laquelle, sous prétexte d'aimer Allah, ont fait preuve de différentes formes d'ignorance de la religion. Soit en transgression les interdits religieux, ou en négligeant les droits divins, ou encore, en prétendant des choses absolument fausses qui ne correspondent à aucune réalité. Comme ceux qui ont dit par exemple : Je me désavoue d'un de mes initiés qui laisserait une personne en enfer. Un autre a dit : Je me désavoue d'un de mes initiés qui laisserait un croyant entrer en enfer. Le premier exige de son disciple qu'il sorte tout le monde de l'enfer et le second d'empêcher les croyants coupables de grands péchés d'y entrer. Un autre affirme : le jour de la résurrection, j'érigerais ma tente au-dessus de l'enfer pour que personne n'y entre. Il existe beaucoup de ce type d'assertion qu'on rapporte de maitres soufis bien connus. Ces récits sont des mensonges forgés à leur sujet ou une erreur de leur part.

Ces propos ont pu être prononcés dans un état d'ivresse spirituelle où l'homme a perdu le contrôle de sa raison et n'est plus maitre de sa personne. Ses aptitudes de discernement n'étant plus en mesure de jouer leur rôle, ou trop faiblement, il ne sait plus ce qu'il dit. Cet état d'ivresse spirituelle lui apporte jouissance, mais ôte toute capacité de discernement. C'est pourquoi certains imploraient le pardon divin quand ils reprenaient leurs esprits. Les maitres spirituels se sont largement adonnés à l'écoute de ce genre de chants poétiques. Y est fait l'éloge de l'amour, du désir, du blâme et de la passion. C'est en tout cas l'objectif qui était le leur initialement. Pour cette raison, Allah a voulu mettre à l'épreuve tous ceux qui prétendaient l'aimer en révélant ce verset :

« ***Dis : si vous aimez Allah, suivez-moi et Allah vous aimera.*** » [âl-'imrân ; 31].

Ce verset exprime clairement que ceux qui aiment Allah sont ceux qui suivent son prophète et lui obéissent. C'est ainsi qu'on met en application la servitude à Allah.

Pourtant, nombreux sont ceux qui prétendent aimer Allah mais se soustraient à sa loi et à la sunna. Certains ont des prétentions qui relèvent d'une imagination débordante que le présent écrit ne nous permet pas de mentionner. Parmi ces gens, certains vont même jusqu'à considérer qu'ils ne sont plus obligés de se soumettre aux ordres divins et que la religion leur permet de faire ce qui est pour tous les croyants interdit. Il en est de même pour leurs autres croyances qui s'opposent à la législation du prophète, à sa sunna et à son obéissance.

Pourtant, Allah a établi que combattre sur son chemin, c'est l'aimer et aimer son prophète. Ce combat implique d'aimer tout ce qu'Allah nous a ordonné de faire. Et détester tout ce qu'il nous a interdit. C'est pourquoi il décrit les croyants qu'il aime et qu'eux aiment :

« ***Humbles avec les croyants, fiers devant les mécréants, ils combattent sur le chemin d'Allah.*** » [al-mâ'ida ; 54].

C'est aussi la raison pour laquelle l'amour des membres de la communauté de Muhammad pour Allah et leur servitude envers lui sont plus complètes que celle des communautés précédentes. Et au sein de cette communauté, ceux qui ont un amour et une servitude les plus complets sont les compagnons du prophète. Ceux qui ressemblent le plus aux compagnons auront donc le plus complet des amours pour Allah et lui seront le plus asservis. On est bien loin des assertions de ceux qui prétendent l'aimer.

Certains soufis déclarent la chose suivante : l'amour est un feu qui brûle tout ce qui dans le cœur n'est pas voulu par Allah. Par ces propos, ils veulent signifier que si tout ce qui existe émane de la volonté d'Allah, le parfait amour consiste à aimer tout ce qui existe, même la mécréance, la perversité et le péché. Or, personne ne peut aimer tout ce qui existe. On aime ce qui correspond à notre nature et ce qui nous est utile. On déteste ce qui s'oppose à cette nature et qui nous est néfaste.

De cet égarement, ils sont parvenus à assouvir leurs passions. Ils aiment ce qu'ils désirent comme les femmes, le pouvoir, l'argent et les hérésies à l'origine de l'égarement. Ils prétendent que cela fait partie de l'amour d'Allah. Or, aimer Allah comprend le fait de détester ce que lui et son prophète détestent, combattre ceux qui les détestent par sa personne et ses biens.

La raison à l'origine de cet égarement est qu'il signifie par cette expression, sa volonté cosmique et universelle qui concerne tout ce qui existe. Mais si un croyant en Allah, ses livres et ses prophètes, parle de volonté d'Allah, il entend par là sa volonté religieuse et légale. C'est-à-dire son amour et sa satisfaction pour la chose voulue. C'est comme s'il disait que l'amour d'Allah brûle tout ce qui dans le cœur n'est pas aimé

pour Allah. Ce qui est exact. Puisqu'aimer uniquement ce qu'Allah aime fait partie d'un parfait amour. Si on aime ce qu'Allah n'aime pas, notre amour pour lui est forcément défaillant. Par contre, certaines choses qu'Allah a décrétées et prédestinées, il ne les aime pas, mais les détestent. Cela le courrouce et il l'interdit. Et si je ne ressens pas le même sentiment d'aversion pour les choses qu'il déteste et provoquent sa colère, je ne peux pas être quelqu'un qui l'aime. Mais je suis dans ce cas quelqu'un qui aime ce qu'il déteste.

Se conformer aux lois divines et combattre pour Allah font partie des critères les plus distinctifs entre, d'une part, ceux qui aiment Allah, ses alliés qu'il aime et qu'eux aiment. Et d'autre part, ceux qui prétendent aimer Allah uniquement parce qu'il est leur créateur, ou en pratiquant des innovations contraires à la religion. Cette prétention est du même type que celle des juifs et des chrétiens. Eux aussi prétendent aimer Allah. Et de ce point de vue, leur prétention peut être encore plus grave que la leur. En effet, elle recèle une part d'hypocrisie qui les mène dans les degrés les plus bas de l'enfer. Toutefois, en fonction du degré de mécréance, ce peut ne pas être le cas.

La Thora et l'évangile s'accordent pour dire qu'il faut aimer Allah. Ce précepte est même la plus grande recommandation de la révélation. Dans l'évangile le messie dit : « *la plus grande recommandation du messie est que tu aimes Allah de tout ton cœur, de toute ta raison et de tout ton être.* » Les chrétiens prétendent mettre en application cette recommandation, et que l'ascétisme et la dévotion dont ils font preuve relèvent de cet amour. Or, ils sont bien loin de son amour puisqu'ils n'agissent pas en fonction de ce qu'il aime. Ils font plutôt ce qui provoque sa colère. Ils répugnent à le satisfaire et c'est pourquoi Allah a fait que leurs œuvres sont vaines.

Allah déteste les mécréants. Il les blâme et les maudits. Il aime ceux qui l'aiment. Un serviteur ne peut l'aimer sans que lui aussi ne l'aime. Il l'aimera en fonction du degré d'amour de son serviteur pour lui. Il le rétribuera d'ailleurs davantage, comme il est dit dans le hadith divin dans lequel Allah dit : Selon Anas, le prophète (rrr) a rapporté ces paroles de son Seigneur Tout-Puissant :

« Lorsque Mon serviteur se rapproche de Moi d'un empan, Je me rapproche de lui d'une coudée. Lorsqu'il se rapproche de Moi d'une coudée, Je me rapproche de lui d'une brasse. S'il vient à Moi en marchant, Je viens à lui avec empressement[74]. »

Allah nous informe également qu'il aime les pieux, les bienfaisants et les patients. Ceux qui se repentent et se purifient. Il aime ceux qui mettent en pratique ce qu'il a ordonné que ce soit un acte obligatoire ou recommandé. Comme il le dit dans le hadith authentique :

« Mon serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi par des œuvres surérogatoires jusqu'à ce que je l'aime. Et quand je l'aime, Je suis l'ouïe par laquelle il entend et la vue par laquelle il voit[75] ... »

Nombre de ceux qui se sont fourvoyés en suivant des maitres spirituels dans l'ascétisme et l'adoration ont commis les mêmes erreurs que les chrétiens. Ils ont prétendu aimer Allah tout en faisant le contraire de ce que prescrit sa religion. Ils ont délaissé les efforts qu'on est censé fournir pour le satisfaire. Ils s'évertuent à pratiquer la religion comme l'ont fait les chrétiens, en s'attachant à des thèses équivoques et des récits dont nul ne connait la crédibilité de leurs auteurs. Et quand bien même ce serait le cas, ils n'en seraient pas pour autant infaillibles. Ils font de leurs maitres spirituels des personnes qui leur légifèrent une

---

74 Bokhari (7405) Muslim (2675).

75 Bokhari (6502)

religion au même titre que les chrétiens l'ont fait avec leurs prêtres et leurs moines.

En plus de cela, ils déprécient la valeur de la servitude et prétendent que l'élite est au-dessus de ce rang, tout comme les chrétiens l'ont fait avec Jésus. Plus encore, ils reconnaissent que certains individus parmi ce qu'ils nomment l'élite ont droit à une part de ce qui revient à Allah tout comme les chrétiens l'ont fait avec Jésus et sa mère. D'autres similitudes entre eux et les chrétiens existent, mais il serait trop long de les expliquer ici.

En vérité, la religion consiste à vouer une servitude à Allah de tout point de vue. C'est mettre en application tous les degrés de l'amour. Plus on lui est asservi, plus notre amour pour lui s'accroit et, par la même, son amour pour nous. Inversement, plus notre servitude est défaillante, moins on l'aime et moins il nous aime. Et à mesure que notre cœur aime autre qu'Allah, notre servitude sera vouée à autre que lui. Et inversement, à mesure que notre cœur est asservi à un autre, notre amour ira vers cet autre.

Tout amour qui n'est pas voué pour satisfaire Allah est vain. Et toute œuvre qu'on accompli pour satisfaire autre qu'Allah est vaine. Ce bas monde et tout ce qu'il contient sont blâmables sauf ce qui y est accompli pour Allah. Et n'est accompli pour Allah uniquement ce qu'il aime et a légiféré. Il n'accepte aucun acte accompli pour satisfaire autre que lui. Et il n'accepte aucun acte qui n'est pas conforme à ce qu'il a légiféré. Il n'accepte que les actes qui correspondent à ces deux critères : qu'ils soient accomplis uniquement pour satisfaire Allah et qu'ils soient conformes à ce qu'Allah et son prophète aiment. Ce qui correspond aux actes obligatoires et recommandés. Comme l'a dit Allah :

« Dis : « Je ne suis qu'un homme comme vous auquel il est révélé que votre Dieu est un Dieu unique. Que celui donc qui espère rencontrer son Seigneur accomplisse de bonnes œuvres et n'associe nulle divinité au culte de son Seigneur. » » [al-kahf ; 110].

[Les preuves des conditions de la validité d'une œuvre]

Il faut donc nécessairement accomplir de bonnes œuvres. Ce sont celles qui sont obligatoires et recommandées. Il est obligatoire qu'elles soient exclusivement et sincèrement vouées à Allah comme il est dit dans le verset :

« Ce sont, au contraire, ceux qui se soumettent à Allah, tout en faisant le bien, qui obtiendront leur récompense auprès de leur Seigneur et seront préservés de toute crainte et de toute affliction. » [al-baqara ; 112].

Le prophète a dit :

« Qui accomplit une œuvre qui ne fait pas partie de notre religion la verra rejetée[76]. »

Il dit aussi :

« Les actes ne valent que par leurs intentions et chacun sera récompensé selon son intention. Quiconque aura émigré pour Allah et Son Messager obtiendra ce pour quoi il aura émigré et quiconque aura émigré dans un but purement terrestre ou pour épouser une femme obtiendra ce pour quoi il aura émigré[77]. »

La sincérité des actes exclusivement voués à Allah et la conformité de ces actes à la sunna du prophète est le principe fondamental de la

[76] Bokhari (2141).
[77] Bokhari (1).

religion. C'est en fonction de l'application de ce principe que la religion est appliquée. C'est pour cela que les prophètes furent suscités et les livres révélés. Le prophète a appelé à ce principe, combattu pour lui, ordonné et incité les gens à le mettre en œuvre. C'est la notion centrale autour de laquelle tourne la religion.

[La gravité du polythéisme, sa large présence chez les gens et l'obligation de mettre en garde contre lui]

La plupart des gens sont marqués par le polythéisme. Il est plus subtil au sein de cette communauté que les pas d'une fourmi comme il est dit dans le hadith[78]. Un autre hadith relate :

Abu Bakr demanda : *Ô prophète, comment échapper au polythéisme alors qu'il est plus subtil que les pas d'une fourmi ?* il répondit : ***Je vais t'apprendre une formule qui, si tu la prononces tu y échapperas, qu'il soit subtil ou évident. Dis : Ô Allah, je me réfugie auprès de toi contre le fait de t'associer quoi que ce soit tout en le sachant. Et j'implore ton pardon pour ce que je ne sais pas.*** »

Omar avait l'habitude d'implorer Allah ainsi : *« Ô Allah ! fais que toutes mes œuvres soient pieuses, qu'elles te soient toutes exclusivement vouées, et que rien n'en soit consacré à autre que toi. »*

Souvent, des passions très subtiles viennent s'immiscer dans les âmes des croyants et corrompre leur bonne marche vers la réalisation de leur amour, de leur servitude, et de la sincérité de leurs actes qu'ils souhaitent vouer exclusivement à leur seigneur. Comme l'a dit Shaddâd ibn 'Aws :

« Ô *les arabes, vous allez à votre perte ! Ce que je crains le plus pour vous c'est l'ostentation et la passion subtile* ! » On demanda

---

[78] Ahmad (19606) et sa chaîne de transmetteurs est jugée faible par Arnâ'ût.

à Abou Daoud as-Sijistânî que signifiait la passion subtile et il expliqua que c'est l'amour du pouvoir.

Selon Ka'b ibn Malik, le prophète a dit :

« Deux loups affamés lâchés dans un enclos où se trouvent des moutons n'y font pas plus de ravage que la convoitise d'un homme pour l'argent et la renommée ne le font à sa religion[79]. »

Le prophète a mis en évidence que les ravages causés à la religion par la convoitise de l'argent et de la renommée ne sont pas moindres que ceux causés par deux loups affamés dans un enclos plein de moutons. Tout le monde sait les ravages que causeront ces deux loups. En effet, un cœur sain ne peut receler une telle convoitise ! S'il a déjà gouté à la saveur de la servitude et de l'amour d'Allah, rien ne peut lui être préférable au point où il fasse passer quoi que ce soit avant. Et c'est pourquoi Allah épargne à ses sincères serviteurs le mal et la turpitude comme le dit Allah :

« C'est ainsi que Nous l'avons préservé du péché et de l'infamie, lui que Nous avons élu parmi Nos serviteurs. » [Yousouf ; 24].

Une fois qu'il a gouté à la saveur de la servitude à Allah, un croyant sincère ne peut s'asservir à autre que lui. Une fois qu'il a gouté à la saveur de l'amour d'Allah, il ne peut aimer un autre que lui. Le cœur ne peut connaitre quelque chose de plus doux, de plus jouissif, de meilleur que la saveur de la foi. Cette saveur comprend la servitude, l'amour et la sincérité des actes exclusivement pour Allah. Et ceci implique que le cœur est attiré vers Allah. Il revient à lui le craignant, aspirant à sa récompense et redoutant son châtiment. Comme le dit Allah :

---

79 Tirmidhi (2482) et authentifié par Albani dans sahih Tirmidhi.

« Ceux qui, loin des regards, craignaient le Tout Miséricordieux et qui sont venus à Lui le cœur repentant.» [qaf ; 33].

Tout être aimant craint de perdre ce qu'il aime ou que lui arrive ce qu'il redoute. Il oscille constamment entre cette crainte et cet espoir. Allah dit :

« En réalité, ceux qu'ils implorent cherchent eux-mêmes, à qui mieux mieux, à se rapprocher de leur Seigneur, espérant Sa miséricorde et redoutant Son châtiment. Le châtiment de ton Seigneur est en effet redoutable. » [al-isra ; 57].

Si le croyant s'efforce d'être sincère, son seigneur le choisit pour donner vie à son cœur qu'il attire à lui et en détourne le mal et la turpitude que le fidèle redoute. C'est l'inverse du cœur qui n'est pas sincère avec Allah. Il est sans cesse en quête d'amour et convoite tout ce qui peut s'offrir à lui au gré de ses passions. À l'image d'une branche qui se penche sous l'effet du vent.

Parfois, il est attiré par les femmes, que ses relations avec elles lui soient permises ou non. Il reste prisonnier et asservi à une femme qui, si elle-même lui était asservie, ce serait déjà une honte et blâmable. Parfois, il est attiré par la renommée et le pouvoir. Une simple parole pouvant le satisfaire ou le mettre en colère. Qui le comble d'éloges même en mentant l'asservit. Il peut détester un homme qui le blâme même s'il lui dit la vérité. Il peut aussi être asservi à l'argent et par d'autres formes de passions pour lesquelles son cœur s'éprend. Il prend alors ses passions comme divinité sans guide venant d'Allah.

Mais si un fidèle n'est pas sincère envers Allah, de façon à ce que son cœur lui soit exclusivement asservi, qu'il aime Allah plus que tout, lui est avili et soumis, alors il sera asservi à des êtres. Les diables s'empareront de son cœur. Il comptera parmi les déviants, les frères des

diables. Seul Allah sait ce qu'il recèle de mal et de turpitude. C'est un fait inéluctable auquel il n'a aucun moyen d'échapper.

Si le cœur n'est pas pleinement enclin au monothéisme, tournant le dos à tout autre qu'Allah, il sera polythéiste. Allah dit :

« Tourne-toi donc, en monothéiste pur et sincère, vers la vraie religion, la religion naturelle à laquelle Dieu a prédisposé les hommes. Nul ne saurait modifier la religion d'Allah, religion authentique que la plupart des hommes ignorent. Retournez donc à Allah, redoutez Sa colère et observez la prière. Ne soyez pas de ces idolâtres qui ont transformé leur religion en sectes, chacune satisfaite de la voie qu'elle a adoptée, persuadée de détenir la vérité. » [ar-rûm ; 30-32].

Allah a fait d'Ibrahim et de sa descendance des guides pour les monothéistes. Ceux qui aiment Allah et l'adorent sincèrement. Tout comme il a fait de pharaon et de ses adeptes des guides pour les polythéistes et tous ceux qui obéissent à leurs passions.

Allah dit au sujet d'Ibrahim :

« Nous lui avons fait don d'Isaac et lui avons également accordé Jacob. Nous avons fait d'eux des hommes vertueux et des guides qui, sur Notre ordre, appelaient les hommes à Notre adoration. Nous les avons exhortés, par Nos révélations, à pratiquer la vertu, à accomplir la prière et à s'acquitter de l'aumône. Ils furent Nos fervents adorateurs. » [al-anbiya ; 72-73].

Il dit au sujet de pharaon :

« Nous avons fait d'eux des chefs menant les leurs en Enfer et qui, le Jour de la résurrection, ne pourront être sauvés. Poursuivis ici-bas

de Nos malédictions, ils seront dans l'au-delà parmi les reprouvés. » [al-qassas ; 41-42].

C'est pourquoi on constate que les adeptes de pharaon, dans un premier temps, ne sont pas en mesure de distinguer entre ce qu'Allah aime et agrée d'une part et ce qu'il a décrété et prédestiné d'autre part. Ils n'accordent de considération qu'à sa volonté globale et générale. Dans un second temps, ils finissent par ne plus faire de distinction entre le créateur et ce qu'il a créé. L'existence de l'un et de l'autre ne fait qu'un. Les plus grands de leurs maitres avancent que la loi divine comprend des actes d'obéissance et des péchés alors que la « réalité » ne comprend que des actes d'obéissance et pas de péché et enfin, le summum des états ne contient ni péché ni acte d'obéissance. C'est la croyance de pharaon et de son peuple qui ont nié le créateur, le fait qu'il ait parlé à Moïse et le message qu'il est venu transmettre avec ce qu'il comprend d'ordres et d'interdits.

[La différence entre le créateur et la créature]

Quant à Ibrahim et tous les monothéistes les prophètes et les croyants, ils savent qu'on doit nécessairement établir une distinction entre le créateur et ce qu'il a créé. Tout comme il y a une distinction entre obéir à Allah et commettre un péché. Ils savent aussi que plus ils seront en mesure de mettre en application ce qu'impliquent ces distinctions, plus leur amour, leur servitude et leurs actes d'obéissance s'accroitront. Et en même temps, ils se détourneront d'autant plus de l'adoration, de l'amour et de l'obéissance à tout autre que lui. Or, ces polythéistes égarés mettent sur un pied d'égalité Allah et ce qu'il a créé.

Allah dit :

« Abraham répliqua : « Voyez-vous ces idoles que vous adorez, imitant en cela vos ancêtres les plus éloignés, sachez que je les désavoue, adorant uniquement le Seigneur de la Création. » [ash-shu'ara ; 75-77].

Ils s'attachent aux sens équivoques des paroles de leurs maitres comme l'ont fait les chrétiens.

Pour illustrer cela, expliquons leur terminologie. Le terme « fanâ' » qui signifie extinction de soi. Elle est selon eux de trois sortes. Un pour les hommes les plus complets comme les prophètes et les saints. Un pour les initiés à la spiritualité comme les saints et les pieux. Et un pour les hypocrites, les renégats et les mécréants.

Le premier genre consiste à s'éteindre devant toute autre volonté que celle d'Allah. De sorte qu'il n'aime, n'adore, ne place sa confiance et ne cherche la satisfaction que d'Allah. C'est le sens que l'on doit donner à la parole du shaykh Abu Zayd al-Bistâmî quand il dit : La seule chose que je veux c'est ce qu'Allah veut. C'est-à-dire ce qu'il aime et le satisfait. C'est le sens de sa volonté religieuse. Un bon serviteur ne doit d'ailleurs vouloir, aimer et être satisfait uniquement de ce qu'Allah veut, aime et le satisfait. Et tout ceci réside dans les actes obligatoires et recommandés. Le serviteur ne doit aimer que ce qu'Allah aime comme les anges, les prophètes et les pieux. C'est le sens du verset :

« Sauf ceux qui viennent à Allah avec un cœur sain. » [ash-shu'ara ; 89].

Ils l'interprètent en disant qu'il est sain dans le sens d'exempt de tout autre qu'Allah, ou de son adoration, ou de sa volonté, ou de son amour. Le sens reste le même qu'il soit appelé fana' » ou non. C'est le

commencement et l'aboutissement de l'islam. C'est l'aspect intérieur et extérieur de la religion.

Le deuxième genre de « fana' » consiste à ne plus voir autre qu'Allah. Cela arrive a de nombreux initiés. Son cœur ne ressent plus autre chose qu'Allah parce qu'il est si intensément attiré par son évocation, son adoration et son amour. Et que son cœur n'a plus la force de voir, d'adorer ou de chercher à satisfaire autre que lui. Il ne ressent rien d'autre que lui. Comme il est dit dans ce verset :

« Le cœur de la mère de Moïse fut à tel point préoccupé par son enfant qu'elle faillit dévoiler la vérité, mais Nous avons raffermi son cœur afin qu'elle croie en Notre promesse. » [al-Qasas ; 10].

C'est-à-dire que son cœur était vide de toute autre chose que l'évocation de Moïse. Cela arrive souvent quand un sentiment comme l'amour, la peur ou l'espoir surgit de façon inopinée. Ce sentiment accapare le cœur dans sa totalité au point de ne plus y laisser la moindre place à un autre sentiment.

Une fois que le serviteur est fortement empreint de cet état spirituel, il s'élude et s'oublie devant Allah qui est l'objet de sa contemplation, de son évocation et de sa connaissance. Pour lui, tout disparait et seul Allah subsiste. C'est-à-dire que suite à la contemplation et l'évocation d'Allah, tout autre être qu'Allah est absent à ses yeux. Il ne les contemple plus ni ne les évoque. Lui-même s'éteint dans le sens où il n'est plus en mesure de saisir ou de contempler autre qu'Allah.

Cet état spirituel s'étant bien ancré, l'homme est atteint de faiblesse et sa capacité de discernement est affectée. Il se peut même qu'il vienne à penser qu'il est lui-même l'objet de son amour. On raconte qu'un homme se jeta à l'eau. Un autre qui l'aimait se jeta derrière lui. Le premier lui dit : *je me suis jeté à l'eau, mais pourquoi en as-tu fait*

autant ? Il dit : *En ton absence, je me suis senti moi-même absent, j'ai cru que tu étais moi* !

Nombreux sont ceux qui ont dévié sur cette question. Ils ont cru qu'un être pouvait s'incarner dans l'être aimé eu égard à l'amour qu'il lui voue et que leurs êtres pouvaient se confondre avec d'autres et ne former qu'une seule entité. Mais c'est une erreur. A priori, rien ne peut s'unir au créateur. D'ailleurs deux choses ne peuvent s'unir sans se diluer ou se corrompre et il en résulte un troisième élément qui ne correspond à aucun des deux premiers. À l'image du mélange de l'eau et du lait, ou de l'eau et du vin ou autre. Par contre, il est possible que plusieurs sentiments du cœur se confondent, se réunissent et s'accordent. Aimer, détester, être satisfait, courroucé, répugner, s'allier et se désavouer. Pourtant, ce deuxième genre de « fana' » est défaillant.

Les plus grands saints que sont Abu Bakr, Omar et les tous premiers musulmans parmi les Muhajirins et les Ansars ne sont jamais tombés dans ce genre de « fana' ». Et à plus forte raison, les prophètes non plus, alors qu'ils occupent un rang supérieur au leur. Ce fait n'est apparu qu'après la génération des compagnons.

La foi et les états spirituels des compagnons étaient bien plus complets, plus forts et plus solides que tous ceux dont on dit qu'ils ont atteint ce genre de « fana' » dans lequel ils en perdent la raison et leur capacité de discernement suite à ce que ressentent leurs cœurs de leurs états spirituels. Les compagnons n'ont jamais été atteints d'évanouissement, de faiblesse, d'ivresse spirituelle, d'extinction de soi, de détresse ou de folie.

Tous ces faits ne firent leur apparition qu'à la génération des successeurs des compagnons chez les dévots de la région de Bassorah. Certains s'évanouissaient en écoutant le coran, d'autres en mouraient comme Jahîr ad-Darîr ou Zarâra ibn Awfa le cadi de Bassorah. Certains

maitres soufis pouvaient ressentir de l'ivresse spirituelle et ce sentiment d'extinction de soi au point où leur discernement en fut affecté. Cette situation les amenait à prononcer des paroles dont ils savaient, une fois leur esprit retrouvé, que c'étaient des erreurs. C'est ce qu'on rapporte de personnes comme Abu Zayd, Abu al-Hasan an-Nûrî, Abu Bakr ash-Shiblî et d'autres.

Ce n'est pas le cas d'autres grands shaykhs comme Abu Sulayman ad-Dârânî, Ma'rûf al-Karkhî, al-Fudayl ibn 'Iyâd et même al-Junayd. Ceux-là gardaient toujours la raison et leur capacité de discernement quel que soit l'état spirituel qui était le leur. Ils ne sombraient jamais dans cet état d'ivresse spirituelle ou d'extinction de soi ou autre. Les serviteurs à la foi la plus complète ont des cœurs ou aucune place n'est faite à autre que l'amour d'Allah, son adoration et la volonté de le satisfaire. Ils disposent de larges connaissances et d'un discernement qui leur permettent de saisir la réalité des faits sous leurs véritables formes. Ils constatent que toutes les créatures obéissent aux lois universelles. En ce sens, elles sont soumises à Allah et à sa volonté. Plus encore, elles répondent à son appel et se tiennent prêtes à lui obéir. Et tout cela ne fait que renforcer leur clairvoyance et ancrer dans leurs cœurs la pureté de leur monothéisme et la sincérité de leurs actes d'adoration qu'ils lui vouent sans lui associer quoi que ce soit.

C'est à cette « réalité » à laquelle appelle le coran. C'est ce que mettent en pratique les hommes de foi et de savoir. Le meilleur d'entre eux est notre prophète Muhammad. C'est leur exemple. Pourtant, quand il fut élevé aux cieux et vit tous les signes, quand il reçut la révélation sous ses différentes formes, il revient auprès des siens dans le même état, sans que n'apparaisse un signe de changement. Contrairement à Moïse qui s'évanouit quand il rencontra son seigneur sur la montagne. Que la paix et les salutations d'Allah soient sur eux tous.

<u>*Le troisième genre*</u> de ce qu'on peut appeler « fana' ». Il consiste à attester que seul Allah existe, que l'existence d'Allah et de ce qu'il a créé ne font qu'un, qu'elles se confondent, qu'il n'y a pas de différence entre le seigneur et son serviteur. Cette conception de l'extinction, du « fanâ' », est celle des égarés et des mécréants. Les adeptes de l'incarnation et du panthéisme.

Aussi, les maitres de la spiritualité qui se tiennent sur le droit chemin, lorsqu'ils disent : *je ne vois rien d'autre qu'Allah*, ou, *je ne regarde rien d'autre qu'Allah* ou d'autres expressions similaires, ils signifient qu'ils ne considèrent pas qu'il existe un autre créateur, seigneur, maitre et divinité qu'Allah. Que par leur amour, crainte et espoir, ils ne regardent que lui. En effet, l'œil ne porte son regard que sur les choses auxquelles le cœur est attaché. Il n'accorde de l'intérêt qu'aux choses qu'il aime, craint ou espère. Dans le cas contraire, il ne s'y attarde pas ni ne les regarde. Et si son regard devait se porter sur ces choses par inadvertance, c'est comme s'il regardait un mur ou une chose auquel le cœur ne peut s'attacher.

Les shaykhs pieux, qu'Allah leur fasse miséricorde, quand ils mentionnent le pur monothéisme et la sincérité de tous les actes d'adoration exclusivement voués à Allah, ils entendent par-là que le serviteur ne doit pas se retourner vers autre qu'Allah. Ni regarder autre qu'Allah. Que ce soit par amour, crainte ou espoir. Le cœur doit être exempt de la mention de toutes les créatures. Il ne doit regarder que par la lumière divine. Il entend, voit, saisit de sa main et marche conformément à la volonté religieuse d'Allah. Il aime ce qu'Allah aime, déteste ce qu'il déteste, s'allie avec ses alliés et se désavoue de ses ennemis. Il craint Allah concernant ses créatures, mais ne les craint pas à son détriment. Il espère la satisfaction d'Allah et non pas celle de ses créatures à son détriment. Tel est le cœur sain, naturellement enclin au monothéisme, celui du croyant qui a su faire la synthèse de toutes

les connaissances des prophètes et messagers et les mettre en pratique. Il est, comme eux, un vrai monothéiste.

Ce troisième genre est donc celui de l'extinction de l'existence. C'est celui auquel adhéraient pharaon et ses adeptes. C'est la somme de leur connaissance comme le sont les Qarmites[80]. Ce genre d'extinction est différente de celle des prophètes qui elle est louable. Allah les comble d'éloges, eux et les pieux. Ils font partie du groupe de gens bienheureux, ses soldats victorieux. Les pieux maitres spirituels n'ont jamais voulu signifier par leurs propos que les créatures qu'ils voient de leurs yeux sont en soi le seigneur de la terre et des cieux. Seuls ceux qui sont dans un lointain égarement peuvent tenir de tels propos. Ou ceux dont la raison, ou la croyance sont altérées et corrompues. Ils oscillent donc entre la folie et la mécréance.

Tous les grands maitres de la religion, ceux qui sont des modèles pour les musulmans, sont tous unanimes sur le point qui fait consensus parmi les premiers membres de cette communauté et leurs imams. À savoir qu'Allah, le créateur, est distinct de ce qu'il a créé. Ses créatures ne contiennent rien de l'essence divine tout comme son essence divine ne contient rien de ce qu'il a créé. Qu'il est obligatoire de considérer Allah comme une entité éternelle qui a toujours existé et ce qu'il a créé comme contingent. Tout comme il faut établir une distinction entre le créateur et sa création. Cette notion est si présente dans leurs enseignements qu'il n'est pas possible de les mentionner dans ces pages.

Pourtant, ces maitres se sont déjà exprimés au sujet des maladies et des ambigüités qui peuvent s'immiscer dans les cœurs. Et que, ne sachant discerner, prendre ce qu'ils contemplent de la création pour le

---

[80] Secte chiite ésotérique. Le traducteur.

créateur. Comme quelqu'un qui prendrait les rayons du soleil pour le soleil.

Certains maitres spirituels ont pu utiliser une autre terminologie dans laquelle figurent des expressions semblables à celles de la notion d'extinction « fanâ' ». Ils parlent de différenciation et de confusion. En contemplant la création dans toute sa diversité et sa multiplicité, le cœur du serviteur s'y attache. Il se disperse et regarde les êtres créés avec convoitise, par amour, crainte ou espoir. C'est ce qu'ils appellent la différenciation. Par contre, quand ils parlent de confusion, c'est que son cœur se met à unifier Allah et l'adorer sans associé. Il se dirige vers Allah après s'être dirigé vers la création. Son amour, sa crainte, son espoir et sa demande d'aide se dirigent vers Allah. Dans cette situation, son cœur n'est plus en mesure de regarder vers la création si bien qu'il ne la distingue plus du créateur. C'est le sens de la confusion.

Mais il se peut aussi que son cœur soit enclin à regarder le créateur, détourné de sa création, ce qui correspondrait au deuxième genre d'extinction. Suite à cette différenciation, il contemple la création qu'Allah a fait sortir du néant, totalement soumise à lui, leur maitre, leur divinité. Et, alors que son cœur est entièrement enclin vers Allah par diverses adorations telles que l'amour, la crainte, l'espoir, sollicitant son aide, plaçant sa confiance en lui, s'alliant et se désavouant selon lui, il parvient à regarder la création en la distinguant de son créateur. Il contemple alors la multiplicité des êtres créés, tous distincts les uns des autres, tout en témoignant qu'Allah est le maitre de toutes ces choses, qu'elles lui appartiennent toutes, qu'il est leur créateur, et qu'il est Allah, la seule divinité en droit d'être adorée.

Ce type de contemplation est authentique. Il est même obligatoire que le cœur sache faire cette différenciation entre ce qu'Allah a créé qu'il contemple, évoque et connait spirituellement, et ce qu'il a

ordonné comme adoration, sa volonté, l'amour, l'alliance et le désaveu, et son obéissance.

C'est ainsi que se met en pratique l'attestation de foi « lâ ilâha illa Allah » il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah. Elle consiste à nier en son cœur toutes les fausses divinités pour ensuite y attester de la seule vraie divinité. C'est nier le caractère divin à toute la création pour l'attribuer au seigneur des mondes, celui de la terre et des cieux. Ceci comprend de diriger tout son cœur vers Allah et de le tenir à distance de tout ce qu'il a créé. C'est différencier le créateur de toute la création, par son savoir, son objectif, sa contemplation, sa volonté, sa connaissance et son amour. De façon à ce qu'il connaisse Allah et l'évoque, tout en sachant qu'il est distinct de ce qu'il a créé, unique dans son essence. Il est alors un serviteur qui met en pratique les diverses adorations pour son seigneur que sont l'amour, la vénération, l'espoir, la peur, l'alliance, le désaveu, la demande d'aide, la confiance en lui. Et il s'interdira de vouer toutes ces adorations et d'autres à autre qu'Allah. Car toutes ces adorations font partie de spécificités de la vraie divinité qui ne sont dues qu'à lui.

Reconnaitre le caractère divin d'Allah c'est reconnaitre son caractère seigneurial, qu'il est le créateur et le pourvoyeur de tous, que tout lui appartient et qu'il dirige tout comme il le veut. C'est ainsi qu'on est un véritable monothéiste. Ce principe est mis en évidence par le hadith rapporté par Tirmidhi, ibn abi ad-Dunya et d'autres qu'ils tiennent d'une chaîne de transmetteurs remontant au prophète :

« La meilleure des formules d'évocation d'Allah est : « lâ ilâha illa Allah » il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah. Et la meilleure des invocations est : al-hamdu lillah – louanges à Allah[81]. »

---

[81] Tirmidhi (3383) et jugé authentique par Albani dans sahih Tirmidhi.

Dans le recueil de hadith intitulé al-Muwatta et dans d'autres, Talha ibn Abdillah ibn Kathir rapporte que le prophète a dit :

« La meilleure parole que j'ai dite ainsi que les prophètes m'ayant précédé est : il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah, le seul sans associé. À lui appartient la royauté et les louanges et il a le pouvoir sur toute chose[82]. »

Ceux qui prétendent que ces formules d'évocation d'Allah sont celles du commun des gens et que celle de l'élite consiste à répéter uniquement le nom d'Allah et que celui de l'élite de l'élite uniquement son pronom en répétant « huwa » c'est-à-dire « lui », ceux-là sont des égarés et dans l'erreur. Le fait que certains d'entre eux se réfèrent au verset : ***« Dis : c'est Allah. Puis laisse-les jouer dans leur égarement. »*** [al-'an'âm ; 91], constitue en fait la plus évidente de leur erreur. Puisque le nom d'Allah dans ce contexte correspond à une réponse à la question qui la précède. Le début du verset est celui-ci :

« Dis-leur : qui a révélé le livre qu'a enseigné Moïse comme lumière et guide pour les gens ? Vous le mettez en feuillets et en montrez une partie en en cachant beaucoup d'autres. On vous a appris ce que vous ignoriez ainsi que vos ancêtres. Dis : c'est Allah. Puis laisse-les jouer dans leur égarement. »

Allah est celui qui a révélé le livre à Moïse. C'est ce qu'on comprend de la phrase comme de toute autre semblable par exemple si je dis : qui est son voisin ? on répond : c'est zayd.

Quant au fait de répéter en boucle uniquement le nom d'Allah ou le pronom « huwa », ce n'est pas une parole complète ni une phrase qui nous renseigne sur quoique ce soit. On ne peut en déduire de qui la prononce ni la foi, ni la mécréance, ni un ordre, ni une interdiction.

---

82 Al-Muwatta' (2-300) et Tirmidhi (3585). Jugé authentique par Albani dans as-Sahiha (1503).

Aucun des premiers musulmans n'a jamais mentionné une telle formule. Le prophète ne l'a pas non plus légiféré. Elle n'apporte aucune connaissance ou stimulation utile au cœur. La seule chose qu'on peut déduire de cette formule c'est qu'il s'agit d'Allah mais on ne peut apporter aucun jugement sur qui la prononce puisqu'aucun indice ne nous permet de savoir ce que recèle son cœur ou son état. Il n'y a donc aucun intérêt à la prononcer. Or, la religion ne légifère que des formules qui revêtent un sens et non pas de formules dont le sens dépend d'autres facteurs. De plus, certaines personnes se sont attachées à cette formule et sont tombées dans diverses formes de mécréance et toutes sortes de croyances panthéistes. Et nous avons déjà développé ce point dans d'autres circonstances.

[L'ambiguïté de ceux qui évoquent Allah en répétant uniquement son nom et la réfutation qui s'impose]

On rapporte que certains maitres soufis ont déclaré la chose suivante concernant cette formule d'évocation : « *j'ai peur de mourir entre la négation et l'affirmation d'Allah.* » On ne peut prendre une telle personne pour exemple. C'est une erreur qui n'échappe à personne. Puisque si un serviteur mourait dans cette situation il serait rétribué en fonction de son intention et de ce qu'il visait en prononçant cette formule. Et les actes ne valent que par leurs intentions.

Par ailleurs, le prophète nous a intimé l'ordre de répéter à une personne agonisante de prononcer la formule de l'attestation de foi « lâ ilâha illa Allah » il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah. Il est rapporté de source sûre qu'il a dit : ***« Entrera au paradis celui dont les dernières paroles sont « lâ ilâha illa Allah » il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah[83]. »***

---

[83] Abu Daoud (3116) et authentifié par Albani dans sahih al-mishkât.

Si cette formule était proscrite, il n'aurait pas demandé à l'agonisant de la répéter de peur qu'il ne meure sans finir sa phrase, et mal finir sa vie. Il nous aurait alors enjoints à répéter uniquement le nom d'Allah.

Ajoutons à cela que répéter en boucle le nom d'Allah ou le pronom 'huwa', est une formule bien loin de la sunna, bien à même de nous faire tomber dans l'innovation, et bien proche de l'égarement du diable. Ce type de formule ne peut être jugé qu'en fonction de la conception que s'en fait le cœur. Et elle peut être conforme à la vérité, mais aussi égarée. Ibn 'Arabi, l'auteur du livre fussus al-hikam a d'ailleurs écrit un livre sur cette formule et l'intitula « le livre du huwa »

L'un d'eux a prétendu que le verset : « Seul Allah connait son sens » renvoyait au pronom « huwa ». Et même si tous les musulmans, voire tous les hommes sensés, s'accordent pour dire que cela est d'une fausseté la plus évidente, il n'en reste pas moins que certains d'entre eux acceptent cette explication. J'ai fait remarquer à l'un d'eux que si cela était comme il le pense le verset aurait dit : Et seul Allah connait le sens du mot huwa.

Comme nous l'avons dit, beaucoup se réfèrent au verset énoncé pour justifier la formule d'évocation consistant à répéter en boucle le nom d'Allah. Ils pensent qu'Allah ordonna à son prophète de prononcer son nom en boucle. Ce qui est une erreur selon tous les savants. La partie du verset disant : dis : c'est Allah » signifie que c'est Allah qui a révélé le livre que Moïse a enseigné. C'est la réponse à la question qui était posée juste avant : « ***Dis-leur : qui a révélé le livre qu'a enseigné Moïse comme lumière et guide pour les gens ? Vous le mettez en feuillets et en montrez une partie en en cachant beaucoup d'autres. On vous a appris ce que vous ignoriez ainsi que vos ancêtres. Dis : c'est Allah. Puis laisse-les jouer dans leur égarement.*** » Ce passage répond à une assertion qui est : « ***Allah n'a rien révélé à aucun***

homme. » La réponse dans le verset indique que c'est Allah qui l'a révélé. Ensuite, il enjoint de laisser ces gens qui le traitent de menteur de jouer dans leur égarement.

[Les règles de langue arabe appuient la réfutation du shaykh]

Les enseignements de Sibaway et autres imams de la langue arabe mettent d'autant plus en évidence nos propos. Selon eux, les Arabes ne prononcent pas une parole seule sans que celle-ci n'ait une signification. Elle doit forcément signifier quelque chose, que ce soit une phrase nominale ou verbale. Or, prononcer un nom seul n'a pas de sens. Allah n'a jamais ordonné ni légiféré de prononcer un nom tout seul. Prononcer un nom ne signifie aucunement que celui qui le prononce a la foi, tous les musulmans sont d'accord sur ce point. Aucune adoration ni aucun type de discours ne stipule de prononcer uniquement le nom d'Allah comme ils le font.

Dans cette perspective, on rapporte qu'un bédouin entendit un muezzin appeler à la prière et commettre une erreur de vocalisation du mot Muhammad[84]. Il s'en étonna en disant : où est la suite de la phrase pour qu'elle puisse avoir un sens[85].

Pour couper court à d'autres interprétations erronées de plusieurs versets du coran, disons que certains n'impliquent pas du tout de répéter le nom d'Allah en boucle. Citons les suivants :

« évoque le nom de ton seigneur. » [al-muzzamil ; 8].

« Glorifie le nom de ton seigneur le très haut. »[al-a'la;1].

---

[84] Ce qui conduit à ce que la phrase soit incomplète et signifiait : « j'atteste que Muhammad le messager d'Allah ... » toute personne entendant cette phrase attend légitimement la suite afin qu'elle ait un sens. NdT.

[85] Cette anecdote est racontée en substance puisqu'il n'est pas possible de transposer précisément les données linguistiques dans ce cas précis vu les différences des structures grammaticales. Le traducteur.

« a évoqué le nom de son seigneur et accompli la prière. » [al-a'la ; 14-15].

« Et glorifie au nom de ton seigneur le grand. » [al-âqi'a ; 74].

Bien au contraire, quand fut révélé le verset : ***« Et glorifie au nom de ton seigneur le grand. »*** le prophète nous intima l'ordre de le glorifier « durant nos inclinaisons. » Et quand fut révélé le verset : ***« Et glorifie au nom de ton seigneur le très haut.»*** le prophète nous intima l'ordre de le glorifier « durant nos prosternations »[86]. Il légiféra de le faire par les formules rapportées dans le hadith :

« il disait durant ses inclinaisons : subhâna rabbi al-'adhim – pureté à mon seigneur le grand. Et durant sa prosternation : subhâna rabbi al-a'la – pureté à mon seigneur le très haut[87]. »

Tous les musulmans sont d'accord pour dire que l'ordre qu'il donna dans le premier hadith est celui qu'il mit en pratique dans le second.

Proclamer la pureté et la grandeur de son seigneur ne peut se faire qu'au moyen de paroles cohérentes et ayant un sens. Comme il est rapporté dans plusieurs hadiths dont nous reproduisons ici certains d'entre eux :

« Les meilleures des paroles après le coran sont au nombre de quatre – et elles font partie du coran – subhânAllah, al-hamdu lillah, lâ ilâha illAllah, Allahu akbar – pureté à Allah, louanges à Allah, il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah, Allah est le plus grand. »

« Deux paroles sont légères à prononcer avec la langue, aimées d'Allah et pèsent lourd sur la balance des actions : subhânAllah wa

---

86 Abu Daoud (869). Jugé bon par Albani dans sahih al-mishkat.
87 Muslim (772).

bihamdihi, subhânAllah al-'Adhîm – Pureté à Allah et louanges, pureté à Allah le grand. »

Dans les recueils de Bokhari et Muslim[88], on trouve ces hadiths :

« Quiconque dit cent fois par jour : "Il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah, seul et sans associés, Il règne en Maître absolu sur la Création, Il mérite toutes les louanges et Il a pouvoir sur toute chose", ces paroles le protégeront de Satan jusqu'au soir. Nul ne pourra accomplir d'œuvre plus méritoire que la sienne, hormis celui qui fera plus que lui. »

« Quiconque dit cent fois par jour : "Gloire et louange à Allah", verra ses péchés effacés, quand bien même ils seraient équivalents à l'écume de la mer. »

Et dans le Muwatta de Malik :

« La meilleure parole que j'ai dite ainsi que les prophètes m'ayant précédé est : il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah, le seul sans associé. À lui appartient la royauté et les louanges et il a le pouvoir sur toute chose[89]. »

De nombreux hadiths de ce genre renseignent sur les diverses formules d'évocation et d'invocation. Il en est de même pour le coran, citons ces versets :

« Gardez-vous de manger des bêtes sur lesquelles le nom d'Allah n'a pas été prononcé. » [al-an'âm ; 121]. ***« Vous pouvez donc consommer la viande des bêtes qu'ils capturent pour vous si, avant de lâcher ces carnassiers [Ou : avant de manger la viande de ce gibier.], vous prononcez le nom d'Allah. »*** [al-mâ'ida ; 4].

---

[88] 3293 et 2691

[89] Al-Muwatta' (2-300) et Tirmidhi (3585).

L'expression bismillah, qui signifie par le nom d'Allah, est, en arabe, une phrase cohérente ayant un sens. En arabe, elle correspond soit à une phrase nominale selon ce qui semble être l'avis le plus évident des deux émis par les grammairiens. L'autre avis stipule que c'est une phrase verbale est que le mot sous-entendu à la phrase serait : mon sacrifice est par le nom d'Allah, ou, je sacrifie par le nom d'Allah. Il en serait de même quand un fidèle s'apprête à lire le coran, il dit : bismillah ar-rahman ar-rahim, c'est-à-dire, par le nom d'Allah le tout-miséricordieux, le très miséricordieux. Ce qui est sous-entendu ici serait : ma lecture se fait par le nom d'Allah, ou je lis par le nom d'Allah.

D'autres soutiennent que le terme sous-entendu est : je débute par le nom d'Allah. Mais le premier avis est plus pertinent, car chaque acte est fait par le nom d'Allah et non pas le début de chaque acte seulement. Un verset nous permet d'illustrer cela :

« Lis par le nom de ton seigneur » [al-'alaq ; 1].

Et celui-ci aussi : ***« Dis : montez à bord et que sa course et son mouillage se fassent par le nom d'Allah. »*** [Hûd ; 41].

Dans ce même registre, le prophète a dit :

« Celui qui a sacrifié une bête avant la prière alors qu'il en sacrifie une autre. Mais qui ne l'a pas encore fait alors qu'il le fasse au nom d'Allah[90]. »

« prononce le nom d'Allah, mange de la main droite et commence par ce qui est devant toi[91]. »

---

90 Bokhari (10/17) Muslim (1960).
91 Muslim (2022).

Le prophète veut que la personne dise bismillah, par le nom d'Allah, il n'attend pas d'elle de dire seulement le mot Allah seul.

Dire bismillah, par le nom d'Allah, est l'expression que le prophète nous demande de dire dans différentes situations quand il nous demande d'évoquer ou de mentionner le nom d'Allah. Et non pas de dire seulement le mot Allah. Citons par exemple ce hadith où il dit :

« ***Quand, à la chasse, tu lances un chien que tu as dressé et que tu as mentionné le nom d'Allah, alors tu peux manger la bête qu'il a tué.*** »

Il dit aussi :

« ***Quand un homme entre chez lui et qu'il mentionne le nom d'Allah au moment d'entrer, de sortir, de manger, le diable dit à ses sbires : il n'y a ici ni logis et ni repas pour vous***[92]***.*** »

Dans toutes ces situations, il faut dire bismillah et non pas Allah.

Dans un autre cadre, Allah a légiféré aux musulmans de mentionner son nom à travers leurs rites. Dans la prière, l'appel à la prière, le pèlerinage, la célébration des deux fêtes de l'aid. La mention de son nom se fait dans toutes ces situations par des phrases complètes ayant un sens.

Le muezzin dit : *Allah est le plus grand, Allah est le plus grand, J'atteste qu'il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah, j'atteste que Muhammad est le messager d'Allah.*

Le fidèle dit dans sa prière : *Allah est le plus grand, pureté à Allah le grand, pureté à Allah le plus haut, qu'Allah exauce qui le loue, à toi les louanges ô notre seigneur, les salutations sont pour Allah.*

---

[92] Muslim (2018).

Le pèlerin dit : *Je viens à toi ô seigneur je viens à toi.*

Légions sont les exemples que nous pourrions citer. On constate bien que toutes les formules qu'Allah a légiféré pour mentionner son nom et l'évoquer correspondent toutes à des phrases complètes, ayant un sens, et non pas en prononçant simplement le nom Allah ou encore le pronom « huwa » qui signifie « lui ».

[…][93].

La finalité de notre propos est ici d'expliquer que la mention du nom d'Allah, quand elle est requise par un texte du coran ou de la sunna, consiste à prononcer une phrase complète ayant un sens. C'est ce qu'on appelle une parole. Elle se compose de mots. C'est en prononçant ces paroles qu'elles peuvent être bénéfiques au cœur, qu'on obtient une récompense, la proximité d'Allah, sa connaissance, son amour, sa crainte et aux autres objectifs élevés et finalités supérieurs.

Par contre, se limiter à prononcer le nom d'Allah seul ou même le pronom « huwa », c'est une pratique qui n'a aucun fondement. Et elle n'est, à plus forte raison, encore moins une formule réservée à l'élite ou aux gnostiques. C'est plutôt un moyen qui mène à diverses formes d'innovations et d'égarement. Un chemin vers des conceptions erronées et des états spirituels corrompus que sont ceux de la déviance et de l'incarnation. Et nous avons traité ce sujet plus en détail dans d'autres circonstances.

93 L'auteur poursuit sa démonstration en recourant aux arguments linguistiques avec une érudition qui ne permet pas d'en reproduire le sens ou d'en saisir la forme vu la différence de structure des langues. Nous avons donc nécessairement éludé la traduction de ce court passage. Nous reprenons là où l'auteur explique la finalité de son propos. Le traducteur.

[La religion repose sur deux principes]

Toute la religion repose sur deux principes fondamentaux : N'adorer qu'Allah. Et ne l'adorer que par ce qu'il a légiféré, et non pas par des héréises. Comme le dit Allah dans le verset :

« Dis : « Je ne suis qu'un homme comme vous auquel il est révélé que votre Dieu est un dieu unique. Que celui donc qui espère rencontrer son Seigneur accomplisse de bonnes œuvres et n'associe nulle divinité au culte de son Seigneur. » » [al-kahf ; 110].

C'est ainsi qu'on met en application la double attestation de foi. L'attestation qu'il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah et l'attestation que Muhammad est son messager. La première signifie qu'on n'adore que lui. La deuxième que Muhammad est son messager qui transmet de lui. Il nous est donc obligatoire d'ajouter foi à ses propos et d'obéir à ses ordres. Il nous explique par quoi l'adorer et interdit toute pratique hérétique en stipulant qu'elles constituent un égarement. Allah dit :

« Ce sont, au contraire, ceux qui se soumettent à Allah, tout en faisant le bien, qui obtiendront leur récompense auprès de leur Seigneur et seront préservés de toute crainte et de toute affliction. » [al-baqara ; 112].

Et autant nous sommes tenus de vouer nos adorations uniquement à Allah telles que la peur, la confiance, et la demande d'aide. Autant nous sommes tenus de nous conformer aux enseignements du prophète, de lui obéir et de le prendre pour modèle. Ce qui est licite est ce qu'il a déclaré comme tel et l'illicite ce qu'il a déclaré comme tel. La religion c'est ce qu'il a légiféré.

Allah dit : ***« Si seulement, se contentant de la part qu'Allah et Son Messager leur ont attribuée, ils disaient : « Allah nous suffit. Il nous***

accordera encore de Ses faveurs, de même que Son Messager. C'est en Allah que nous plaçons tous nos espoirs. » » [at-tawba ; 59].

Allah dit : ***« Ce que le Messager vous ordonne, acceptez-le, et ce qu'il vous défend, abstenez-vous en. Craignez Allah dont le châtiment est terrible. »*** [al-hashr ; 7].

Dans ces deux versets, c'est Allah et son prophète qui donnent. Mais dans les suivants, c'est uniquement en Allah qu'il faut placer sa confiance et non pas au prophète :

Allah dit : ***« Ceux qui, lorsqu'il leur fut dit : « Prenez garde ! Vos ennemis ont rassemblé leurs forces contre vous », n'en furent que plus raffermis dans leur foi, affirmant : « Allah, notre plus sûr appui, nous suffit. »»*** [âl-'imrân ; 173].

Allah dit : ***« Prophète ! Sache qu'Allah est un soutien bien suffisant pour toi et pour ceux des croyants qui te suivent au combat.»*** [al-anfâl ; 64].

C'est-à-dire qu'Allah te suffit pour te protéger ainsi qu'aux croyants. Comme il le dit :

« Allah ne suffit-Il pas pour protéger Son serviteur ? » [az-zumar ; 36].

Allah dit : ***« Et Allah nous donnera de sa grâce, et son prophète. »*** [at-tawba ; 64].

Il dit bien que c'est Allah et son prophète qui donnent, mais a bien placé le verbe juste après Allah comme pour préciser que la grâce n'appartient qu'à lui et il la donne à qui il veut. Ces grâces sont immenses, il en fait don au prophète et aux croyants.

Dans un autre verset, il attribue une adoration qu'à lui : Allah dit :

« Une fois donc libéré de tes occupations, consacre-toi au culte avec ferveur, te tournant sincèrement vers ton Seigneur, convoitant humblement Ses faveurs. » [ash-sharh ; 7-8].

Le prophète dit à ibn ‘Abbass :

« Si tu dois demander quelque chose, demande-le à Allah. Et si tu dois solliciter l'aide de quelqu'un, sollicite l'aide d'Allah[94]. »

Le coran dit la même chose en diverses occurrences.

On constate que l'adoration, la crainte et la piété sont dues uniquement à Allah alors que l'obéissance et l'amour le sont pour Allah et son prophète. Cela est dit dans plusieurs versets, par exemple celui où Nuh dit :

« Adorez Allah, craignez-le et obéissez-moi. » [Nuh ; 3].

Et celui-ci : ***« Quiconque obéit à Allah et à son messager, a peur de lui et le craint, alors ceux-là sont les gagnants. »*** [an-nûr ; 52]. D'autres versets vont dans ce sens.

Tous les prophètes ont reçu l'ordre de n'adorer qu'Allah seul, par le désir, la confiance, et de lui obéir. Mais le diable a égaré les chrétiens et leurs semblables. Ils ont associé à Allah et ont désobéi au prophète :

« Ils ont pris leurs prêtres et leurs moines comme seigneurs en dehors d'Allah ainsi que le messie fils de Marie. » [at-tawba ; 31].

Ils se sont mis à vouloir les satisfaire, placer leur confiance en eux et leur faire des requêtes, tout en leur désobéissant et en contrevenant à leurs lois. Mais Allah guida les croyants sincères, ceux qui se tiennent sur le droit chemin. Ils ont pris connaissance de la vérité et ont agi en

---

[94] Tirmidhi (2699). Authentifié par Albani dans sahih Tirmidhi.

conformité avec ses enseignements. Ils n'ont pas pris le parti de ceux qui ont encouru la colère divine ou des égarés.

Les croyants se sont soumis à Allah. Ils lui ont sincèrement voué tous leurs actes d'adoration. Repentir, amour, espoir, peur, demande, désir, abandon et confiance. Ils ont obéi à ses messagers. Ils les ont aidés, vénérés, aimés, se sont alliés à eux, conformés à leurs enseignements, suivis leurs traces et pris leurs lumières comme guide.

Telle est la religion de l'islam. Celle par laquelle Allah suscita les prophètes, du premier au dernier. C'est la seule religion qu'il accepte de ses serviteurs. C'est la véritable adoration pour le seigneur de l'univers.

Nous implorons Allah le grand de nous maintenir fermement sur cette religion et de nous permettre de la mettre en pratique intégralement jusqu'à notre mort, et ainsi pour nos frères musulmans. Louanges à Allah seul. Qu'il salue et comble d'éloges notre maitre Muhammad auprès des anges, ainsi que les membres de sa famille et ses compagnons.

Sommaire

Série : le meilleur de l'imam Ibn Taymiyya

ADORATION et SERVITUDE

العبودية

L'adoration est une des grandes notions de l'islam. La sagesse pour laquelle Allah a créé ce qui est. Des fidèles ont donc sollicité un savant pour l'expliquer :

Qu'est-ce que l'adoration ? Ses différents types ? A quoi elle correspond ? Est-ce qu'elle comprend tous les aspects de la religion ? Est-ce la plus haute station spirituelle ?

Théologien érudit, **shaykh al-Islam ibn Taymiyya** s'efforce ici de clarifier le sens de l'adoration, de la servitude, de ses fondements et d'autres principes. Ces réponses font office de référence pour une juste compréhension de la religion.

Prix public : 8€

ISBN : 978-2-9575400-1-3



éditions des SAVANTS